

AMINE YARICHANE RETROUVÉ SAIN ET SAUF P.4

Benkhalfa
**LE GASOIL
À 19 DINARS
ET LE «SUPER»
À 25 DINARS** P.3



Benflis
**«L'ALGÉRIE
A BESOIN D'UNE
DÉMOCRATIE
NON FAUSSÉE»** P.2



Constantine
et Bordj Bou Arreridj
**Découvertes
de 4 canons
de confection
artisanale
et 8 bombes** P.4

Pénurie
du médicament Sintron
**Les aveux
du Snapo** P.4

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information
D'ORAN

**Consulat général
de Malte à Alger
L'OPPOSITION
MALTAISE DÉNONCE
UN VASTE
TRAFIC DE VISAS** P.2



**LA DIASPORA
DES ALGÉRIENS
RÉSIDENT
À L'ÉTRANGER
RÉCLAME PLUS
DE 30 ÉLUS À L'APN** P.2

Consulat général de Malte à Alger

L'opposition maltaise dénonce un vaste trafic de visas

Le consulat général de Malte, à Alger, est au cœur d'une affaire de corruption impliquant personnellement, Robert Falzon, le consul général, en poste depuis mars 2014 jusqu'à août dernier.

Moncef Wafi

Le 22 octobre dernier, Beppe Fenech Adami, le leader adjoint du Parti nationaliste (PN) de centre-droit, une formation politique de l'opposition, dévoilait, lors d'un débat parlementaire sur le budget alloué pour le ministère des Affaires intérieures, pour 2016, l'existence d'un vaste trafic de visas Schengen, délivrés par le consulat général, à Alger, en direction de son pays. Pour preuve de ses accusations, le nombre de visas accordé aux citoyens algériens estimé à 6.748, depuis mars 2014. «Je suis informé que beaucoup de ces Algériens qui obtiennent des visas ne passent que quelques heures à Malte, avant de partir pour d'autres pays de l'UE», a-t-il affirmé. Il précisera qu'Air Malta qui «a récemment étendu ses vols vers l'Algérie», affiche complet, au départ d'Alger «mais les voyages retour sont toujours vides». En février 2015, Robert Falzon, propre cousin du Premier ministre maltais, déclarait que le consulat délivrait entre 150 à 200 visas par semaine et le chiffre était en progression constante. Le souci premier de M. Adami étant de protéger les pays d'Europe d'une immigration détournée. Rappelons que le PN est membre du Parti populaire européen et membre associé de l'Union démocratique internationale et qu'il est résolument pro-européen, contrairement au Parti travailliste, opposé à l'adhésion à l'Union européenne. Interrogé sur ces allégations, le Premier ministre maltais, le travailliste Joseph Muscat, a répondu que l'opposition devrait présenter, à la police, les preuves de ce qu'elle avance dans cette affaire. Le chef adjoint du PN, et dans une conférence de presse, s'est interrogé sur le rôle de la police et si et quand avait-elle été informée de ces allégations. «Le fait que près de 7.000 visas ont été accordés par Malte, en 18 mois, devrait être suffisant pour soulever des questions», a déclaré Beppe Fenech Adami. Ce dernier s'est, également, demandé quand le Premier ministre et son ministre des Affaires étrangères, George Vella, ont

été informés de ce dossier. «Plutôt que de nous donner des réponses, le Premier ministre est resté, muet face à un scandale qui est dommageable pour notre réputation nationale et de saper notre sécurité nationale et celle des autres pays européens», a-t-il ajouté. M. Muscat a souligné qu'il n'avait pas à demander à la police où en était l'affaire, en tant que Premier ministre. «Le devoir de la police était d'agir, indépendamment et enquêter sur les allégations qui leur sont présentées», expliquant qu'il a déjà entendu de telles accusations concernant, pratiquement, tous les consulats de Malte. Des déclarations faites au gouvernement qui ont été transmises à la police, demandant à l'opposition de faire de même. Il a affirmé que son gouvernement n'était au courant d'aucun acte répréhensible, au sein de sa représentation consulaire à Alger. George Vella, a réitéré les mêmes déclarations, vendredi dernier, au Parlement affirmant qu'il ne possédait aucune information sur une quelconque faute commise, et que, seulement, la moitié des demandeurs de visa algériens a été satisfaite. En janvier 2015, le journal «Times of Malta» rapportait que 46% des demandes de visas ont été refusées par le consulat de la République de Malte, à Alger, selon le ministère maltais des Affaires étrangères. A ces refus s'ajoute le contrôle rigoureux des détenteurs des visas Schengen, auxquels l'autorité sécuritaire portuaire ou aéroportuaire refuse, parfois, l'entrée dans le territoire maltais. Ces contrôles se font, d'après le même ministère, conformément aux règles définies dans le traité de l'espace Schengen. Ces refus, de plus en plus importants, renseignent, ainsi, sur la volonté des autorités maltaises de réduire, considérablement, le nombre d'Algériens qui entrent dans cet Etat insulaire, situé dans la mer Méditerranée, et le visa devient, depuis quelques années, de plus en plus difficile à obtenir. Pourtant, des informations rapportées par la presse maltaise indiquent que le gouvernement Muscat avait eu connaissance de cette affaire depuis, au moins août, de cette année.

Benflis

«L'Algérie a besoin d'une démocratie non faussée»

R. N.

Réagissant au message du président de la République, Ali Benflis, président de Talaie El Hourriyet, a assuré, hier, dans un communiqué que «le projet de révision constitutionnelle a commencé comme une réaction de panique suscitée par la peur de la contagion des révolutions arabes et s'est transformé, au fil du temps, en manœuvre purement politicienne, visant à divertir l'attention des véritables défis actuels qui ont pour noms : une impasse politique totale et une crise de régime manifeste».

Benflis affirme que sa position sur la question n'a pas changé et que l'annonce «n'a pas d'autre dessein inavoué que de donner un second souffle à cette manœuvre dilatoire et à cette entreprise de diversion qui durent, depuis près de quatre ans». Et d'argumenter qu'«aucun développement nouveau n'est intervenu pour m'amener à réviser mon opinion et à changer d'attitude à l'égard de ce projet». Un projet, «destiné, essentiellement, à assurer la pérennité du régime politique en place, en dépit de tous ses échecs et de tous les torts qu'il a causés et cause, encore, au pays, et non à offrir des perspectives de règlement à la crise globale dont toute la Nation subit, au quotidien, les retombées



dommageables du fait d'un système politique, devenu synonyme de stagnation, d'immobilisation et de défaillance», ajoute le même communiqué. Pour Benflis, «le mal profond dont souffre le pays n'est pas dans sa Constitution mais, bel et bien, dans son régime politique». Et d'assurer que «la nouvelle Constitution dont le pays a besoin devra être l'œuvre d'institutions légitimes, représentatives et dû-

ment mandatées par le peuple souverain, de même qu'elle devra nécessairement, s'inscrire dans le cadre du traitement et du règlement global de cette crise de régime et à travers l'ouverture d'un processus de transition démocratique qu'il est, dans l'intérêt vital du pays, de ne plus différer». Benflis conclut en soulignant que l'Algérie a besoin, plus que tout, d'une démocratie non faussée.

ANALYSE

Kharroubi Habib

Quand l'opposition démontre qu'elle n'est pas irresponsable

Dans son ensemble l'opposition a réagi avec pondération au contenu du message que le président Bouteflika a adressé à la nation à l'occasion de la célébration du 61^{ème} anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale

dans lequel il a fait l'annonce que le projet de révision de la Constitution allait être bientôt rendu public et a dessiné les contours qu'elle aura selon lui.

Il pouvait sembler au vu de la vision qui est la sienne sur le pouvoir incarné par Bouteflika que cette opposition rejeterait en bloc et sans nuance le projet présidentiel au motif que contestant la légitimité électorale de son promoteur elle ne peut souscrire aux retouches qu'il a décidé de porter à la loi fondamentale du pays. Elle s'en est abstenue et paraît même approuver les aspects du projet constitutionnel dont Bouteflika a fait état dans son message. Notamment ceux ayant trait à la séparation des pouvoirs, aux garanties des droits et libertés du citoyen, à l'octroi de plus de pouvoir à la représentation nationale et une meilleure considération pour l'opposition ainsi que l'instauration constitutionnalisées d'un mécanisme indépendant de contrôle et de suivi des élections. Autant d'objectifs que Bouteflika a déclaré comme allant être concrétisés par la révision constitutionnelle qu'il a mise en chantier qui sont rappelés les points fondamentaux du cahier de doléances de l'opposition. Celle-ci ne pouvait par conséquent en refuser la possible concrétisation du seul fait que le pouvoir peut en avoir pris l'initiative.

et au confortement de la démocratie et des libertés citoyennes, et qu'elle attend pour se prononcer de prendre connaissance du contenu réel du projet de révision de la loi fondamentale. Son attitude est on ne peut plus justifiée tant le pouvoir a démontré qu'il est réfractaire aux notions d'Etat de droit, de démocratie et de libertés citoyennes et que tout en se prévalant de vouloir leur instauration, il a pris l'initiative de lois et mesures qui leur ont été attentatoires.

Dubitative sur les assurances données par le président que son projet de révision va dans le sens de ce qu'elle revendique, l'opposition s'est gardée de s'inscrire dans le refus de son projet qui la contraindrait à se retrouver en porte à faux avec ce qu'elle réclame du pouvoir si d'aventure il s'avère que Bouteflika a effectivement tenu compte de ses revendications fondamentales. Bouteflika vient certes de forcer cette opposition à ne plus s'en tenir à son exigence d'une transition démocratique, mais ce que faisant, il se condamne lui aussi à démontrer que son engagement à opérer les changements et réformes de nature démocratique n'est pas que tromperie. Faute de quoi la frustration qu'il en découlera chez les citoyens et la société civile sera terrible et aux conséquences destructrices pour l'Etat et la nation.

La Diaspora des Algériens, résidant à l'étranger, réclame plus de 30 élus à l'APN

R. N.

L'Association, Diaspora des Algériens résidant à l'étranger (DARE), demande une augmentation du nombre d'élus à l'APN, dans une lettre remise à Abdel-Kebir, des élus, représentant la Communauté algérienne de France», Matalli, député d'Oran, «à transmettre au président de l'APN. (Assemblée populaire nationale)», DARE réclame une «meilleure représentativité de la Communauté algérienne, résidant en France», à travers une «augmenta-

tion du nombre d'élus, au sein de l'APN.» L'association estime que le nombre de représentants des Algériens de l'étranger «proportionnellement à la population» reste à «élargir et à structurer, notamment en France, premier pays d'immigration».

Selon DARE, «le nombre de députés, représentant la Communauté algérienne, en France, est resté figé au texte législatif de 1977», au moment où «la France comptait 1 million d'Algériens en France, pour 4 députés». Aujourd'hui, les choses ont changé, affirme l'As-

sociation, citant «l'ambassadeur de France, en Algérie, Bernard Emié», la France «compte une population de 7 millions de Franco-Algériens». Et constate que «le nombre de représentants n'a pas évolué». Il est, donc, évident que le nombre d'élus doit correspondre à l'évolution démographique de notre population», estime, encore, l'association. Et se basant sur la «règle de représentation en Algérie» qui «est de 1 élu au sein du parlement pour 83.000 habitants», DARE déduit qu'il «faudrait plus de 30 parlementaires pour 3 millions d'Algériens, en Fran-

ce» avec «au moins 15 hommes et 15 femmes pour que la parité soit prise en compte». «Outre le nombre de députés à augmenter, il faudrait aussi revoir le découpage des circonscriptions», ajoute le communiqué de DARE, rappelant que «près des deux tiers de la communauté réside sur la région Ile-de-France» alors que l'actuel découpage donne «2 députés pour la moitié nord de la France et 2 autres pour la moitié sud de la France». Concluant qu'il «faudrait, donc, au minimum, une dizaine de députés sur la région Ile-de-France».

Tirage du N° 6368
119.652 exemp.

Le Quotidien
D'ORAN
Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur
de la Publication
Mohamed Abdou
BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction
041.23.25.20

Imp.: Oran : Imprimerie
"Le Quotidien d'Oran"
Alger : Imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.
Ouargla : S.I.A.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr

Rédaction Algéroise
Tél.: 021.64.96.39 - Fax: 021.61.71.57
Pub Tél.: 021.64.96.44

Rédaction Constantinoise
Tél.: 031.92.12.11
Fax: 031.92.12.22

Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.58.85.52- Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE - Sud: TDS

La Banque mondiale remet en cause l'un de ses dogmes

Les indicateurs économiques ne suffisent pas à évaluer le climat social. La Banque mondiale l'admet dans un récent rapport, ce qui l'amène à prendre un virage politique prononcé.

Abed Charef

La Banque mondiale a remis en cause un de ses dogmes. Dans un rapport rendu public le 21 octobre, cette institution, qui reste pourtant l'une des meilleures références de l'économie mondiale, notamment dans ses analyses et recommandations à l'adresse des pays du Sud, a reconnu qu'elle surestimait les indicateurs économiques dans l'appréciation du degré de frustration dans de nombreuses sociétés, et particulièrement celles de la région MENA (Afrique du Nord et Moyen-Orient). Cette erreur a induit les analystes de la Banque mondiale en erreur et n'a pas permis de voir venir le «printemps arabe», admet implicitement l'organisation.

«Le recours longtemps fait aux indicateurs économiques comme baromètre du progrès dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord ne rendait pas compte du degré de frustration et de mécontentement que nourrissait la région à la veille du printemps arabe», admet la Banque mondiale. Ce constat s'est imposé au lendemain du «printemps arabe», dans lequel la Banque mondiale relève ce qu'elle considère comme un «paradoxe». Il y avait des «taux de croissance systématiquement élevés au cours des années ayant précédé le printemps arabe», selon le rapport, mais en parallèle, «les sondages menés auprès des populations indiquent une baisse brutale des scores de satisfaction à l'égard de la vie». «Des manifestations de grande envergure ont eu lieu dans un contexte pourtant marqué par l'amélioration des conditions économiques», alors que le schéma classique ne prévoit des manifestations que dans les situations de dégradation de la situation économique.

PARADOXES

Ce sentiment d'insatisfaction était en particulier perceptible au sein des classes moyennes, une catégorie à laquelle les institutions internationales accordent une place prépondérante. Dans la littérature économique des dernières années, l'élargissement de la classe moyenne est considéré comme un indicateur essentiel de la prospérité économique, elle-même garante de la stabilité politique. Comment expliquer que l'amélioration des indicateurs économiques ne se répercute pas sur la qualité de la vie ? Le rapport de la Banque mondiale note en effet «un mécontentement croissant largement partagé à l'égard de la qualité de la vie» à la veille du printemps alors que les économies semblaient progresser. «Les personnes ordinaires étaient frustrées de voir se dégrader leur niveau de vie, une situation qui se traduisait par le manque d'emplois de qualité dans le secteur formel» et une

faible prestation de services publics. Aujourd'hui, les experts de la Banque mondiale tentent de mieux comprendre ce qui s'est passé, mais ils relèvent d'ores et déjà que des dérives encore plus graves restent possibles, car «la situation a continué à se détériorer dans la région parce que nombre des facteurs à l'origine du mécontentement populaire ayant précédé le printemps arabe existent encore aujourd'hui», selon les propos de Mm Elena Ianchovichina, économiste principale pour la région MENA. Celle-ci redoute un nouvel engrenage de violence. «S'il est vrai que les revendications à elles seules n'entraînent pas de guerres civiles, les soulèvements motivés par ces revendications peuvent se transformer en guerres civiles», particulièrement dans des sociétés où «des critères ethniques ou sectaires» peuvent déraiser.

INCERTITUDES

Fait aggravant, «de nombreux pays de la région semblent être au bord du chaos», alors que «l'instabilité persistante de la région MENA et les difficultés économiques pourraient entraîner des bouleversements au sein des populations, en raison du mécontentement qui ne cesse de grandir».

Ceci a naturellement amené la Banque mondiale à revoir sa démarche, pour lancer «une nouvelle stratégie pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord». Cette vision nouvelle accorde une place plus importante aux facteurs politiques, moins à l'économie, même si les experts de la Banque mondiale prennent beaucoup de précautions pour l'évoquer. «Axée sur les causes de conflit», la nouvelle stratégie «vise à promouvoir la paix et la stabilité», admet le rapport, avant d'aller plus loin : «l'un des objectifs de cette nouvelle stratégie est de rétablir les liens entre les citoyens et les pouvoirs publics, par l'amélioration de la prestation des services et l'accroissement de la transparence et de l'éthique de responsabilité». En langage clair, cela signifie que la Banque mondiale va s'occuper davantage de lutte contre la corruption et de bonne gouvernance, plutôt que de se limiter aux classiques que constituent le taux de croissance, l'inflation et le PIB. Ce qui amène la BIRD à changer de paradigme, pour situer les nouveaux enjeux politiques. «L'ancien contrat social de redistribution sans donner voix au chapitre a cessé de fonctionner avant 2011, en particulier pour la classe moyenne. Les gens voulaient se faire entendre et avoir de véritables opportunités de progrès économique», estime le rapport, qui sort l'institution de son «économisme traditionnel» pour la placer comme un nouvel acteur de politique internationale, qui assume désormais son rôle.

Benkhalfa

Le gasoil à 19 dinars et le «super» à 25 dinars

L'augmentation de certains impôts prévus par le projet de loi de finances 2016 ne toucheront pas les couches défavorisées, a affirmé lundi le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa. Intervenant au Forum de la Radio nationale, le ministre a indiqué que ces nouvelles mesures fiscales et taxes visaient à rationaliser la consommation des produits dont le subventionnement pèse lourdement sur le budget de l'Etat. Le projet de loi de finances 2016 (PLF 2016) propose de relever le taux de la TVA pour passer de 7% actuellement à 17% sur la vente de gasoil, sur le gaz naturel lorsque la consommation dépasse 2.500 thermie/trimestre et sur l'électricité lorsque la consommation dépasse les 250 kilowatt-heure/trimestre. Avec ces augmentations, les prix des carburants vont passer à 19 DA/litre pour le gasoil et à 25 DA/litre pour l'essence super. Pour M. Benkhalfa, l'Etat continuera à subventionner les prix de ces produits tant que la consommation est «raisonnable», mais dès que celle-ci dépasse un certain niveau, le citoyen doit payer ces nouvelles taxes. «Mais malgré cette augmentation, le prix de vente de ces produits (gasoil, électricité et gaz) ne couvrira toujours pas son prix de revient», selon lui, ajoutant que ces nouvelles dispositions fiscales visent aussi à réduire les flux de contrebande aux frontières qui ciblent en particulier les carburants.

Par ailleurs, il a rappelé que le PLF 2016 propose de réduire les dépenses budgétaires de 9% par rapport à 2015, une baisse qui concerne les dépenses de fonctionnement. Cependant, M. Benkhalfa a assuré qu'il n'est pas question de réduire les salaires ni de réduire le niveau d'investissement public puisque nous maintiendrons le même niveau du budget d'équipement» lequel se chiffre à 3.176,8 milliards



Ph.: Arch.

DA. Interrogé par l'APS sur l'éventuel recours de l'Algérie à un emprunt extérieur pour financer ses grands projets structurants, M. Benkhalfa a indiqué que ce type de financement visait à diversifier les ressources de financement extra-budgétaires, écartant toute possibilité de recourir à un endettement extérieur pour financer le budget de l'Etat.

«Ces financements extérieurs seront des partenariats public-privé entre des acteurs économiques nationaux et internationaux et non entre Etat et Etat», a précisé le ministre, en précisant que ces emprunts devraient être approuvés, au cas par cas, par le gouvernement. Il a également expliqué que ce type de financement, très répandu à travers le monde, permettrait à l'entreprise, chargée de réaliser un projet, de partager le risque avec son partenaire étranger puisque ce dernier participe dans son financement. A rappeler que le ministre du Commerce, Bakhti Belaib, avait évoqué récemment la possibilité de l'Algérie de recourir à un emprunt bancaire auprès de la Chine pour financer les grands projets nécessi-

tant d'importants financements. A une question sur l'opération de bancarisation des fonds informels contre le paiement d'une taxe forfaitaire de 7%, lancée en août dernier dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2015, M. Benkhalfa a indiqué que celle-ci se déroulait dans de «bonnes conditions», mais s'est gardé de préciser le montant collecté jusqu'à maintenant. «Peut-être, d'ici la fin de l'année, nous pourrions établir un bilan», s'est-il contenté de répondre. En outre, il a réaffirmé qu'en dépit de la baisse drastique des revenus pétroliers, l'Algérie dispose encore d'une marge de manoeuvre: «Nous sommes dans une tourmente internationale. Toute l'économie mondiale est affectée, y compris les grandes puissances. Mais pour nous, l'Algérie, nous avons une marge de manoeuvre». Toutefois, a-t-il admis, «cette marge ne suffit pas. C'est le travail qui va nous protéger (de la crise)», appelant les Algériens à faire preuve du «patriotisme économique» en veillant à ne pas gaspiller les ressources de la nation.

Raina Raïkoum
El yazid Dib

Bonne fête !

Alger, le 31 octobre au profond soir. La police. Le 1 novembre aux premières heures

aurorales. Y a que le néant et la police. C'est cet agent qui par sa silhouette remplit la ville. Le seul qui bosse en férié. C'est lui qui fait en fait le jour et la nuit. Il encadre la quotidienneté et meuble le vide. En ce 1er novembre, ils sont là identifiant un événement. Et les autres ? Les bras de Morphée ne semblent pas pouvoir les libérer avant que les leurs solaires ne tapotent en leurs vitres endimanchées.

Le premier novembre est une date particulière, une journée chômée et payée. C'est un arrêt mémoriel que l'on devait observer chacun à sa façon, chacun selon son intonation intérieure. Le vivre en silence, par pensée, résurrection, errance ne suffirait-il pas à chacun de nous de faire le voyage en arrière du temps, dans le sillage des mémoires encore blessées ? Ainsi dans nos boulevards, nos quartiers et nos villes, un premier novembre s'annonce par les couleurs des fanions et autres guirlandes que la mairie le plus souvent sous l'impulsion traditionaliste du wali tend à mettre en exergue. Il leur est un programme. Fêter et faire fêter le premier novembre ou toute autre «fête» nationale par sa population est devenu une mission tout aussi banale que celle d'atrouper les éternels constants invités en la circonstance.

Comment fête-t-on maintenant Novembre ? Allez voir, qui se trouve sur la placette publique à 00 heure de chaque nuit de ce jour qui a terrifié l'OTAN et rassemblé tout un peuple. L'on ne trouve que des officiels. Ce peuple, l'héritier de

l'autre peuple, dort. Il se réveille le lendemain pour scruter le décor urbain pavoisé et guirlandé. Pas plus. A l'épo-

que, dans chaque maison, maisonnette, chaumière ou gourbi, l'emblème national «nedjma ou hlel» en constituait le principal et sacré ornement domestique. On le faisait brandir à chaque occasion. Ces drapeaux fusaient de partout lors des fêtes nationales. Même dans les écoles post-indépendance l'ensemble des travaux scolaires manuels étaient conçus tels que faire des calots, des insignes et tous ce qui peut signifier clairement des signaux forts du nationalisme, exprimait ardemment l'amour de la patrie. En ces temps cet étendard, semble-t-il, est en passe de devenir une exclusivité de l'Etat et de ses collectivités. Le nationalisme n'est pas une exclusivité étatique ou un document de service public. Il ne s'octroie pas. C'est un comportement, un esprit, une pieuse pensée et une profonde réflexion. On appellerait ça aujourd'hui la citoyenneté. Chacun y est soumis, chacun y a droit.

Si l'administration se retire de l'organisation de ces fêtes, il n'y aurait que des jours et des jours qui se ressemblent. Le premier Novembre ou le 5 Juillet, si match n'y est pas, ne serait qu'un autre temps d'un autre jour à perdre encore dans l'anonymat le plus entier de la chronologie. Et c'est toujours ce policier qui tend à nous rappeler par sa présence matinale sous les oriflammes accrochés par la mairie que le jour est une date à fêter. Le soleil s'apprête à se diffuser et chasser sur Alger ses brumes pour le remettre à ses embarras et ses bouchons. Le policier sera encore là pour l'aider à le faire. Bonne fête novembriste !

Amine Yarichane retrouvé sain et sauf

Le colonel Kerroud, directeur de la communication auprès du commandement national de la Gendarmerie nationale a annoncé, hier, en marge de l'installation du nouveau commandant du 1^{er} groupement régional de la Gendarmerie nationale, que l'enfant Amine Yarichane, âgé de 8 ans, disparu depuis le 21 octobre dernier, à proximité de son domicile familial, à Dely Brahim, à Alger a été retrouvé sain et sauf hier (lundi) et a été rendu à ses parents, aussitôt après.

Tahar Mansour et R.N.

Selon la Gendarmerie, la première action entreprise était de retrouver l'enfant sain et sauf et de lui faire réintégrer sa famille puis, comme second objectif de retrouver et d'arrêter les ravisseurs pour les présenter à la justice. Pour ces derniers, nous apprenons que plusieurs arrestations ont été opérées, aussi bien à Alger que dans des wilayas environnantes, alors que des domiciles et des locaux ont été perquisitionnés. Dans l'après-midi, le procureur de la République près le Tribunal de Bir Mourad Rais, a affirmé que l'enquête se poursuivait pour l'arrestation de tous les membres de la bande impliqués, dans l'enlèvement du petit Amine Yarichane. « L'enquête se poursuit toujours pour l'arrestation de tous les membres de la bande criminelle impliquée dans ce crime et qui réclamait une rançon à la famille de l'enfant contre sa libération », a indiqué le procureur de la République, dans un communiqué. La même source a rappelé que l'enfant Amine Yarichane, enlevé le 21 octobre dernier, près de son domicile, sis à la cité «11 Décembre» à Dely Brahim (Alger) a été retrouvé, lundi, à 6h du matin. L'enfant

a été retrouvé à El Mohammadia, à El-Harrach dans une demeure mise sous-scellés, depuis des années, suite à une affaire de drogue. « Il a été retrouvé avec l'un des ravisseurs, une connaissance de son père », ajoute la même source.

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh, avait affirmé, jeudi dernier, à Alger que « l'enquête préliminaire concernant l'enlèvement de l'enfant Amine Yarichane, connaît « une avancée ». « L'enquête préliminaire concernant l'affaire de l'enfant Amine se poursuit et tous les moyens scientifiques sont déployés à cet effet pour parvenir à la vérité », avait indiqué M. Louh, à l'issue de sa visite à l'Institut national de la criminalistique et de la criminologie de la Gendarmerie nationale (INCC-GN). Il a ajouté qu'une enquête préliminaire a été ouverte, par les services compétents, de la Gendarmerie nationale, dès l'annonce de la disparition de l'enfant, précisant qu'aucune autre déclaration ne peut être faite avant le retour de l'enfant sain et sauf.

Amine Yarichane a été retrouvé « sain et sauf » par la Gendarmerie nationale, après une enquête et des recherches dans lesquelles « de moyens techniques développés ont été utilisés ».

Pénurie du médicament Sintron Les aveux du Snapo

Abdelkrim Zerzouri

Aucune explication plausible pour cerner les ambiguïtés qui entourent la pénurie du médicament vital Sintron (Acénocoumarol), un traitement prescrit pour les personnes souffrant de pathologies cardiaques et autres maladies nécessitant cet anticoagulant. Autant dire que l'énigme de cette pénurie, qui perdure depuis des mois, au grand dam des malades atteints de pathologies cardiaques, demeure entière. « Il existe, effectivement, un problème pour ce médicament (ndlr, Sintron). Et nous n'arrivons pas à situer l'anomalie sur le terrain », a reconnu le président du Syndicat national algérien des pharmacies d'officines (Snapo), M. Messaoud Belambri. Joint hier, au téléphone, M. Belambri précisera que le médicament Sintron est disponible mais en quantité très insuffisante chez certains pharmaciens, alors que d'autres ne l'ont pas du tout sur les étals car n'ayant pas été approvisionnés, chose qui explique que « le médicament en question est, de toute évidence, très mal distribué ». Le pharmacien reste, donc, totalement « impuissant » face à cette perturbation très préjudiciable à la santé du malade atteint de pathologie cardiaque, pour lequel la prise du médicament Sintron est indispen-

sable. Le responsable du Snapo rappellera que le ministre de la Santé avait souligné ces derniers jours que le Sintron existe en quantité suffisante; il avait même indiqué que les quantités importées dépassent celles habituellement programmées. Hélas, sur le terrain, ces affirmations restent aléatoires. Les malades qui suivent un traitement à base de Sintron recourent au marché parallèle, prenant souvent attache avec ceux qui se rendent en Tunisie ou en France, pour leur demander de leur ramener avec eux quelques boîtes. Une épreuve franchement très pénible pour les patients. Le président du Snapo nous apprendra, pour sa part, que le problème a été signalé au ministère de tutelle lors des réunions périodiques avec le comité de concertation sur les médicaments, mais le problème persiste. « Généralement, lorsqu'une pénurie touche un médicament, il faut du temps pour que la situation retrouve son cap normal, mais il faut tirer les leçons et songer à une autre stratégie », estime le président du Snapo. Ce dernier préconise l'adoption d'« un plan stratégique » où l'on devrait prévoir « une diversification » de marques de ce même médicament, « aller vers le générique » pour alléger la pression, ainsi que d'autres options à étudier pour sortir de ce piège qui semble ligoter tout le monde à un seul fournisseur.

Bouira

Un bus se renverse, 20 blessés

Farid Haddouche

Un bus de voyageurs s'est renversé dans la journée d'hier lundi sur l'autoroute Est-Ouest à proximité de la commune de Djebahia, située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Bouira.

Le bus venant de Guelma vers Alger et transportant une cinquantaine de passagers a dérapé sur une chaussée glissante et s'est renversé sur le bas-côté de la route. Vingt personnes ont été blessées. Elles ont été prises en charge sur place par les secouristes de la Protection civile.

Réunion tripartite sur la crise libyenne à Alger Convergence sur une solution politique

L'Algérie, l'Égypte et l'Italie ont convenu, hier à Alger, de poursuivre leurs concertations autour de la crise libyenne à travers les rencontres communes dans le cadre des efforts pour le règlement du conflit dans ce pays par le dialogue inclusif devant aboutir à une décision souveraine impliquant toutes les parties libyennes. La position des trois pays a été exprimée lors de la réunion tripartite ayant regroupé, du côté algérien, le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des États arabes, Abdelkader Messahel, le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Choukry et le ministre italien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Paolo Gentiloni, pour examiner la situation en Libye dans le cadre des concertations engagées par ces pays. Lors de cette troisième réunion du genre, les trois responsables ont fait part de la convergence de vues sur « la nécessité urgente de former un gouvernement de transition en Libye, basé sur un large consensus interlibyen ». Pour les ministres, ce staff exécutif représentant toutes les franges du peuple libyen aura pour mission la gestion de « la période transitoire », à même de faire face aux défis qui s'imposent aux Libyens, notamment sur les plans économique et sécuritaire. M. Messahel a affirmé que la réunion traduit « la préoccupation des trois pays quant à la situation en Libye et celle des pays voisins du bassin méditerranéen et de la région du Sahel ». Pour le ministre algérien, la rencontre a permis l'expression de la « convergence totale de vues sur l'importance de poursuivre les concertations afin d'aboutir à un règlement politique susceptible de mettre fin à la crise libyenne et préserver la sécurité ainsi que la souveraineté de ce pays ». M. Messahel a, en outre, réaffirmé « le soutien constant de l'Algérie aux efforts de l'ONU visant à rapprocher les positions

entre les parties libyennes et la formation d'un gouvernement d'union nationale. M. Messahel a, dans ce sens, insisté sur la légitimité de ce gouvernement qui jouera le rôle d'« interlocuteur de la communauté internationale et des partenaires de la Libye aux niveaux régional et international ». A ce propos, il a affirmé que le projet d'accord politique onusien pour le règlement de la crise libyenne est « suffisamment consensuel » et « rassurant », appelant les parties libyennes à « placer l'intérêt du peuple libyen au-dessus de toute considération » de manière à « réaliser les aspirations du peuple libyen à une vie digne, à la paix et à la quiétude ». « Aujourd'hui et au vu de l'ampleur et de la gravité des défis sécuritaires qui se posent à la Libye, notamment ceux liés au terrorisme et à la criminalité, il est impératif de parvenir à un consensus entre les partenaires libyens à même de préserver la Libye du chaos », a ajouté M. Messahel. De son côté, le chef de la diplomatie égyptienne, M. Choukry, a souligné, dans une allocution à l'ouverture des travaux de la réunion tripartite, l'importance de « poursuivre le travail commun pour la formation d'un gouvernement d'union nationale en Libye et d'apporter le soutien nécessaire au peuple libyen afin de concrétiser ses aspirations sur le terrain ». « Nous œuvrons ensemble pour instaurer la paix et la sécurité en Libye et l'élimination du terrorisme, ce fléau qui menace non seulement la Libye, mais toute la région », a-t-il soutenu. A propos du projet d'accord onusien pour un règlement de la crise en Libye, M. Choukry a estimé qu'il (le projet) constituait un « cadre fédérateur qui sert l'intérêt du peuple libyen » face aux défis qui se posent au pays, affirmant que l'Égypte « soutient et salue les efforts des Nations unies pour la formation d'un gouvernement d'union nationale dans ce pays ». Le ministre égyptien a estimé dans ce contexte que le

peuple libyen est seul à même de décider de son sort dans un cadre qui garantit la sécurité et la stabilité de la Libye et préserve son intégrité territoriale. Il a, en outre, appelé la communauté internationale à « soutenir le gouvernement d'union nationale libyen, après sa formation, pour répondre aux attentes des Libyens ». Quant au ministre italien des Affaires étrangères, M. Gentiloni, il a réitéré le soutien de son pays en faveur d'un accord politique devant aboutir à la constitution d'un gouvernement d'union nationale en Libye, affirmant, à cet égard, que l'Italie soutient les efforts allant dans ce sens de manière à contribuer à instaurer la paix et la sécurité dans la région et en Méditerranée. « La décision d'aller vers un gouvernement d'union nationale est entre les mains du peuple libyen et de ses institutions », a-t-il affirmé, mettant l'accent sur « le respect de la souveraineté de la Libye ». Il a, en outre, précisé qu'à travers cette réunion tripartite, les trois pays « transmettent un message de paix » à la Libye, réitérant par la même occasion leur « disponibilité à soutenir et accompagner le processus de stabilisation et de reconstruction de la Libye ». Pour M. Gentiloni, il s'agit, en effet, de répondre aux attentes des Libyens qui aspirent, a-t-il dit, « à recouvrer la paix et la stabilité dans leur pays ». A cette occasion, le chef de la diplomatie italienne a exprimé son souhait de voir l'émissaire onusien en Libye, Bernardino Leon, poursuivre sa mission dont la priorité est « la formation d'un gouvernement d'union nationale ». Par ailleurs, l'Algérie et l'Égypte entretiennent des concertations dans le cadre du groupe des pays voisins de la Libye, créé à Alger en 2014 à l'initiative de l'Algérie et regroupant également la Libye, la Tunisie, le Soudan, le Tchad et le Niger. Une septième réunion de ce cadre de concertation et de suivi se tiendra en novembre courant à Alger.

Agriculture

De nouvelles mesures pour la filière lait

Le gouvernement a décidé de nouvelles mesures en faveur des éleveurs et des opérateurs de la filière lait en augmentant la subvention du lait cru et en encourageant l'investissement dans la production laitière et de l'alimentation, a appris l'APS lundi auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Ces mesures ont été arrêtées suite à un processus de dialogue et de concertation engagé par le ministère avec les représentants des éleveurs de bovins laitiers et des professionnels de la filière lait. Ainsi, pour répondre aux préoccupations des éleveurs de bovins laitiers et préserver les investissements exist-

tants, le gouvernement a décidé que le prix de référence du litre de lait cru de vache soit fixé à 50 DA, à savoir 36 DA le prix de cession du lait cru aux laiteries et 14 DA de subvention de l'Etat, contre respectivement 34 DA et 12 DA auparavant. L'augmentation de la subvention (14 DA) vise à inciter les éleveurs à produire un lait de qualité, sain et marchand, selon la même source.

Le nouveau prix de référence est appliqué à partir du 2 novembre, selon le ministère qui précise néanmoins que le prix à la consommation du lait pasteurisé conditionné en sachet est maintenu à 25 DA/litre. Pour les laiteries, elles sont

appelées à développer sur le marché un segment de produit de lait cru sous forme Tetra pack (UHT) dont le prix est libre et à développer la production de lait en poudre pendant la période de forte lactation. En réponse à la préoccupation des éleveurs relative à l'accès à l'aliment de bétail et à la régulation du marché de ce produit, il a été décidé d'approvisionner directement les éleveurs en son, issu de la trituration des blés soutenus par l'Etat. C'est l'Office algérien interprofessionnel des céréales (Oaic) et l'Office national d'aliment de bétail (ONAB) qui veilleront à ce que les minoteries exécutent cette décision.

Constantine et Bordj Bou Arreridj Découvertes de 4 canons de confection artisanale et 8 bombes

Deux détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont découvert et détruit dimanche à Constantine et Bordj Bou Arreridj cinq (5) casemates aménagées, contenant des canons de confection artisanale et des bombes, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). « Dans le cadre de la lutte antiterroriste, deux détachements de l'Armée nationale populaire relevant

respectivement des secteurs opérationnels de Constantine et de Bordj Bou Arreridj (5^{ème} Région militaire) ont découvert et détruit, le 1^{er} novembre 2015, cinq (05) casemates aménagées contenant quatre (04) canons de confection artisanale, huit (08) bombes, une paire de jumelles, des outils de soudure, des pièces d'identité falsifiées, des médicaments et d'autres objets », précise la même source.

Par ailleurs et dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, deux détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamarrasset et d'In Guezzam (6^{ème} Région militaire) « ont appréhendé trente-trois (33) contrebandiers et saisi un camion, un véhicule tout-terrain, sept (7) détecteurs de métaux et des téléphones portables », ajoute le MDN.

Egypte

Seule une «action extérieure» peut expliquer le crash de l'avion russe



L'Airbus A321 qui s'est écrasé samedi en Egypte était "en excellent état technique" et seule une "action extérieure" peut expliquer le crash du vol charter, a assuré hier lundi un dirigeant de la compagnie aérienne Metrojet, excluant également une erreur humaine. "L'avion était en excellent état technique", a déclaré lors d'une conférence de presse Alexandre Smirnov. "Nous excluons une défaillance technique ou une erreur de pilotage", a-t-il ajouté, soulignant: "La seule cause possible est une action extérieure", a-t-il dit sans préciser de quelle action ou facteur il pouvait s'agir.

L'appareil de la compagnie Metrojet, qui appartient au transporteur Kogalymavia, s'est écrasé dans le Sinaï samedi à l'aube 23 minutes après son décollage de la station balnéaire de Charm el-Cheikh vers Saint-Petersbourg. La catastrophe, la pire jamais connue par la Russie, a fait 224 morts (217 passagers et sept membres d'équipage). "Tout porte à croire que dès le début de la catastrophe, l'équipage a perdu le contrôle total" de l'avion, a rapporté Alexandre Smirnov. "L'avion était incontrôlable, il ne volait pas mais tombait, et le passage d'une situation de vol à une situation de chute s'explique apparemment par le fait que l'avion a subi un dégât consécutif de sa structure", a expliqué le dirigeant sans plus de précisions. Le responsable de la compagnie qui exploitait l'avion a précisé que les pilotes n'avaient pas "essayé d'entrer en contact radio" avec les contrôleurs

aériens au sol. Dimanche, le chef des experts aéronautiques qui participent à l'enquête, Viktor Sorotchenko, avait indiqué que l'appareil s'était "disloqué dans les airs", ce qui explique que les débris soient éparpillés sur une zone de 20 km². Les autorités égyptiennes et russes ont déclaré ne pas être pour le moment en mesure d'annoncer les causes du crash. L'hypothèse d'un attentat reste envisagée après la revendication de la branche égyptienne du groupe djihadiste Etat islamique (Daech), qui a annoncé samedi avoir détruit l'avion en représailles, selon elle, aux bombardements russes en Syrie. Dès l'annonce de la catastrophe, les regards se sont tournés vers Metrojet, une petite compagnie charter, la Russie ayant connu ces dernières années plusieurs crashes impliquant de petites compagnies exploitant souvent peu d'avions. Une enquête a été ouverte concernant de possibles violations de la réglementation et des perquisitions menées dans ses locaux.

"Nous sommes certains que nos appareils sont en bon état de marche et que le niveau de nos pilotes correspond aux standards internationaux, voire plus", a insisté lundi la porte-parole de Metrojet Oxana Golovina lors de la conférence de presse. Elle a confirmé également les arriérés de salaires annoncés peu avant par l'inspection russe du travail, qu'elle a expliqués par les difficultés actuelles du marché aérien russe: "La compagnie n'a pas de problème financier qui aurait pu affecter la sécurité".

Le C919 dévoilé à Shanghai

Un avion chinois pour concurrencer Boeing et Airbus

Le premier exemplaire du C919, le moyen-courrier conçu par l'avionneur chinois Comac pour concurrencer les A320 d'Airbus et 737 de Boeing, est sorti hier lundi des chaînes d'assemblage et a été dévoilé à Shanghai -- un appareil emblématique des ambitions aéronautiques de Pékin. L'avion long de 39 mètres, de couleur blanche avec un aileron vert, est sorti d'un gigantesque hangar décoré aux couleurs du drapeau chinois pour être présenté devant un public choisi, a rapporté un journaliste de l'AFP. Il aura fallu plus d'une année pour assembler ce premier C919 sur le site shanghaien de la Commercial Aircraft Corp. of China (Comac), groupe sous contrôle étatique.

"La sortie du premier appareil C919 marque une étape importante dans le développement du premier avion de conception chinoise", s'est réjoui le président de la Comac, Jin Zhuan-gong, lors de la cérémonie. Avec cet appareil d'une capacité de 168 passagers et d'une portée de 5.555 km, Pékin entend ouvertement rivaliser sur les vols régionaux avec deux "stars" internationales du moyen-courrier, le B737 de l'américain Boeing et l'A320 de l'européen Airbus. Et ce alors que le marché chinois connaît une croissance insolente: avec une demande

dopée par l'essor de la classe moyenne, la Chine aura besoin de 6.330 avions de ligne sur les vingt années à venir, selon des projections de Boeing, qui table sur un triplement de la flotte du pays durant cette période. "Le secteur du transport aérien ne peut pas se reposer uniquement sur des importations. Une grande nation se doit d'avoir son propre grand appareil commercial", a observé lundi Li Jiayang, patron de l'aviation civile chinoise, devant un auditoire composé d'officiels et d'industriels. Le C919 accomplira son premier vol d'essai courant 2016, a ajouté M. Li -- un nouveau retard notable alors que la Comac avait envisagé de le faire voler d'ici à la fin de l'année, après déjà plusieurs délais.

Dans ces conditions, le voyage inaugural pourrait n'intervenir qu'en 2017, selon des informations du journal officiel China Daily. La Comac assure avoir déjà enregistré 517 commandes pour l'appareil, presque exclusivement de la part de compagnies chinoises. S'il est conçu en Chine, le C919 a cependant profité de technologies étrangères: il est ainsi équipé de moteurs Leap, plus précisément du modèle Leap-1C, développé par l'américain General Electric et le français Safran au sein de leur coentreprise CFM International.

De nouveau seul aux commandes après son triomphe électoral Erdogan, la revanche du «sultan» contesté de la Turquie

Par Philippe Alfroy, avec Burak Akinci de l'AFP

Le président turc Recep Tayyip Erdogan se préparait hier à former un gouvernement entièrement à sa main après la victoire écrasante de son parti aux législatives, saluée par des marchés financiers en quête de stabilité mais redoutée par l'opposition. Contre tous les pronostics, son Parti de la justice et du développement (AKP, islamo-conservateur) s'est largement imposé en raflant 49,4% des suffrages et une majorité absolue de 316 des 550 sièges du Parlement, selon les résultats définitifs rendus publics dans la nuit par les chaînes d'information locales. Cinq mois à peine après le revers retentissant concédé lors du scrutin du 7 juin, ce succès constitue une revanche éclatante pour M. Erdogan, dont le règne sans partage sur le pays depuis treize ans suscite de plus en plus d'inquiétudes. Symboliquement, l'homme fort du pays a célébré son succès lundi matin par une prière à la mosquée d'Eyup, comme le faisaient les nouveaux sultans de l'Empire ottoman. "La volonté de la nation s'est exprimée en faveur de la stabilité (...) j'ai toujours dit +une nation, un drapeau, un pays, un Etat", s'est-il réjoui à l'issue de sa visite. Sûr de lui, le chef de l'Etat s'est également permis de sermonner ses critiques, notamment ceux de la presse internationale, en les pressant de respecter le verdict des urnes. "Mais je n'ai pas constaté (chez eux) une telle maturité", a griffé M. Erdogan.

Son succès dimanche a été unanimement accueilli comme l'expression du désir de stabilité des électeurs turcs, dans un pays confronté depuis la fin de l'été à la reprise du conflit kurde et à la menace djihadiste, après l'attentat-suicide qui a fait 102 morts devant la gare centrale d'Ankara il y a trois semaines.

'FIN DE LA TRANSITION'

Pendant toute la campagne, le président et son Premier ministre Ahmet Davutoglu se sont posés en seuls garants de la sécurité et de l'unité du pays, agitant le spectre du "chaos" en cas d'absence de majorité absolue d'un seul parti. Ces élections "ont montré le succès de la stratégie d'Erdogan, qui a retenu sa chance dans les urnes, pris des



risques pour le pays et fait passer sa priorité de l'économie à la sécurité", a résumé lundi l'éditorialiste Murat Yetkin dans les colonnes du quotidien de langue anglaise Hürriyet Daily News. Sans surprise, les investisseurs se sont réjouis lundi matin du retour annoncé au "gouvernement d'un seul parti" à la tête du pays.

La bourse d'Istanbul a ouvert sa séance sur une hausse de plus de 5%, alors que la livre turque, qui avait perdu plus de 20% de sa valeur depuis le début de l'année, a enregistré un sursaut de plus de 4% face au dollar et l'euro. "Ce scrutin va mettre un terme à la période de transition qui régnait en Turquie et devrait permettre un renforcement de l'économie du pays", a pronostiqué l'analyste Valeria Bednarik, de la firme FXstreet. Les dirigeants du parti au pouvoir ont tous appelé depuis dimanche soir à l'unité du pays. "Il n'y a pas de perdants dans ce scrutin, la Turquie entière a gagné", a assuré M. Davutoglu lors de son discours de "victoire". "Les droits des 78 millions d'habitants sont sous notre protection", a-t-il promis.

VICTOIRE DE LA PEUR

Mais l'opposition s'est inquiétée de ce retour en force de M. Erdogan, régulièrement épinglé pour ses dérives autoritaires. "C'est la victoire de la peur", a titré lundi le quotidien Cumhuriyet, fer de lance de la critique du régime turc. "Person-

ne ne doit se considérer au-dessus des lois", a mis en garde dès dimanche soir le chef du parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate), Kemal Kiliçdaroglu, appelant le pouvoir à "respecter la suprématie du droit". Quatre jours à peine avant le scrutin, le raid spectaculaire lancé par la police, en direct devant les caméras pour prendre le contrôle de deux chaînes de télévision proches de l'opposition à Istanbul a suscité l'indignation dans le monde entier. "Il est fort probable que la Turquie ne devienne maintenant encore plus autoritaire en terme de liberté de la presse et de respect du droit", a estimé Natalie Martin, spécialiste de la Turquie à l'université Trent de Nottingham (Grande-Bretagne).

Derrière l'AKP, le Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate) est arrivé dimanche deuxième avec 25,4% des voix et 134 sièges, devant le Parti de l'action nationaliste (MHP, droite) avec 12% et 41 sièges, en fort recul. Entré triomphalement au Parlement en juin, le Parti démocratique des peuples (HDP, prokurde) n'a sauvé sa place que de justesse. Avec 10,7% des voix, juste au-dessus du seuil minimal de représentation, il a décroché 59 sièges. Son chef de file Selahattin Demirtas a dénoncé une élection "injuste", disputée sous la menace djihadiste, mais promis de continuer son combat "pour le processus de paix" entre Ankara et les rebelles du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

Chars et véhicules blindés des Emirats pour briser le siège d'une ville yéménite



Des dizaines de véhicules blindés des Emirats arabes unis, pays le plus impliqué dans la guerre anti-rebelles au Yémen avec l'Arabie saoudite, sont arrivés à Taëz pour briser le siège de cette ville du sud-ouest, ont rapporté lundi des journaux du Golfe. Le quotidien Gulf News a affirmé que des véhicules militaires avaient été vus en train d'entrer à Taëz par l'ouest et que des chars de combat, des

véhicules blindés et des munitions avaient été livrés à la "Résistance populaire" qui combat les rebelles chiïtes Houthis et leurs alliés, des unités restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh.

Cette "poussée finale" pour "libérer" la troisième ville du Yémen intervient alors que le médiateur de l'ONU Ismaïl Ould Cheikh Ahmed a confirmé jeudi à l'AFP son intention d'organiser des pourparlers de

paix entre le gouvernement yéménite et les rebelles vers la mi-novembre, probablement à Genève. Selon le quotidien émirati The National, les véhicules blindés arrivés à Taëz sont conduits par "des Yéménites" pro-gouvernementaux et "de nouveaux renforts vont venir à Taëz (depuis la province voisine) de Lahj". Déjà, la semaine dernière, des avions de la coalition arabe opérant au Yémen sous commandement saoudien avaient largué des armes et des munitions à des combattants pro-gouvernementaux à Taëz.

En mars dernier, cette coalition est intervenue au Yémen pour stopper l'avancée vers le sud des rebelles chiïtes pro-iraniens qui contrôlent depuis septembre 2014 la capitale Sanaa et une bonne partie du nord. En juillet, la coalition arabe a aidé les forces anti-rebelles à reconquérir Aden, deuxième ville du Yémen située dans le sud. Depuis fin mars, la guerre au Yémen a fait plus de 5.000 morts, dont au moins 2.600 civils, et quelque 25.000 blessés, selon des estimations de l'ONU.

61^{ème} anniversaire de la révolution 1^{er} novembre 1954/ 1^{er} novembre 2015

«Une révolution armée, seul recours espéré»

Par le Dr Boudjemâa
Haichour*

Suite et fin

LES NEUF HISTORIQUES SONT-ILS LES HÉRITIERS DU MESSALISME?

Les neuf historiques sont-ils les héritiers du Messalisme? On relève que les initiateurs du 1^{er} Novembre ont rallié à eux les islamistes, les notables de toutes obédiences, laïques, berbères, des amis de la cause algérienne de toutes confessions mais dans le gros des troupes proviennent de la paysannerie. Il y aura, selon la déclaration du 1^{er} Novembre 1954, l'Appel à une adhésion personnelle se dissociant de leurs formations politiques telles UDMA, Ulémas, PCA, tout en mettant le bloc historiquement dirigeant au centre de la décision et de l'orientation de la Révolution. Le flambeau de cette lutte de libération nationale est pris par une Génération de Jeunes purs, enthousiastes et dynamiques.

RÉVOLUTION OU L'ACTE FINAL DE LA DÉCOLONISATION

Que d'insurrections populaires ont eu lieu depuis la résistance contre le système de l'injustice et de la terreur coloniale, d'un guerrier affilié à la zaouïa Qadiria, l'Emir Abdelkader. La continuité de l'action résistante reflète si bien celle logique d'une Nation fière de son passé plusieurs fois millénaire et fonde et explique l'aboutissement à une éclatante Révolution populaire.

Plus qu'un élan contestataire, la révolution fut l'acte de tout un peuple qui se souleva sous la direction d'une élite militante farouchement attachée à la légitime cause du combat révolutionnaire jusqu'à l'arrachement de l'indépendance nationale. Cette guerre de Libération Nationale qui a abouti à la décolonisation, devint aussitôt un modèle en Afrique, en Asie et en Amérique Latine.

Le 1er Novembre 1954 consacra le début de la fin d'une présence coloniale et va ainsi aboutir à la renaissance de l'Etat moderne dans tous ses aspects. Le vent de la libération traversa l'ensemble du territoire, du nord au sud, de l'est à l'ouest.

1ER NOVEMBRE 54 OU SOURCE DE LÉGITIMATION

La révolution algérienne n'est pourtant ni la révolution française jacobine ni celle bolchevique. Elle est à l'image de la grandeur de son peuple. Elle est née de la profonde conviction des militants, elle ne glorifie point le culte de la personnalité comme ce fut le cas ailleurs. L'imaginaire national revisite la période 1954-1962, mais écrire l'histoire de la Révolution nécessite des matériaux que sont les archives et les témoignages des acteurs qui sont la source de légitimation de la vérité historique. Mais l'histoire de la Révolution algérienne reste douloureuse. Certains acteurs restent muets devant des situations vécues.

ET COMME DISAIT MONTESQUIEU:

« Tout citoyen a le devoir de mourir pour sa Patrie, mais nul n'est tenu de mentir pour elle ». Plus de sept

km de rayonnages et des milliers de tonnes de nos archives sont déposées à Vincennes, Aix en Provence ou Nantes. La revendication de rapatrier nos archives relève de notre souveraineté nationale.

SOIXANTE ET UN ANS APRÈS...

La commémoration de la Révolution qui intervient dans une étape nouvelle et importante pour notre pays, celle de la concrétisation des réformes politiques et institutionnelles annoncées par le président Abdelaziz Bouteflika depuis le 15 avril 2011 va être l'occasion de rendre public l'avant-projet de la Révision Constitutionnelle attendu vers la fin de l'année 2015. Soixante et un ans après, quel regard ont donc les nouvelles générations sur cette grandiose révolution qui reste toujours un modèle de décolonisation du XX^e siècle ?

Est-elle perçue comme l'événement le plus marquant de notre histoire de libération nationale ? Pour certains c'est une révolution, pour d'autres c'est une guerre de libération et même les historiens se trouvent partagés quant à la définition des concepts. Une guerre suppose que l'Algérie était un Etat et qu'elle déclarait la guerre à un pays étranger dans les mêmes conditions institutionnelles de droit international de la notion d'un Etat avec son territoire, son armée régulière, sa diplomatie et l'ensemble de ses institutions dans une option unitaire du territoire.

LA RÉVOLUTION ALGÉRIENNE N'EST PAS D'ESSENCE IDÉOLOGIQUE

Une révolution est, par contre, l'essence même d'une organisation populaire sous la conduite d'un mouvement de libération nationale qui a pour mission de mener, à la manière d'une guérilla, le combat pour l'indépendance du pays. Cela suppose une organisation militaire non de type classique mais une résistance anti-coloniale par tous les moyens de lutte.

Or, au lendemain de la conquête française, il y avait l'Emir Abdelkader avec son territoire, son armée, son Etat à l'ouest et Hadj Ahmed Bey dans le beylicat de l'est avec son armée et son organisation beylicale, qui ont mené alternativement la bataille contre les Français.

Depuis, l'Algérie était une colonie de peuplement et non un protectorat comme ce fut le cas de la Tunisie et du Maroc par exemple. Guerre ou révolution, nous laissons ce débat de côté. Les hommes d'histoire et les chercheurs s'en occupent si bien.

Novembre 1954 - juillet 1962. Telle fut la période de lutte d'un peuple décidé à recouvrer sa liberté et son indépendance. Une période qui vit la chute d'une République et où plus de deux millions de soldats français, sans compter ceux de l'Otan, se sont succédé en Algérie pour y faire une guerre dont le lourd tribut d'un million et demi de chouhadas a été payé par le peuple algérien.

Par ailleurs, en France, et jusqu'à ce jour, comme le fait remarquer Benjamin Stora, la guerre de libération nationale algérienne « continue de structurer en profon-

deur la culture politique française contemporaine ».

LA RÉVOLUTION DE NOVEMBRE 54 : LA FOI ET LA DÉTERMINATION

Le peuple algérien a incontestablement mené une révolution qui restera inscrite en lettres d'or dans les pages de l'histoire contemporaine de l'humanité. Le peuple, unanime derrière le FLN et appuyant l'ALN, est sorti victorieux devant la plus importante force militaire que fut la France et ses alliés.

Que d'atrocités vécues par notre peuple. Aujourd'hui, la France officielle reconnaît enfin la réalité de la guerre qu'elle a menée dans notre pays ainsi que les exécutions sommaires et tortures endurées par notre peuple. Dramas et déchirements ressurgissent épisodiquement dans notre mémoire meurtrie et la guerre de libération nationale nous livre chaque jour des problèmes non encore réglés des deux rives de la Méditerranée.

Se pose alors la question de savoir comment assurer cette histoire pour la transmettre aux générations avec le maximum d'authenticité et donc de vérités historiques ? Nommer la guerre, revenait à reconnaître une existence séparée de l'Algérie. Aussi, pour la France, la question algérienne a été toujours conçue comme une affaire intérieure, ce qui fausse, au départ, toute approche.

L'attachement des Algériens à leur Patrie et leur disposition inconditionnelle à la défendre, les armes à la main, obligea les Français à revenir sur leur fausse conception de la réalité. Jacques Soustelle, en annonçant à son arrivée, en tant que nouveau Gouverneur d'Alger, qu'un choix avait été fait par la France.

NI ASSIMILATION NI INTÉGRATION MAIS RESTAURATION D'UN ETAT

Ce choix s'appelle « l'intégration », souligna le changement important imposé aux responsables français sur un champ de guerre qui s'étendait à l'ensemble du territoire national. Du projet d'assimilation on passait à celui d'intégration, mais trop épris de leur liberté, les Algériens repoussaient toutes les offres car un seul objectif comptait: libérer le pays du joug colonial.

Conscient de la progression des événements, Michel Debré expliquait en 1956, avec passion, les enjeux et soutenait que « le destin de la France sera scellé d'une manière décisive en Algérie ». La Révolution de Novembre 54 est devenue un modèle marquant, certes, par son organisation, sa discipline et son efficacité, mais elle l'est devenue aussi par les limites sans cesse repoussées du sacrifice dont nos compatriotes ont fait preuve. La foi et la hargne des Algériens ont laissé beaucoup de traces.

ON NE PEUT ÉTOUFFER LES CAUSES JUSTES

Toutes les guerres sont sales. D'autres le deviennent encore plus parce que, quelque part, des noms de criminels notoires, de bourreaux incontestés ou de monstres reconnus leur sont associés. Aussaresses, Bigeard, Le Pen les Papon... et beau-

coup d'autres encore, avaient ajouté à la salissure de la guerre celle du mépris, de la haine et de la non considération de l'être humain.

Pour la seule ferme Ameziane de Constantine, de 1957 à février 1961, plus de 108.175 personnes avaient subi la torture, soit plus de 500 torturés par semaine, une véritable usine à torture (1). Certains ont certes fini, au crépuscule d'une vie trempée de sang, par reconnaître leurs forfaits inavouables (2), d'autres continuent à nier, et d'autres enfin comme Aussaresses, affichent l'insolence et préfèrent faire l'apologie du crime. Il n'y a aucune fierté à tirer de la torture, quelle que soit sa forme.

DE LA TORTURE DANS TOUTE SA MONSTRUOSITÉ

De la géhenne à l'asphyxie par le gaz, à la baignoire, à tous les types d'atteintes à la dignité des hommes, la torture est toujours abjecte (3). Elle ne fait qu'avilir ses auteurs et les éclabousser de leur propre monstruosité.

Mais l'atrocité de la guerre ne s'arrête point à la torture d'individus. Elle s'étend à celle du nombre. C'est ainsi que, en 1959, un rapport officiel fait état d'un million de regroupés dans les camps de concentration (4). Et même Michel Rocard, alors stagiaire de l'ENA, rapporte le chiffre de « deux millions d'Algériens dans les camps de concentration » (5).

Les Algériens mouraient autrement aussi. 40.000 d'entre eux ont été décimés par les mines antipersonnel alors que 80.000 en sont restés handicapés à vie.

L'enferment sans jugement était devenu monnaie courante. L'assignation à résidence des militants nationalistes était la règle, les déplacements massifs de populations et internements relevaient de l'arbitrage. Autant d'injustice, d'atrocité et de terreur qui renforçaient la foi du peuple, autour de l'ALN, en la lutte armée jusqu'à la libération totale et entière du territoire national.

La France a eu recours à tous les moyens et subterfuges pour falsifier la réalité, mais on ne peut étouffer les causes justes surtout lorsqu'elles sont aussi nobles. Les images d'archives n'arrivaient point à camoufler ou à faire oublier la réalité, et les innombrables saisies de journaux et d'ouvrages s'étaient avérées vaines.

586 JOURNAUX ET 269 PÉRIODIQUES SAISIS

Plus de 586 journaux et périodiques et 269 en Métropole seront saisis, écrit l'historien américain Harrison. Pendant toute la durée de la guerre, il y a eu 44 saisies par an en Algérie et 60 en Métropole, révèle B. Stora alors que, pour la seule année 1960, on a dénombré plus de 154 saisies et en 1961 plus de 127 saisies.

Des ouvrages tels que « la Question », « la Gangrène », « Nuremberg pour l'Algérie », « La mort de mes frères », n'apparaissent que tardivement alors que la censure frappe des films comme « Algérie en flammes » de Vautier, les « Statues meurent aussi » d'Alain Resnais ou « Murielle ou le temps de retour » ou, encore, « J'ai huit ans », drame psychologique de Yann le Masson et qu'animent les

enfants algériens par leurs dessins.

Dans le climat de guerre marqué par la violence, la passion et la tragédie, que de gouvernements ont démissionné. C'est uniquement à partir du discours du Général De Gaulle sur l'autodétermination du 16 septembre 1959 que la télévision a commencé, dans son émission « Cinq colonnes à la une », à traiter de la guerre d'Algérie.

Mais les seules images de la vraie guerre seront diffusées aux USA par Fox Movietone, qu'on ne verra que plus tard, dans le documentaire de l'Anglais Peter Baty « La guerre d'Algérie » ou « Les années algériennes » diffusé en 1991 en tant que documentaire français.

L'OPINION FRANÇAISE AUX CÔTÉS DU PEUPLE ALGÉRIEN

L'opinion française se mobilise contre les affres de la guerre. Les intellectuels tels que François Mauriac, Jean-Paul Sartre, Jacques Vergès, les porteurs de valises du réseau Jean-son etc., se mettent de la partie pour aider le peuple algérien dans sa lutte contre le colonialisme.

En ce sens, l'ouvrage de Laurent Schwarz « Le problème de la torture dans la France d'aujourd'hui » est plus qu'édifiant.

Après cinq ans d'une guerre cruelle, De Gaulle comprend l'impossibilité pour la France d'aller plus loin sur le chemin hasardeux de la guerre. Il appelle à l'autodétermination et dira « si je ne résous pas cette affaire, personne ne le fera à ma place, la guerre civile s'installera et la France perdra ». De Gaulle comprenait le danger. L'OAS, à elle seule, avait tué plus de 6.000 hommes et femmes, selon l'un de ses responsables, sans compter la terre brûlée et la destruction massive de tout ce qui est mémoire de notre peuple.

UNE DES PLUS BELLES RÉVOLUTIONS DU XXE SIÈCLE

Toute guerre qui se prolonge, sans que se concrétise un espoir de victoire, engendre la lassitude, note à juste titre B. Stora (6). Après les accords d'Evian, l'Algérie retrouvait son indépendance après avoir mené l'une des plus grandes révolutions de ce siècle. En Algérie, cette guerre se nomme Révolution. C'est l'acte fondateur de l'Etat moderne dont la carte sera déposée à la Cour de La Haye en tant que nation millénaire et dont l'Etat, au sens moderne, s'affirme en termes de droit international.

Le 1er mars 1962, un rapport transmis à l'ONU évalue le nombre de musulmans pro-français à 263.000 personnes (7) et le 19 mars de la même année, les ponts vers la paix sont jetés. Une paix qui, longtemps après, ne sera pas moins intense que la guerre elle-même.

En Algérie c'est une véritable guerre populaire c'est-à-dire une Révolution au sens étymologique du terme. C'est un peuple qui en a ras-le-bol d'une injustice séculaire, voulant être aliénante qui a décidé d'affronter les mains nues l'arsenal de guerre le plus moderne de son temps. Elle est à la fois une Révolution accomplie c'est-à-dire devant aboutir à des profondes mutations sociales, culturelles et économiques.

Suite en page 7

61^{ème} anniversaire de la révolution 1^{er} novembre 1954/ 1^{er} novembre 2015

«Une révolution armée, seul recours espéré»

Suite de la page 6

Parce qu'elles sont trop profondes, les blessures causées par la guerre demeureront, des dizaines d'années plus tard, un obstacle à l'oubli. Sans haine ni passion, les Algériens auront gardé les terribles séquelles d'une colonisation des plus atroces. En face, les politiciens français continueront, tout aussi longtemps, de nier la guerre.

Mais le Peuple algérien est déclaré uni dans son combat libérateur derrière un mouvement de rassemblement qui prit le nom de FLN. Il y a eu une tentative d'un Front uni lors du Congrès musulman rassemblant les Elus, les Ulémas et les Communistes le 7 juin 1936 mais qui resta dans des revendications assimilationnistes au lendemain du Gouvernement Léon Blum.

Messali Hadj, au nom de l'ENA, a rejeté la charte revendicative lors d'un meeting à Alger. Il déclara en substance : « Cette terre bénie qui est la nôtre, cette terre de la Baraka, n'est pas à vendre, ni à marchander, ni à rattacher à personne. Cette terre à ses enfants, ses héritiers, ils sont là vivants et ne veulent la donner à personne. L'ENA qui notre Parti, votre Parti, qui est lui pour l'indépendance de l'Algérie ».

DE LA MUTATION À LA RUPTURE AVEC LE ZAÏMISME

De l'ENA au PPA puis au MTLD, l'OS, le CRUA c'est cette chaîne ininterrompue de combats qui est la matrice généalogique de ce qui sera le couple FLN/ALN qui, au nom des 22 historiques, engage la Révolution armée en opérant non une mutation mais une rupture avec le «zaïmisme» avec celui qui fut nommé «le père du mouvement de libération».

L'histoire officielle l'avait mis au banc des accusés lorsqu'il a décidé de créer son MNA. Il reviendra aux chercheurs et historiens de dépoussiérer les archives et de relire le contexte pour qu'au recul, arriver à présenter dans toute la vérité historique les fondements de toute initiative et tirer le bon grain de l'ivraie. Une manière de revisiter l'histoire contemporaine sans passion ni parti-pris.

L'ALGÉRIE EN GUERRE ET LA CHARTE ATLANTIQUE

On ne peut pas éluder le débarquement anglo-américain à Alger en novembre 1942 et la Charte de l'Atlantique signée entre Churchill et Roosevelt en août 1941 reconnaissant le droit des Peuples à l'Autodétermination. C'est dans ce cadre que fut expédié un texte aux Alliés puis au Gouvernement Général de l'Algérie fin 1942 dont les grands traits seront publiés par Ferhat Abbas suivis de 29 Elus algériens sous le titre «L'Algérie dans le Conflit mondial - Manifeste du Peuple Algérien».

De plus en plus l'autonomie politique de l'Algérie en tant que Nation souveraine est revendiquée, la reconnaissance de la Nation algérienne et l'indépendance complète de l'Algérie après-guerre. En un mot, il s'agit de la renaissance de l'Etat algérien.

DE GAULLE ET LA COMMISSION DES RÉFORMES CONSTANTINE LE 12 DÉCEMBRE 1943

Mais le général De Gaulle arrivant à Alger dans cette période fait remplacer le Gouverneur général Peyrouton Marcel par le général George Catroux qui rejeta au nom du Comité FLN français le Manifeste Algérien. Une Commission des réformes créée par le général De Gaulle et présentée à Constantine le 12 décembre 1943. Elles firent l'objet de l'ordonnance du 7 mars 1944. Cette ordonnance fut rejetée et dénoncée par les élus algériens (Elus - Ulémas et bien sûr le PPA.

Le deuxième Front après celui de 1936, est celui des «Amis du Manifeste Algériens» fondé par Ferhat Abbas en mars 1944 qui refuse toute idée d'assimilation. Dès le 1^{er} mai au 8 mai 1945, les responsables du PPA furent arrêtés et l'idée du 8 mai jour de l'Armistice fut retenue pour entamer des manifestations pacifiques qui furent vites réprimées.

La répression sanglante du Huit Mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata et partout à travers le pays sera annonciatrice du commencement de la fin de la colonisation en Algérie préparant ainsi l'insurrection du 1^{er} Novembre 1954 sous la bannière du FLN.

Il faut dire qu'en guise de condamnation par la puissance coloniale, l'arrestation des membres de l'OS finira par briser le MTLD menant au procès de 251 militants de l'OS et son démantèlement sans oublier les élections truquées de 1948. Les militants emprisonnés étaient durement traités et nombreux étaient torturés où plusieurs de ces détenus laissèrent la vie à Lambèze, Bérouaiguia etc. Et le rêve d'une lutte maghrébine faisait son chemin entre les trois partis (Istiqlal- Néo Destour et le PPA) qui fut suivi par la création du Bureau du Maghreb arabe qui donna naissance début 1948 à un Comité de Libération du Maghreb arabe resté très symbolique eu égard à la géopolitique du Machrek de l'époque.

Avec la Révolution égyptienne des Officiers libres de 1952, Khider et Ait Ahmed se retrouvèrent au Caire rejoints par la suite par Ben Bella qui formèrent la Délégation extérieure du PPA/MTLD.

LES FRAUDES ÉLECTORALES DE L'ADMINISTRATION COLONIALE

La recherche de concours extérieur par la présence de la Délégation extérieure au moment où un schisme organique et politique entre Légalistes et ceux qui prônent l'action armée disloqua le PPA et créant le MTLD confié à Mezema qui cohabitait avec l'OS Para-militaire et les vieux du PPA. C'est en fait le choix de Messali Hadj. Dès lors la pratique électorale n'étant plus crédible aux yeux de nombreux Algériens, l'idée de recourir à l'action armée qui marquera la rupture avec le «Zaïm» Messali Hadj et les « Jeunes Loups» qui s'impatientent pour mener le combat armé contre la Colonisation après les fraudes successives de l'Administration coloniale. Ils accusent Messali d'opter pour la

voie électoraliste par tout un courant de Jeunes activistes qui réclamaient la tenue d'un Congrès national de 1947 de Belcourt qui concéda la création de l'OS chargée de préparer le soulèvement armé. Elle fut une concession de la part de Messali Hadj pour sauvegarder l'unité du Parti.

Mais très vite l'OS fut secouée par le «complot berbériste» et fut démantelée par l'administration coloniale à Tébessa grâce à une trahison d'un des membres de l'OS qui remonta la filière. Il eut au total 363 arrestations qui furent tous torturés et jugés dans les Grands procès de 1951/1952. Ceux qui réussirent à s'évader formeront l'armature du futur FLN/ALN.

DE LA CRISE DU MTLD ET LA GENÈSE DU FLN

En fait, c'est de la scission due à la crise du MTLD que remonte la genèse du FLN au moment où Messali tenait du 13 au 15 juillet 1954 son Congrès d'Hornu à huit clos en Belgique réunissant quelque 300 délégués qui proclama Messali président à vie. Quelques mois plus tard les Centralistes se réunissent dans un garage au Hama dans le quartier de Belcourt, fief militant du MTLD.

Une résolution fut votée pour la déchéance de Messali Hadj, Mezerna et d'autres fut prononcée dénonçant par la même occasion le travail fractionnel du Congrès d'Hornu. Pendant l'été 1954, la rébellion contre le comité central où Centralistes et Messalistes en vinrent aux mains notamment dans le Constantinois. Mais pour que le FLN réussisse à déclencher l'insurrection du 1^{er} Novembre 1954, il fallait contourner et dépasser la figure charismatique de Messali Hadj dans un enjeu stratégique et sur fond de déchirement.

LE GROUPE DES 22

Il faut dire que les origines du FLN se trouvent dans le courant radical du PPA/MTLD et chez les clandestins de l'OS. Une nouvelle structure dénommée CRUA et dont les membres se sont réunis à la Medersa Al Rachad présidée par Mostefa Ben Boulaïd préconisa pour dépasser les clivages par cette instance qu'on retrouve dans le 1^{er} Numéro «Le Patriote Algérien». En se radicalisant, le CRUA reprit contact avec les anciens de l'OS et des membres de la délégation extérieure au Caire. A l'insu de deux congrès fratricides qui rendirent évident le clivage entre activistes et centralistes, que Boudiaf et Benboulaïd convoquèrent début juin 22 militants anciens de l'OS pour en finir avec les affrontements entre frères. La réunion du «Comité des 22» se tint dans le quartier Clos Salembier à Alger et décide de lancer sans attendre le combat armé.

L'ÉLECTION DU CONSEIL DE LA RÉVOLUTION DES SIX

Les 22 élisent une instance collégiale de cinq membres, Mostefa Benboulaïd, Larbi BenMhidi, Rabah Bitat, Mourad Didouche et Mohamed Boudiaf. Ce Conseil de la Révolution a appelé au boycott de la Conférence nationale Centraliste et du Congrès Messaliste d'Hornu. Pour tant Quatre militants avec Med

Mechati, tous Constantinois, contestèrent la désignation du Conseil de la Révolution par méfiance à l'endroit de Med Boudiaf et restèrent à égale distance des centralistes et des Messalistes. Krim Belkacem et Ouamrane se rallièrent aux «groupe des 22» dont Krim serait inclus dans le Comité des Cinq devenant «Conseil de la Révolution des Six».

Se sont les réunions des 22 au 24 octobre 1954 qui fixèrent définitivement la nuit du 31 octobre au 1^{er} Novembre 1954 la date de l'Action armée par la Déclaration de la Révolution du 1^{er} Novembre 1954 signé par le sigle «Front de Libération Nationale». Y'aurait-il un autre Appel au nom de l'Armée de Libération Nationale, bras armé du FLN ?

Dans la déclaration du 1^{er} Novembre il est à retenir notamment : «La Restauration de l'Etat Algérien, Démocratique et Social dans le cadre des Principes Islamiques».

Aujourd'hui, 61 ans après le déclenchement de la Révolution du 1^{er} Novembre 54, il faudrait toute la bonne volonté inébranlable d'hommes et de femmes sincères des deux rives pour qu'une communication plus adéquate s'installe. Les efforts conjugués, déployés par Son Excellence le Président de la République Abdelaziz Bouteflika et par les différents président Français autant qu'actuellement le Président François Hollande et même du temps de Jacques Chirac, finiront par faire aboutir de nombreuses démarches dont le seul objectif était d'assainir ces relations que l'Algérie aussi bien que la France sont dans l'obligation d'entretenir.

LE DEVOIR DE MÉMOIRE DE DEUX NATIONS SE PARTAGEANT UNE HISTOIRE

Les actions grandioses effectuées dans ce sens constituent des jalons de premier ordre dans la relance des relations entre les deux pays et leur refondation dans l'esprit de ces deux nations millénaires qui partagent une portion importante de l'histoire.

Désormais, la page de l'histoire semble tournée d'un côté comme de l'autre de la Méditerranée. Les regards des jeunes générations des deux nations scrutent l'horizon, la main tendue vers un meilleur avenir. Novembre 1954 était entamé sous le signe de la Libération; Novembre 2015 est entamé sous celui d'une possible Réconciliation. Plus d'un soixantenaire plein d'enseignements! Le président Benkhedda ne cessait de répéter que « le 1^{er} Novembre 54 n'est pas une rupture avec le passé ; il n'est pas une interruption spontanée. Le 1^{er} Novembre c'est l'aboutissement d'un long processus de maturation. C'est dans la filiation des idées de l'ENA, du PPA et du MTLD que le FLN tire ses références».

Le processus de démocratisation entamé par notre pays et les réalisations grandioses de l'ère Bouteflika donnent à penser que l'Algérie veut laisser aux générations un héritage qui lui permette d'affronter les défis de ce XXI^{ème} siècle. Faut-il laisser le passé à l'histoire sans que la mémoire ne soit confisquée de part et d'autre de la Méditerranée ?

En rendant un vibrant hommage au 50^{ème} Anniversaire du 20-Août, le Président Bouteflika écrivait:

«Dans ce processus long et complexe porté à l'incandescence de notre guerre de libération nationale, les batailles menées par notre valeureuse Armée de Libération Nationale constituent bien sûr autant de repères de mémoire qu'il appartient à la recherche historique et aux médias de restituer sur le terrain de la connaissance et de populariser pour l'édification de nos jeunes générations».

VERS UN POUVOIR D'ETAT ATTESTÉ PAR UNE RÉELLE LÉGITIMITÉ

Le FLN/ALN a bel et bien réussi à mener le Serment de Novembre : l'indépendance de l'Algérie. Il faut donc rétablir «la vérité historique et relever les erreurs les plus fréquemment commises car cette histoire reste à écrire», dira Mohamed Boudiaf en guise d'introduction à son livre. Le FLN fut dans sa totalité subordonné au Pouvoir d'Etat, lequel se confondit pratiquement avec l'ALN qui s'est transformée en ANP, armée républicaine dont les missions furent constitutionnellement délimitées et reconnues.

Mais l'idée du Secrétaire général du Parti FLN annonçant selon sa prémonition que le Parti FLN présentera son propre candidat aux Présidentielles de 2019, préfigura-t-elle d'un «Etat Civil» dont le concept sera probablement connu dans la mouture finale de la prochaine Révision Constitutionnelle à l'initiative de S.E. Abdellaziz Bouteflika, Président de la République constitutionnellement et Président du Parti statutairement.

Ainsi se profile la transition démocratique réclamée par l'Opposition transférant le Pouvoir d'une légitimité tantôt historique et révolutionnaire vers une légitimité démocratique et citoyenne où chaque Parti en lice aura son candidat et ses commissions de contrôle à tous les niveaux du cheminement électoral dans toute la transparence et le suivi des opérations en présence d'observateurs nationaux et étrangers. Tel sera le destin attendu par les héritiers de la Révolution de Novembre dans la sérénité, la solidarité et le vivre-ensemble. Gloire à nos martyrs et vive l'Algérie, Nation plusieurs fois qui se projette dans le concert des Nations développées.

B. H.

*Chercheur universitaire, ancien ministre

Bibliographie :

- 1- Voir cahier de la République N° 38 année 1961.
- 2- Jean-Pierre Votor, «Confessions d'un professionnel de la torture», éd. Rames, Paris 1980
- 3- Pierre Vidal Naquet, «La torture dans la République», éd. Maspéro, Paris 1983.
- 4- Le Monde du mardi 18 avril 1959.
- 5- Benjamin Stora, «La gangrène et l'oubli», éd. La découverte, Paris, 1992
- 6- Idem p.115.
- 7- 20.000 militaires de carrière, 40.000 militaires de contingents, 58.000 harkis, 20.000 mokhaznis, 15.000 groupements mobiles, 60.000 groupements d'autodéfense, 50.000 fonctionnaires et anciens combattants.
- 8- Benyoucef Benkhedda : «Les origines du 1^{er} Novembre 1954» Editions du CN RMN R Ministère des Moudjahidine Alger 1999.
- 9- Gilbert Meynier : «Histoire intérieure du FLN 1954/1962» Casbah éditions Alger 2003.
- 10- Mohamed Boudiaf: «La préparation du 1^{er} Novembre 1954» Editions Dar El Khalil Alger 2010.
- 11- Matthew Connelly: «L'arme secrète du FLN- Comment De Gaulle a perdu la guerre d'Algérie» Editions Payot Paris 2011.
- 12- Colette et Francis Jeanson: «L'Algérie hors la loi» préface Abdellaziz Bouteflika -Editions ANEP Alger 2006.
- 13- Dr Salah Belhadj: «Les origines du Pouvoir algérien- Crises internes du FLN 1956/1965. Editions Benmerabet -Alger 2014.
- 14- Ahmed Boudjeriou : «Guerre d'Algérie- Mintoqa 25 Constantine» Onda Alger 2010.
- 15- Ali Haroun : «17ème Wilaya- La guerre du FLN en France 1954/1962» Casbah Editions -Alger 2005.

Prospective par l'«histoire» d'une sortie de crise et des guerres civiles en Irak et en Syrie

Le Printemps arabe, un nouveau «Pearl Harbour» ?

Par Medjdoub Hamed

1ère partie

Depuis la fin du califat ottoman, en 1924 par Atatürk, le monde musulman a changé, et depuis ce sont les États-nations qui président aujourd'hui aux destinées des peuples. Le «califat islamique», par conséquent, relève de l'histoire. Et l'instauration de l'Etat islamiste qui menace le pouvoir de Bagdad et de Damas montre que la proclamation unilatérale de califat obéit plus à des considérations tactiques que religieuses. Ce qui présuppose que la guerre anti-Deach en Irak et en Syrie sera difficile et une solution demandera beaucoup de volonté et de raison pour dépasser les clivages entre les puissances.

1. AUX ORIGINES DE LA CRISE ACTUELLE

Tout remonte à la dernière intervention américaine en 2003. La guerre menée par les États-Unis contre l'Irak, depuis la dislocation de l'URSS dès les années 1989-1990, a bouleversé le fragile équilibre en ouvrant la voie à de troubles graves pour la région. Cette guerre menée par les États-Unis, sans le feu vert des Nations unies, aura été un des maux les plus tragiques de l'histoire du Moyen-Orient.

Après l'accord-cadre du 16 novembre 2008 (Status of Forces Agreement ou Sofa) et le désengagement américain (retrait des dernières forces américaines en décembre 2011), la situation politique en Irak était ouverte à tous les dangers. Ingérences des puissances régionales et mondiales, aides militaires et diplomatiques multiformes entraîneront progressivement la déliquescence de l'Etat irakien. D'autant plus que l'Irak suscite des convoitises extérieures permanentes pour son pétrole et sa position géostratégique (voisin de l'Iran). Mais cette évolution chaotique de l'Irak, sans sortie de crise, sera confrontée à une nouvelle donne, le «Printemps arabe». En janvier 2011, l'immolation du marchand ambulant Mohamed Bouazizi, le 17 décembre 2010, un homme qui se sentait humilié au plus profond de sa dignité s'est donné la mort par le feu. Ce qui n'était qu'un fait divers allait devenir redoutable pour l'ensemble des pays arabes. Les manifestations qui ont suivi en Tunisie se sont soldées par la fuite précipitée du président tunisien vers l'Arabie saoudite.

Peut-on croire que c'est la rue arabe qui a pris le dessus et fit plier le système politique et sécuritaire et pousser le dictateur dehors ? Ces régimes autoritaires arabes auraient comme d'habitude tué dans l'œuf toute agitation populaire. Et s'ils ne l'ont pas fait, et c'est le cas du régime policier tunisien, c'est qu'une donne inespérée est entrée en jeu et a grippé la machine répressive. Et elle ne peut venir que d'une force qui ait une grande influence sur le système. La Tunisie et l'Égypte ont des liens étroits avec les États-Unis. La seule réponse qui apparaît, c'est que les États-Unis ont «conseillé» les décideurs de la sécurité à ne pas bouger. On comprend le destin de l'Iran.

D'ailleurs même le destin de l'Iran a un sens. Elle est devenue une République islamique parce que, au regard de l'histoire et des enjeux redoutables qui se jouent dans cette région centrale, c'était nécessaire. Une «loi de la Nécessité», doit-on dire, et qui peut s'expliquer.

Si on regarde comment les événements se sont agencés, depuis le début du XXe siècle, pour donner le monde d'aujourd'hui, on constate qu'il existe, en fin de compte, un certain ordre herménétique dans l'évo-

Comment comprendre l'apparition en Syrie de plusieurs groupes djihadistes, changeant, s'alliant et se dés-alliant, et au premier rang desquels Jabhat-al-Nosra ou Front de la victoire et l'Etat islamique (Deach), constitué de territoires conquis à cheval entre l'Irak et la Syrie, qui s'est proclamé «califat» le 30 juin 2014 ?

lution de l'humanité. Que l'on soit d'accord ou non avec cette assertion, les subversions, les conflits armés, les crises, les guerres, ou tout simplement les maux des peuples, sont en quelque sorte les «aliments de l'histoire». Ils participent à la marche de l'histoire, dont la finalité échappe aux hommes. Ce n'est qu'après coup que l'histoire s'est faite, que l'on comprend qu'il a fallu ces événements pour avoir cet événement et donc ce nouvel état. Par exemple, «il a fallu la guerre d'Algérie pour avoir l'indépendance de l'Algérie». Remontant plus profondément dans l'histoire, «il a fallu les deux guerres mondiales pour affaiblir les puissances coloniales et amener les peuples du tiers-monde à se libérer des chaînes de la colonisation». Il y a un processus de cause à effet logique dans la marche du monde.

La deuxième remarque porte sur les systèmes politiques libyen, syrien et égyptien qui n'étaient ni viables ni fiables. Le temps de la Guerre froide est passé, d'autres enjeux se jouent dans le monde, la mondialisation s'avère redoutable pour l'ensemble des nations. Les peuples arabes touchés par les progrès technologiques, l'ouverture au monde que permet la révolution des TIC (internet, réseaux sociaux, etc.), les idéologies qui portaient naguère ne le sont plus aujourd'hui. Personne ne croit au socialisme, au communisme, au libéralisme, et même le nationalisme a perdu de son aura. Les peuples ont pris conscience de leurs droits et cherchent à vivre, à trouver un emploi, en clair une vie décente. Et l'Islam apparaît pour une grande masse arabe l'ultime refuge. Mais le problème est que l'islamisme est manipulé par les grandes puissances occidentales. Et c'est par l'islamisme radical que la Libye, la Syrie et l'Irak ont «clashé» à partir de 2011. L'Égypte n'a pu s'en sortir que par une reprise par les forces militaires et une aspiration d'une grande partie du peuple. Et le processus n'est pas terminé, le pouvoir continue de lutter contre ce nouveau phénomène qui a pris de l'ampleur depuis le «Printemps arabe». Alors qu'avant cette date, le phénomène islamiste n'avait pas l'ampleur qu'il a aujourd'hui surtout en Irak et en Syrie. Moins en Libye parce que ce pays est entouré de pays où l'ingérence des puissances est très faible.

Enfin, la troisième remarque, les bouleversements en Tunisie et en Égypte nous rappellent un cas historique déjà vécu. Le shah d'Iran lâché par les États-Unis, et une armée muselée de l'intérieur, a laissé libre cours à la rue d'agir pour instaurer une «république islamique» en Iran, en 1979. Comme ce qui s'est passé en Tunisie et en Égypte, ce n'est pas la Savak, la police politique, ni l'armée du shah qui ont failli, mais la superpuissance américaine, bien introduite dans le système militaro-sécuritaire du shah, qui a «conseillé» de ne rien faire contre le peuple. Sauf que la Tunisie et l'Égypte se sont ressaisies et n'ont pas subi le destin de l'Iran.

On comprend dès lors l'affrontement qui va suivre entre la communauté chiite et la communauté sunnite en Irak. Une situation de ni guerre ni paix va s'ensuivre après la fin des hostilités contre la puissance occupante. Les actes terroristes, con-

tre-terroristes et représailles ne vont pas discontinuer. Surtout que les sunnites irakiens se sont retrouvés très affaiblis politiquement et militairement depuis que la milice sunnite (Réveil) de la province d'Al-Anbar, un ancien fief de l'insurrection sunnite, forte de 90.000 hommes, a été quasiment «dissoute», en 2009. Le déclassement des régions sunnites (Falloujah, Ramadi, Tikrit...) ont nourri un ressentiment tel qu'il provoquera dès 2012 des troubles incalculables. Insurrections, contre-insurrections et guerres confessionnelles mineront la légitimité du gouvernement radical à majorité chiite du Premier ministre Nouri al-Maliki.

2. DU «PRINTEMPS ARABE» AU RENVERSEMENT DE L'ÉQUILIBRE DES FORCES DANS LES PAYS DU LEVANT

Qu'en est-il proprement dit de l'apport du «Printemps arabe» au conflit irakien ? En revenant à la crise irakienne, il faut s'interroger d'abord sur la situation de l'Irak après le retrait des troupes américaines en décembre 2011. Le pouvoir central à majorité chiite à Bagdad a créé un déséquilibre flagrant avec les sunnites. La partie chiite disposant de l'essentiel du pouvoir, et de surcroît disposant d'un soutien de poids, l'Iran, ne pouvait que causer «un préjudice à l'unité nationale» à terme.

Les Kurdes, moins mélangés aux sunnites et aux chiites, se repliant dans leurs régions du Nord, bénéficiaient d'une large autonomie. Donc moins touchés par le pouvoir central de Bagdad. Le territoire kurde était reconnu. De plus le Kurdistan irakien dispose, depuis la chute de Saddam Hussein en 2003, d'un statut fédéral, d'un gouvernement régional du Kurdistan (GRK), présidé par Massoud Barzani, et surtout d'une armée composée de Peshmerga, forte de 190.000 hommes (donnée de son effectif, 2015). Cette armée est aussi un rempart contre les velléités de domination de l'autorité de Bagdad. (2) Le Kurdistan est presque indépendant de Bagdad puisqu'il exploite, commercialise et exporte son pétrole.

On comprend dès lors l'affrontement qui va suivre entre la communauté chiite et la communauté sunnite en Irak. Une situation de ni guerre ni paix va s'ensuivre après la fin des hostilités contre la puissance occupante. Les actes terroristes, con-

tre-terroristes et représailles ne vont pas discontinuer. Surtout que les sunnites irakiens se sont retrouvés très affaiblis politiquement et militairement depuis que la milice sunnite (Réveil) de la province d'Al-Anbar, un ancien fief de l'insurrection sunnite, forte de 90.000 hommes, a été quasiment «dissoute», en 2009. Le déclassement des régions sunnites (Falloujah, Ramadi, Tikrit...) ont nourri un ressentiment tel qu'il provoquera dès 2012 des troubles incalculables. Insurrections, contre-insurrections et guerres confessionnelles mineront la légitimité du gouvernement radical à majorité chiite du Premier ministre Nouri al-Maliki.

Précisément l'irruption du «Printemps arabe» aura à bouleverser le rapport des forces entre sunnites et chiites irakiens. Et c'est la déstabilisation progressive de la Syrie qui va impacter très négativement l'Irak. A partir de mars 2011, la répression sanglante du mouvement de contestation par Damas aboutit à la constitution d'une Armée syrienne libre (ASL). Le soutien occidental à l'ASL et l'afflux de candidats d'origine étrangère au djihad se soldent par la formation de nombreux groupes djihadistes islamistes. L'Armée syrienne libre dépassée, le conflit armé va s'installer dans la durée entre l'opposition islamiste et le pouvoir loyaliste syrien. La guerre sera terrible entre les deux factions. Le déchirement intercommunautaire est à son comble. Dix millions de Syriens déplacés dont 4 millions à l'extérieur seront comptabilisés en 2015. Une similitude dans le schéma de contestation en Syrie et en Irak est visible. «Une opposition armée entre les alaouites, une branche proche des chiites, et les sunnites, en Syrie. Même schéma en Irak, une opposition entre sunnites et les chiites.»

L'Irak sera touché fin 2012. L'arrestation du ministre sunnite des Finances, Rafa Al-Issaoui, et ses 120 gardes du corps, la mise à l'écart de leur communauté, met en conflit ouvert les sunnites avec les chiites. Il laissera libre la violence entre les deux communautés. Les affrontements armés se généralisent, et en avril 2013 une alliance de groupes armés djihadistes avec une grande partie des tribus sunnites aboutit à la création de l'«Etat islamique en Irak et au Levant» (EIL ou EI), en arabe «ad-dawla al-islâmiyya fi-l-iraq wa-sham ou Daesh ». La situation sur le plan politique et militaire en Irak se retourne complètement. Le 6 mars 2014, prise de Raqqa en Syrie ; le 10 juin 2014, prise de Mossoul, 2^{ème} ville d'Irak ; le 29 juin 2014, proclamation du «califat»,

prise de Tikrit et de Sinjar en Syrie. Après les persécutions des Yézidites, une coalition internationale occidentale (États-Unis, France, Royaume-Uni, Espagne, Canada, Arabie saoudite, Qatar, Bahreïn, Maroc, Jordanie...) s'est formée pour contrer l'expansion sunnite. Au total 22 pays dont 4 en soutien en équipements. Malgré les frappes aériennes, l'Etat islamique continue son expansion. Le 31 mars 2015, le gouvernement irakien annonce que la ville de Tikrit est reprise. Après de nouveaux combats, la ville de Ramadi en Irak passe, le 17 mai 2015, sous le contrôle de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EI). Le 20 mai 2015, la ville de Palmyre est prise par l'EI.

Que constate-t-on dans cette montée en puissance de l'Etat islamique en Irak et au Levant ? Qu'en l'espace deux années, de la mi-2013 à la mi-2015, la communauté sunnite a renversé l'équilibre de puissance, et cela grâce au formidable appui occidental et des pays du Golfe. L'EI, puissamment armé, a repris de nombreuses villes essentiellement à majorité sunnite. Malgré les milliers de frappes aériennes de la coalition occidentale soutenue par les monarchies arabes, le Deach a continué d'avancer et d'élargir son territoire.

En Syrie, les groupes islamiques du Front al-Nosra ont eux aussi affaibli les forces loyalistes, pourtant épaulées par le Hezbollah et les forces iraniennes. La mi-2015, la situation militaire en Syrie devenait dangereuse, Damas était réellement menacée par les combattants islamistes. Le 30 septembre 2015, la Russie lance pour la première fois des frappes aériennes contre l'opposition islamiste en Syrie, pour desserrer l'étau sur la capitale. Elle répond à la demande officielle du président syrien Bachar al-Assad d'aide militaire, faite en date du 30 septembre 2015. La Russie annonce : «Les opérations militaires russes en Syrie ont été lancées dans le but de «stabiliser l'autorité légitime» du gouvernement syrien qui était menacé. Dans un entretien diffusé sur la première chaîne de télévision russe, dimanche 11 octobre, Vladimir Poutine a justifié les frappes aériennes entreprises par son aviation sur le territoire syrien depuis le 30 septembre par le fait que le président Bachar al-Assad est «pratiquement en état de siège» face à des combattants «au bord de Damas», qui «n'ont aucun désir de négociation». Le chef du Kremlin avait tenu le même discours lors de son tête-à-tête avec François Hollande, à Paris le 2 octobre : le pouvoir syrien, avait-il alors affirmé, est sur le point de tomber.» (3) **A suivre...**

Notes :

Cette analyse qui fait suite aux articles déjà parus dans Le Quotidien d'Oran, El Watan et résumés dans <http://www.sens-du-monde> (site de l'auteur) cherche à donner une lecture herménétique, explicative dans son essence par une dialectique historico-évolutive dont les événements récurrents aux différents temps et lieux géographiques sont mus par une même et «juste» dynamique historique, par une même «incarnation de principes supérieurs humains» régissant «le Soi supérieur, le Soi dans son essence» des peuples. Et cette synergie événementielle constitue l'«essence même de la marche de l'histoire».

- «Des guerres interconfessionnelles au Moyen-Orient aux bouleversements géostratégiques du XXIe siècle : Les véritables dimensions des conflits armés», par Medjdoub Hamed. Le 14 septembre 2014. Le Quotidien d'Oran - «Le Chaudron moyen-oriental», par Medjdoub Hamed. Le 07 octobre 2014. Le Quotidien d'Oran.

- «Les Occidentaux risquent-ils une confrontation avec la Syrie ?» Par Medjdoub Hamed. Le 04 août 2012. El Watan.

- «Le Moyen-Orient, nouveaux Balkans du XXIe siècle ? Une logique d'embrasement ?» Par Medjdoub Hamed. Le 02 septembre 2012. El Watan.

2. «Moyen-Orient. Les Kurdes : une nation, quatre pays, une myriade de partis», par France 24. Le 30 juillet 2015 <http://www.france24.com/fr/20150727-kurdes-nation-quatre-pays-myriade-partis-pkk-ypg-pyd-turquie-syrie-irak-iran-kurdistan>

3. «Poutine justifie ses raids contre les rebelles», Le Monde, du 12 octobre 2015. [H3http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/10/12/poutine-justifie-ses-raids-contre-les-rebelles_4787664_3218.html#lJWj3wDDDeedskP399](http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2015/10/12/poutine-justifie-ses-raids-contre-les-rebelles_4787664_3218.html#lJWj3wDDDeedskP399)

Micro-entreprises activant dans le créneau culturel Les inquiétudes des jeunes investisseurs

A. Mallem

Rencontrés, hier, à l'ouverture du Salon national de la micro-entreprise, intervenant dans le domaine culturel, exposition qui s'étale du 2 au 7 novembre, dans la grande salle de spectacles 'Ahmed Bey' (ex-Zénith) de Constantine, de nombreux jeunes entrepreneurs, issus des dispositifs de l'Ansej, Cnac, Anem, ayant manifestement, réussi dans leurs projets respectifs, ont commencé à parler de «l'après-Ansej» et à l'occasion, ils ont exposé les problèmes qu'ils rencontrent, à plusieurs niveaux. Pour M. Abdelhalim Salhi, directeur général d'une micro-entreprise, basée à Chéraga (Alger) et versée dans l'édition, l'impression et la distribution des livres pour enfants, «la Bibliothèque verte», le niveau principal de difficulté se situe dans la sphère des affaires qui, selon lui, est un peu biaisée.

«Aujourd'hui, commence-t-il à expliquer, notre entreprise a grandi et a besoin d'extension, donc d'assiette foncière pour installer ses machines. J'ai besoin d'un hangar spacieux, d'électricité stable, etc. Actuellement, je fais la location de 4 ateliers. C'est vous dire que j'ai besoin d'une assiette pour asseoir mon entreprise à l'aise». Ses collègues de Constantine et de Annaba, activant dans la vannerie et la menuiserie en bois et en aluminium l'approuvent et affirment que le problème n°1 est bien celui du foncier.

La réouverture de la maternité annoncée pour le mois de décembre

A. Mallem

Une enveloppe supplémentaire de 40 milliards de centimes a été dégagée par le ministère de la Santé pour la remise à neuf du service de gynécologie du Centre hospitalo-universitaire (Chu) de Constantine. 21 milliards pour les travaux de maçonnerie, d'agencement intérieur et extérieur, d'ameublement, et 19 milliards pour l'équipement scientifique de pointe. Ce sont là les informations qui nous ont été communiquées, hier lundi, par M. Kaabouche Aziz, directeur de la communication de l'établissement hospitalier. Ce dernier a insisté pour dire que c'est le ministre de la Santé en personne, M. Abdelmalek Boudiaf, qui suit constamment la réhabilitation de ce service, qui a décidé de l'allocation de cet important budget qui va permettre d'accélérer les tra-

vaux en cours à ce niveau et permettre la réouverture de la maternité prévue pour la fin du mois de décembre prochain. «A cette date, tout sera prêt pour la réception du nouveau service de gynécologie qui sera faite par le ministre de la Santé lui-même», a affirmé M. Kaabouche.

On se rappelle qu'à la suite des résultats de l'enquête diligentée par le ministère de la Santé de la Population et de la Réforme hospitalière, au mois de juillet dernier, dans le cadre de l'affaire du «scandale de la maternité du Chu de Constantine», cela avait abouti, d'une part, à la fermeture de la maternité et d'autre part, au limogeage du chef de service de gynécologie et du directeur de la santé de la wilaya de Constantine. Et des travaux de réhabilitation de la maternité avaient été immédiatement engagés. En attendant, le personnel de cette structu-

re de gynécologie a été transféré, avec armes et bagages, à l'hôpital Mohamed Boudiaf d'El-Khroub où il active actuellement en assurant les mêmes prestations. Dans la foulée de ces informations, le directeur de la communication de l'hôpital Dr Benbadis a annoncé que le service ophtalmologie du Chu a été refait à neuf et qu'un nouvel appareillage est en cours d'installation dans cette structure. «On attend dans les prochains jours l'arrivée d'une équipe médicale spécialisée dans l'ophtalmologie et un second maître-assistant pour ce service dont l'activité reprendra probablement la semaine prochaine», a indiqué notre interlocuteur. Et d'ajouter que des travaux de réhabilitation viennent d'être engagés au niveau du service d'orthopédie B pour lui permettre de fonctionner selon les normes internationales.

Canada et aux Etats-Unis. Et nous sommes parvenus à vendre des droits d'auteur à l'Egypte ! Il faut quand même le faire!». Et tous ces indices, font remarquer ces jeunes entrepreneurs, montrent qu'il y a un produit compétitif, un savoir-faire. La question que nous posons, maintenant que nos entreprises sont en pleine croissance est la suivante : «quel sera, pour nous, l'après-Ansej ? Bénéficierons-nous, toujours, de l'accompagnement, des assiettes foncières pour développer nos activités ?». «On avait espéré poser cette question, au cours du point de presse qui était prévu, après la visite des stands, par la délégation officielle, mais cette visite avait pris trop de temps. Ce sera dans les prochains jours peut-être», soulignent nos interlocuteurs. Signalons à la fin que le salon a été ouvert par le wali qui était entouré des directeurs généraux de l'Ansej, la Cnac et l'Anem, ainsi que des directeurs régionaux des cinq banques étatiques (BNA, Bader, CPA, etc). Rappelons que ce salon réunit une soixantaine d'exposants spécialisés dans les métiers et les activités culturelles, à côté des stands des organismes chargés de la mise en œuvre des dispositifs d'emploi et d'appui à la création de micro-entreprises (ANEM, ANSEJ et CNAC) et qu'un riche programme d'animation est prévu en marge du salon.

1550 logements sociaux Le tirage au sort dans «une vingtaine de jours»

A. E. A.

La daïra de Constantine a connu, hier, un rassemblement de près de 200 demandeurs de logements de type social, venant de plus d'une quinzaine de quartiers de la ville et ce, dans une anarchie totale, situation qui a nécessité l'intervention des forces de police pour imposer un minimum d'ordre devant le siège de la dite administration. Les quartiers concernés sont ceux de Aouinet El Foul, de Ziadia, de Sidi Mabrouk, de la cité Emir Abekader, de Bab El Kantara etc., en sus de certains exclus des dernières opérations de relogement ayant touché des sites menacés par les glissements de terrain, qui ont déposé des recours, à l'instar de la rue des Maquisards et de la rue Kitouni.

Les protestataires ont réclamé de voir le chef de daïra, pour lui exposer leurs problèmes et situations

pendantes afin de leur trouver une solution. Tout cela sur fond de renfort de services de sécurité, d'anarchie et de bousculades devant le portail de la daïra.

Ce qui, bien évidemment, n'a pas manqué de gêner la circulation, contraignant certains conducteurs à utiliser les petites rues adjacentes à l'avenue Belouizdad, obstruée. Les protestataires ne voulaient pas en démordre et ont insisté pour rencontrer le nouveau chef de daïra, pour lui faire part de leurs difficultés et les erreurs commises dans l'opération de classement en «rouge» ou prioritaire, qui a profité à beaucoup d'indus bénéficiaires, disent-ils.

Alors que d'autres ont critiqué le travail des présidents de comité de quartiers, déclarant ne plus leur faire confiance et les accusant d'être à l'origine des erreurs dans le dernier tirage au sort, mais aussi dans

l'octroi des décisions de pré-affectation. Situation qui a fait, selon eux, qu'ils aient été classés «orange» et donc pouvant attendre, alors que leurs conditions de vie sont on ne peut plus difficiles et qu'ils doivent être classés «prioritaires» et en rouge. Pendant que les «exclus» des dernières opérations de transfert réclament, pour leur part, l'accélération de l'étude de leurs cas afin de les intégrer aux listes des prochains attributaires, surtout que les dépôts de leurs recours sont anciens.

Dans l'impossibilité de recevoir tout le monde, le chef de daïra s'est résolu à sortir et aller au devant des protestataires, les appelant à un peu plus de patience. Et de faire savoir que le tirage au sort des 1 550 logements sociaux «prioritaires», restant, sera effectué dans une vingtaine de jours. Déclaration qui a suffi à disperser tout le monde.

Les souscripteurs d'El Menia en appellent au wali

A.El Abci

Les souscripteurs du lotissement «El Ménia» sont dans tous leurs états, du fait «du calvaire qu'ils vivent, depuis 28 ans maintenant», et qui concerne la régularisation de leur situation.

En effet, las d'attendre la délivrance des actes de propriété de leurs lots de terrain et ce, depuis plus d'un quart de siècle, ils en appellent au premier responsable de la wilaya. «Notre désespoir se fait ressentir grandement, surtout qu'après avoir été reçus par le procureur de la République, près le tribunal de Ziadia, celui-ci nous a dit de nous adresser à votre personne pour la solution à notre problème qui dure depuis 28 ans», écrit le président de l'association des bénéficiaires du lotissement El Ménia,

Mohamed Chérif Messlem, dans sa lettre remise, hier, au cabinet du wali et dont nous détenons une copie. Le président de l'association souligne, dans sa requête, que le directeur de l'agence foncière «refuse de leur établir des contrats de vente avec actes de propriété». Soulignant que «pour nous compliquer davantage la vie, ce dernier a ajouté une clause qui interdit aux souscripteurs de céder leurs terrains, jusqu'à l'obtention de la main levée du directeur de l'agence foncière». Disposition qu'ils considèrent comme «illégal et injuste», visant juste à les déposséder de leurs biens, à savoir les lots de terrain, et que même la conservation foncière estime, pour sa part, comme non conforme à la réglementation, si bien qu'elle a gelé

l'établissement des actes en question jusqu'au changement de la fameuse clause. Et les souscripteurs n'en veulent, pour preuve, dans ce sillage, que l'exigence du directeur de ne leur remettre les dits actes, en bonne et due forme, qu'à la condition de lui rembourser les frais de justice, pour ceux qui ont recouru à la justice et qui ont eu, pourtant, gain de cause contre l'agence. L'Agence a été condamnée à payer des dédommagements, se situant entre 50.000 et 100.000 dinars, à chacun des 40 plaignants, qui ont gagné au procès, et qui disent «refuser de rembourser les dédommagements, car il s'agit là d'une décision de justice, et il nous faut une autre décision de la même instance pour nous y contraindre», ajouteront-ils.

Cité 100 logements LSP à Zighoud Youcef Sans eau, ni électricité, ni gaz !

Las d'attendre une solution à leur calvaire, des habitants de la cité 100 logements LSP (Zighoud Youcef) se sont regroupés, hier matin, devant le cabinet du wali en brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire leurs revendications, «le manque d'électricité, de gaz et d'eau» dans les logements qu'ils occupent depuis le mois de janvier dernier ! «Nous vivons à l'âge des cavernes», nous dira l'un des protestataires. L'un des

manifestants nous expliquera que le promoteur qui a réalisé les 100 logements en question n'a pas réglé sa part de la facture qu'il doit à la Sonelgaz pour relier la cité au réseau d'énergie électrique, et le promoteur en question fuit ses responsabilités, laissant les habitants dans une situation «déplorable».

Aussi, a-t-il souligné, la cité n'est pas reliée au réseau d'alimentation en eau potable, chose qui contraint les habitants de s'approvisionner

en citernes, à raison de 3000 dinars, c'est impossible, cela ne peut pas continuer, lancera-t-il. «Le promoteur promet à chaque fois de régler les choses, mais il se débène tout de suite après, il est en train de se venger de nous», s'exclame un manifestant. Les manifestants ont été orientés par la wilaya vers la Direction du logement, mais cela n'a pas été pour les reconforter. «Il faut qu'il soit rappelé à l'ordre ce promoteur, et d'une façon énergique, sinon il persistera encore dans son attitude qui pénalise gravement les habitants», estime-t-on. «La patience a des limites», lance un autre.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

20 moharram 1437

| | | | | |
|----------|-------|-------|---------|-------|
| El Fedjr | Dohr | Assar | Maghreb | Icha |
| 05h32 | 12h18 | 15h14 | 17h40 | 18h59 |



A. Z.

TÉBESSA

Des projets pour la wilaya

En marge de la cérémonie de remise de l'ODS, un certain nombre de projets sont retenus dans les secteurs de la formation professionnelle, l'Hydraulique, la Santé et les Forêts.

Ali Chabana

Des projets pour la réalisation d'un CFFPA dans les communes de Negrine, Morsott, l'électrification et l'équipement d'un forage, ainsi que la construction d'une conduite de 4 km à Boulhaf Dyr, la construction d'un collecteur d'assainissement à Tébéssa. Dans le secteur de la Santé, l'acquisition de matériels médicaux et l'équipement des EPH à Ouenza et Bekkaria, où l'unité d'Oncologie sera dotée de moyens pour le traitement en chimiothérapie et chirurgie, selon le DSP. Ajoutons à cela, la notification d'une convention entre la Conservation des forêts et les APC de Bekkaria et El Houijbet pour le reboisement respectivement de 50 ha et 100 ha de pins d'Alep. Ainsi, et en parlant de l'octroi de ces marchés, le wali insista beaucoup sur le caractère de transparence, en présence des intervenants engagés directement dans ces projets, le maître d'ouvrage, les entreprises et bureaux d'étude, ainsi que les P/APC concernés. Par la suite, le 1^{er} responsable de l'exécutif de la wilaya a annoncé que pas moins de 170 projets sont en cours de réalisation, tous secteurs confondus et 76

autres projets gelés seront relancés. A ce sujet, les nouvelles dispositions de la loi des marchés publics, dans leurs volets juridique, technique et financier feront l'objet de journées d'explication avant leur entrée en application le mois de janvier prochain. «On va mettre de l'ordre dans le secteur anarchique des activités commerciales», dit-il, les mécanismes de contrôle seront réactivés, tout en admettant une marge d'erreur qu'on doit prendre en considération. Evoquant, au passage, le faible taux de consommation des dotations financières accordées aux APC et promettant de faire progresser ces pourcentages pour arriver à 50% (PCD) et 30% (PSD). Signalons que la réunion de travail s'est poursuivie avec la présentation d'un rapport exhaustif sur le secteur de l'énergie, dans ses trois segments, Electricité, Gaz et distribution de produits pétroliers.

Ces différents programmes inscrits ou en cours de parachèvement, au profit des 28 communes de la wilaya qui a bénéficié d'un programme complémentaire de 3 000 km d'électricité et 1 500 km de gaz naturel. Actuellement, le taux de couverture d'alimentation en énergie électrique est de

92%, alors que la pénétration en gaz de ville est estimée à 83%. Et comme d'habitude, la contrebande de carburant s'invite de nouveau dans les débats, et le wali Ali Bouguerra a été explicite là-dessus: «on ne ferme pas une station d'essence qui est déjà fermée !! Il faudrait dorénavant penser à la suspension temporaire de son approvisionnement; comment se fait-il qu'une autonomie de 3 jours se fait siphonner en seulement 24 heures ?» Comme quoi, les 58 stations-essence (capacité de stockage 6 628^{m3}), plus les 10 en projet seront toujours sous le contrôle pour savoir où va le carburant, pendant que les opérateurs dans le secteur de l'agriculture, entre autres, crient à l'injustice, eux qui parfois recourent au marché informel pour s'approvisionner et faire fonctionner leurs exploitations. A propos, le wali a pris la décision de ne plus accorder d'agrément pour la mise en service de nouvelles stations-essence, dans le futur. En somme, c'est un tour d'horizon systématique, à travers ce cycle de rencontres périodiques que se sont fixés les autorités de la wilaya, attentes, perspectives et projections, quand on sait que la wilaya de Tébéssa en a besoin.

EL-TARF

Nouveaux équipements pour l'enlèvement des ordures

A.Ouelaa

C'est une enveloppe de 36,6 milliards de cts que les pouvoirs publics ont dégagée pour l'acquisition d'engins destinés au nettoyage et à l'enlèvement des ordures. Au total, ce sont 35 bennes tasseuses, 24 nacelles et 04 balayeuses qui sont affectées aux communes dont les maires étaient conviés à la cérémonie de la célébration du 1er Novembre au nouveau siège de la wilaya. La com-

mune de Besbes qui compte plus de 60 000 habitants, avec une vingtaine de mechtas, a eu deux bennes tasseuses et voit ainsi ses moyens renforcés dans l'enlèvement des ordures.

M. Oulhaci Djamel, P/APC de cette commune n'a pas manqué d'afficher sa satisfaction en voyant les moyens existants renforcés et d'ajouter fièrement que les engins empruntés à la wilaya comme le bulldozer et autres engins, lui ont permis de faire le curage afin de

réduire au maximum l'impact des inondations. Pour sa part, le wali a insisté sur l'utilisation rationnelle de ces moyens et à tout faire pour que chaque agglomération reste propre et éclairée la nuit. Enfin, les 24 communes de la région, confrontées depuis longtemps au problème de l'enlèvement des ordures, ont vu leurs moyens renforcés ces dernières années, se rapprochant des normes requises qui sont d'une benne tasseuse pour 5 000 habitants.

SOUK AHRAS

La poésie populaire et la Révolution

Les participants aux travaux du 2^{ème} séminaire régional sur Hadj Bouragaâ (1903-1991), organisé à Souk Ahras à l'occasion du 61^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution, ont affirmé que la poésie populaire a «pleinement reflété l'âme de la Révolution». La rencontre, ouverte vendredi dans la soirée à la salle Miloud Tahri par le wali, Abdelghani Filali, a permis aux participants, des universitaires venus de Guelma, de Médéa, d'Annaba, d'Oum El Bouaghi et de Souk Ahras, d'analyser l'oeuvre de Bouragaâ qui chanta la patrie, la Révolution et l'amour, ainsi que l'indépendance, à l'instar de la majorité des poètes du Melhoun. Djamel Khechab, de l'université de Souk ahras, rappe-

lant que Hadj Bouragaâ est natif de la localité de Nechaâ dans la commune d'Aïn Zana (Souk Ahras), a relevé que «Bouragaâ» est en fait un surnom qui signifie «l'homme aux habits rapiécés». M. Khechab a expliqué, à ce propos, que le poète ne portait dans son enfance que de très vieux vêtements, plusieurs fois raccommodés, à l'image des autres enfants algériens qui vivaient sous l'occupation dans une extrême pauvreté. «Très jeune, il avait exercé l'activité de berger pour subvenir aux besoins de sa famille», a-t-il ajouté.

De son côté, Sadek Khechab, de l'université de Médéa, a appelé, dans sa communication, à «accorder un intérêt particulier aux poèmes et aux contes populaires rela-

tifs à certaines batailles et autres faits d'armes de la guerre de libération» car ils représentent, selon lui, un «document historique d'une grande importance». Les intervenants ont insisté, dans leurs recommandations, sur «l'encouragement des recherches relatives au patrimoine populaire oral, à son archivage et à sa mise en place dans l'expression de l'identité nationale». L'ouverture de cette manifestation avait donné lieu à une exhibition de troupes folkloriques de Tébéssa, d'Oum El Bouaghi, de Khenchela, de Batna et de Souk Ahras qui ont battu le pavé, à la grande joie des habitants de la ville, depuis le siège de la zaouïa de Sidi Messaoud jusqu'à la salle Miloud-Tahri où le séminaire était organisé.

BOUIRA

Le gaz de ville arrive à Ath Laâziz

Quelque 1 400 foyers ont été raccordés dimanche au réseau de gaz naturel dans la commune d'Ath Laâziz, au nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira, dans le cadre des festivités célébrant le 61^{ème} anniversaire de la Guerre de libération nationale. Les 1 400 foyers alimentés en cette énergie représentent une vingtaine de petits villages disséminés aux alentours du chef-lieu de la commune d'Ath Laâziz, une région montagneuse à quelques dizaines de kilomètres au nord du chef-lieu de la wilaya de Bouira.

L'opération de mise en gaz a eu lieu lors d'une cérémonie présidée par le wali Nacer Maskri, en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya ainsi qu'un grand nombre de citoyens de cette municipalité. Sur place, certains habitants ont interpellé le wali sur les problèmes dont ils souffrent, notamment la dégradation du chemin de wilaya N° 5 reliant le chef-lieu de commune à la ville de Bouira.

A ce propos, les responsables de la wilaya ont tenu à rassurer les citoyens quant à la prise en charge de cette doléance, dont un montant de plus de 70 millions de DA a été

dégagé pour réhabiliter cette route, où plusieurs glissements avaient été signalés l'hiver dernier. Par ailleurs, et toujours à l'occasion du 61^{ème} anniversaire de la Guerre de libération nationale, les autorités locales de la wilaya ont organisé dans la matinée une cérémonie en l'honneur des athlètes de taekwondo et de Karaté de la wilaya de Bouira, lors de laquelle elles ont remis des chèques de 50 000 dinars aux sportifs et 200 000 dinars au karatéka Bouamria Abdelkrim, qui se sont illustrés lors des derniers Jeux africains.

TIZI OUZOU

Le chanteur Idir retourne au bled



Nait Ali H.

La population des Ath Yenni dans la wilaya de Tizi Ouzou va honorer, jeudi et vendredi prochains, le chanteur kabyle Idir, attendu dans sa région natale après plus de 30 ans d'absence. L'initiative est l'oeuvre des organisateurs du festival lumière sur le patrimoine historique et culturel de la Kabylie, qui ont décidé de lui dédier deux jours de la seconde édition de cette manifestation. Au programme pour honorer l'auteur de la célèbre chanson berceuse «Vava Inouva» (« mon papa à moi »), traduite en plusieurs langues (arabe, espagnol, français, grec, etc...), un accueil à son arrivée à Ath Yenni, la soirée du jeudi, par le maire et les personnes âgées de la région. Plusieurs figures de la littérature et de la chanson algérienne l'accompagneront à l'instar de Tassadit Yacine, Mokra-

ne Gacem, Mohamed Sadi et Kamel Hamadi. Un burnous sera remis à l'enfant prodige en la circonstance. L'habit traditionnel en question symbolise pour les organisateurs «la sainteté, la noblesse de son combat, la vertu et le courage». Pour le second jour de cet hommage, un programme marqué par des chants de chorale de la troupe «Taziba», des prises de paroles, des témoignages, des conférences et de la poésie est prévu en l'honneur de l'artiste.

A l'issue de ce programme, Idir sera décoré de «l'étoile d'argent», oeuvre des meilleurs artisans bijoutiers d'Ath Yenni. Il est à noter par ailleurs, que le chanteur Idir était l'invité de la station de Tizi Ouzou de la radio nationale durant la soirée du dimanche. L'émission spéciale animée par Arezki Azouz a été consacrée au parcours de l'artiste mais aussi à ses projets.

ALGER

L'idéologie coloniale d'éradication des populations évoquée

L'«responsabilité» des hommes politiques de la France coloniale dans les massacres des populations perpétrés en Algérie depuis le début de la colonisation était au centre des débats qui ont réuni, dimanche à Alger, des historiens algériens, français et allemands. Lors d'une journée dédiée à l'histoire et à la commémoration des massacre du 8 mai 1945, organisée dans le cadre du 20^{ème} Salon international du livre d'Alger (Sila), des universitaires ont expliqué l'idéologie coloniale d'éradication des populations locales dans les colonies de peuplement. Pas moins de «800 000 enfants» ont été assassinés en moins de quatre ans lors d'innombrables massacres et exactions de l'armée coloniale afin, selon l'universitaire Mohamed Abbas, de «remplacer» les autochtones par une population de colons.

L'historien français Alain Ruscio a pour sa part exposé cette idéologie d'éradication considérée comme un «facteur commun» à tout l'empire colonial français où la pratique de la torture, le bombardement au napalm, les exécutions sommaires et la guillotine étaient des pratiques «courantes et approuvées» par les gouvernements de l'époque depuis le début du 19^e siècle. Au delà du cas de l'Algérie, la violence coloniale est perçue par l'historien allemand Hermut Elsenhans comme un «instrument de maintien des rela-

tions structurelles» dans un système politique imposé par le colonisateur refusant au colonisé «tout droit à la participation» à la vie politique dans une logique d'éradication des élites». Cette même idéologie est également évoquée par l'historienne française Claire Mauss-Copeaux qui a tenté dans ses entretiens avec plusieurs soldats du contingent de comprendre les causes des massacres de l'armée coloniale. L'auteure de «Appelés en Algérie: la parole confisquée» et de «Algérie, 20 août 1955» oeuvre pour la réhabilitation de la mémoire de tous les massacres commis en Algérie avant et après ceux du 8 mai 1945, dont celui de Oudjehane en mai 1956.

Pour l'historienne, il est aujourd'hui nécessaire de «reconnaître» les faits et les circonstances de tous les massacres commis depuis les enfumades de la Dahra en 1845 dans «l'écriture de l'histoire» pour sortir les témoins de cette horreur du «confinement du statut de victime», signalant que les archives militaires françaises restent une «source importante d'informations» sur cette époque. Inauguré officiellement mercredi par le Premier ministre Abdelmalek Sellal, le 20^{ème} Sila se poursuit jusqu'au 7 novembre avec l'exposition de plus de 900 maisons d'édition et un large programme de conférences et tables rondes autour de la littérature, de l'édition et de l'histoire.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

| 20 moharram 1437 | | | | |
|------------------|-------|-------|---------|-------|
| El Fedjr | Dohr | Assar | Maghreb | Icha |
| 05h46 | 12h32 | 15h27 | 17h53 | 19h12 |



Ils revendiquent le droit à la permanisation

Sit-in des travailleurs saisonniers de la commune

Des dizaines de travailleurs saisonniers de la division des travaux neufs et de maintenance (DTNM) de la commune d'Oran ont organisé, dans la matinée d'hier, un sit-in de protestation devant le siège de la direction pour dénoncer leur mise à l'écart du processus de permanisation.

D. B.

Selon les représentants des protestataires, les saisonniers ont déposé leurs dossiers de titularisation en 2012 et 2013 au niveau de la DTNM. « Nos dossiers n'ont jamais été envoyés au service du personnel », assure notre interlocuteur. Ce dernier indique que face à la colère des travailleurs, une proposition leur a été faite et qui consiste à réduire le nombre d'heures de travail des saisonniers et partant de revoir leurs salaires à la baisse.

« Nous rejetons catégoriquement cette proposition; nous revendiquons le droit d'être permanisés à l'instar des autres travailleurs », ajoute le même représentant des travailleurs. Aux environs de 11 heures, les protestataires se sont déplacés vers le siège de la direction du personnel de la commune pour un sit-in conjoint avec des saisonniers et vacataires qui avaient été promus depuis plus d'une année mais qui n'ont toujours pas reçu leurs arrêtés. Massés devant le

siège de la direction du personnel, pendant plus d'une heure, les communaux ont revendiqué la régularisation de leur situation et leur droit à être permanisés avec tous les acquis sociaux y afférents, notamment en comptabilisant les années d'ancienneté cumulées comme saisonniers. Les protestataires affirment que certains travaillent à l'APC depuis plus de 20 ans en tant que saisonniers comme agents d'entretien, de voirie, de jardiniers avec un salaire de misère.

Certains de leurs camarades sont sortis en retraite avec ce statut de saisonnier qui n'existe nulle part ailleurs dans les autres APC d'Algérie. Nos interlocuteurs signalent que si aucune démarche n'est entreprise, les protestataires organiseront un sit-in devant le siège de la wilaya pour amener les responsables de cette instance à accepter la prise en charge de l'une des revendications centrales du personnel concerné, à savoir la titularisation des saisonniers dont nombreux souffrent de cette précarité de-

puis 20 ans. Il est de même pour les fonctionnaires qui ont bénéficié d'une promotion et qui attendent toujours son officialisation à travers un arrêté. Cette catégorie de personnel n'est pas à sa première action de protestation étant donné qu'au mois d'octobre de l'année dernière, une délégation de contractuels et de saisonniers de la commune d'Oran, représentant quelque 4.000 agents, a campé devant le siège de l'APC (Bd de la Soummam) pour attirer l'attention des responsables de l'inspection de la fonction publique pour statuer sur leur situation professionnelle. Ils dénoncent à chaque fois le fait que l'administration les ait « abandonnés ».

Pour rappel, suite à des remarques de l'inspection de la fonction publique, l'APC d'Oran s'était engagée à permaniser une grande partie de son personnel, mais au final, ces centaines de contractuels et de saisonniers se sont vu maintenir dans un statut de simple contractuel ou saisonnier sans que soit prise en considération leur ancienneté.

Oued Tlélat

Réception de plus de 2.500 logements en juin 2016



K. Assia

Un important programme de réalisation de logements sera réceptionné au titre de l'année 2016, dans les communes de Oued Tlélat et de Tafraoui, selon le premier responsable de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) d'Oran. Il s'agit de plus de 2.700 logements de type socio-localatif lesquels sont en cours de réalisation. Dans la commune de Oued Tlélat, le programme retenu porte sur la réalisation de plus de 2.500 unités lesquelles seront livrées en juin 2016 si la cadence des travaux est respectée. Quelques jours auparavant, 100 logements socio-localatifs ont été distribués au profit des familles de Oued Tlélat au village dit Toumiat. Par ailleurs, dans la commune de Tafraoui où une opération de relogement de 70 familles s'est déroulée durant le mois d'octobre, cette collectivité a bénéficié d'un programme de réalisation de 250 unités de type socio-localatif. Un premier quota de 150 unités est déjà lancé et est à un taux d'avancement appréciable. Celui-ci sera réceptionné en mars 2016, un véritable soulagement pour les bénéficiaires du programme en question. Les autorités locales ont distribué en prévision de la livraison de ce quota, quelque 150 décisions de pré-affectation au profit des familles recensées et identifiées au fichier national. La cérémonie de distribution de ces documents s'est déroulée en mar-

ge de la remise des clés des 70 logements sociaux. Par ailleurs, pour ce qui est des 100 logements restants, ces derniers seront également livrés en juin 2016, de quoi répondre à la demande des besoins exprimés. Les détenteurs de décisions de pré-affectation sont les premiers à bénéficier de ce programme. La wilaya d'Oran a connu plusieurs opérations de distribution de logements sociaux. Toutefois, la logistique qu'il faut mobiliser à chaque relogement nécessite d'énormes moyens, ce qui contraint les services techniques à opter pour des quotas gérables. Le wali d'Oran s'est engagé, pour rappel, à livrer 80% des programmes d'habitat en cours durant cette année. Certains projets ont connu des retards flagrants dans leur réalisation. La wilaya avait installé, en début d'année, une commission technique composée des services de la direction de l'urbanisme, de l'agence foncière et d'autres structures afin de cerner les difficultés souvent d'ordre technique ou foncier et de trouver des solutions pour que ces projets soient enfin lancés. Pour veiller au respect des délais, des inspections sur site sont depuis lancées par l'exécutif de la wilaya. Des instructions ont été également données à l'ensemble des chefs de daïra pour achever l'étude de tous les dossiers des postulants aux logements. Un moyen pour s'assurer des vrais besoins exprimés et surtout d'activer le procédé en question.

Haï Ezzitoun

Découverte d'un cadavre au niveau du rond-point El Bahia

Le corps sans vie d'un adolescent a été découvert avant-hier au niveau du rond-point El Bahia, entre Haï Ezzitoun et la cité Djamel. Selon la Protection civile, il s'agit du cadavre d'un jeune de 17 ans habitant à Haï

Ezzitoun. La dépouille ne présentait aucune trace de violence. Elle a été déposée à la morgue de l'hôpital du 1^{er} Novembre. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes du décès.

J. B.

ILS NOUS ONT QUITTES HIER

Douchese Khadoudja, 80 ans, rue Djillali Aïssa Med
Bouridane Louisa, 91 ans, rue Tabet Achour Med
Dida Kheira, 74 ans, rue Khat Salah
Kadem Ayoub, 15 ans, Haï Ezzitoun

Horaires des prières pour Oran et ses environs

| 20 moharram 1437 | | | | |
|-------------------|---------------|----------------|------------------|---------------|
| El Fedjr 06h01 | Dohr 12h47 | Assar 15h44 | Maghreb 18h10 | Icha 19h28 |

Suite à une convention avec l'Organisation arabe de développement de l'agriculture

Des techniciens de six pays arabes en formation à l'Institut de la pêche

J. Boukraâ

Une délégation composée de représentants de six pays arabes est attendue à partir d'aujourd'hui au niveau de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) d'Oran, dans le cadre d'une convention avec l'Organisation arabe de développement de l'agriculture (OADA), a-t-on appris hier de M. Bengrina, directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya d'Oran. « Ces cadres techniques arabes exerçant dans le secteur de la pêche vont bénéficier d'une formation et d'une mise à jour au niveau de l'institut. Une vingtaine de cadres techniques arabes exerçant dans le secteur de la pêche des pays arabes, dont l'Arabie Saoudite, l'Égypte, la Mauritanie, le Soudan, le Sultanat d'Oman et la Tunisie, prendront part

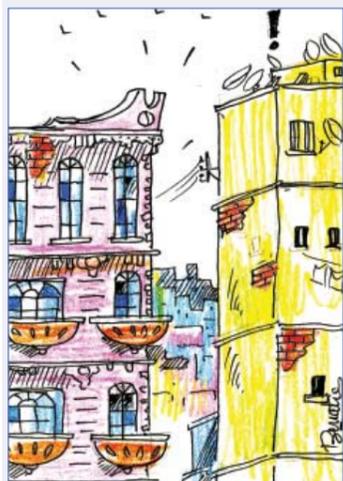
à cette session de formation pratique sur les techniques et engins utilisés dans les opérations de pêche, les moyens de communication, de navigation et de sécurité à bord et l'exploitation des instruments de navigation et de pêche. Selon le même responsable, « la session de formation, initiée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, qui s'étalera du 2 au 10 novembre, vise aussi l'échange d'expériences ». M. Bengrina a ajouté qu'en plus des cours pratiques qui seront donnés au niveau de l'institut, les participants bénéficieront d'une formation pratique à bord de bateaux écoles. Il s'agit des bateaux Tawfik et Ben Zaza appartenant à l'Institut supérieur de la pêche et d'aquaculture d'Alger et qui se trouvent actuellement au niveau du port d'Oran. Le premier responsable de la pêche à

Oran a souligné que grâce à ses équipements modernes et à la qualité de sa formation, l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) est devenu un pôle de formation internationale. Créé en 2005, l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture (ITPA) de Bir El Djir (Oran) sera doté d'un bateau école pour développer et moderniser la formation par de nouvelles techniques au profit des professionnels du secteur. En 2014, l'ITPA a bénéficié de quatre simulateurs. Chaque simulateur représente un aspect de la pêche dont les communications maritimes, les machines et l'accostage. L'ITPA d'Oran est le premier institut au niveau national à disposer de quatre simulateurs. Ces appareils devront permettre aux armateurs de se recycler pour acquérir de nouvelles techniques de pêche et d'aquaculture.

Tranche de Vie

Par El-Guellil

Courant d'air



des Oranais. Désabusés. La toile tendue sur la façade de la mairie, Place d'Armes, semble s'être ins-

tallée pour de bon. Voici plus de 3 ans qu'elle flotte sur ses murs. Son ombre camoufle les lenteurs des travaux. Pas seulement, la toile fait croire aux badauds qu'on s'occupe du chantier. Les Oranais ne seront jamais dupes. Aux rendez-vous de leur ville, ils répondent, toujours, présents. Ils la défendent bec et ongles. Seuls eux peuvent la critiquer. Justement parce qu'ils la connaissent, leur ville. En effet, Oran est si douce à leurs yeux que même délabrée, sale et dangereuse. Ils l'aimeront toujours leur ville. Heureux chez eux. Elle veille sur eux comme une citadelle vaincue. Qu'importe ce que cette ville deviendra, elle sera toujours désirée et aimée. Habitée par des gens de valeur. Disparus pour la plupart. Leur mémoire vivante. une longue route qui mènera vers les retrouvailles de cette ville, jadis, si belle. Même à genoux, il faut entreprendre cette route. Pour Oran.

Oran. Ta seule évocation donne des frissons dans le cœur. Ton patrimoine architectural du centre est de toute beauté, surtout dans les souvenirs des plus anciens dont le regard bienveillant anime ses atouts. On explique aux Oranais, depuis des années, que ce patrimoine immobilier sera réhabilité. A chaque annonce, des chiffres sont balancés comme pour convaincre de la réalité du projet. On parle de 200 immeubles concernés puis les enchères montent, d'un jour à l'autre, à 400 immeubles. Épargnons-nous l'évocation des sommes astronomiques engagées pour cette réhabilitation. Celles-ci, changent, également, au gré du vent. Au gré des walis qui se succèdent. Le sérieux de ce projet se voit au niveau des images brutes de la réalité qu'offrent, à la vue de chacun, ces immeubles délabrés à chaque coin de rue. Pour l'instant, c'est du vent pensent la majorité

Autoroute Est-Ouest

L'étude de la voie d'accès au nouveau pôle de Tlélat ficelée

L'étude portant sur la conception de plusieurs variantes relatives à l'accès au nouveau pôle urbain de 17.000 logements d'Oued Tlélat, à partir de l'autoroute Est-Ouest, vient d'être finalisée, a-t-on appris de source proche de la direction des Travaux publics (DTP).

Houari Saaïdia

Recommandée par le ministre des TP, Abdelkader Ouali, lors de sa dernière visite de travail et d'inspection à la wilaya d'Oran, l'étude a mis en place d'autres possibilités de passage via l'autoroute Est-Ouest pour rallier directement le nouveau centre urbain d'Oued Tlélat, dont le programme partiellement réalisé de 17.000 logements LPL constitue le noyau. Au terme d'une présentation sur les lieux, le premier responsable du secteur avait donné son accord de principe pour le projet suggéré par les autorités locales, portant sur la réalisation d'une bretelle d'accès au nouveau pôle d'Oued Tlélat, non sans assortir cet avis favorable de l'exigence de conception d'autres versions que celle proposée par la DTP, afin d'en choisir la plus fiable en termes de pertinence et de coût. Il faut dire que l'opération suggérée par les pouvoirs publics locaux, consistant en la mise en place d'une voie d'accès via un échangeur au nouveau centre urbain d'Oued Tlélat, pour un coût estimatif de 600 millions de DA, au-delà de sa pertinence - voire même son urgente nécessité - techniquement parlant, a eu l'aval du ministre, et ce dans un contexte de constat satisfaisant fait par lui-même de la situation générale du secteur local, notamment en ce qui concerne le volet infrastructures routières. Il n'en fallait pas plus pour

obtenir le feu vert du premier responsable du secteur, un acquis - en attendant bien sûr l'aboutissement de la procédure et l'inscription du marché - d'autant précieux qu'il intervient dans une conjoncture de forte rationalisation budgétaire et de priorisation rigoureuse pour les investissements publics, tous secteurs productifs ou non productifs confondus. Techniquement, il s'agit selon les explications fournies par la DTP d'une bretelle qui aura à desservir le centre urbain de 17.000 logements d'Oued Tlélat à partir du tronçon Oran de l'autoroute Est-Ouest, et ce dans les deux sens de circulation. L'opération suggère la réalisation d'un échangeur, passage supérieur, comprenant la réhabilitation d'une piste agricole, sur un linéaire total de 2,5 km, par le dédoublement et la modernisation de cet itinéraire, situé à 750 m à l'est du tracé de la variante, pour qu'il soit ainsi en adéquation par rapport au flux prévisionnel. Bien entendu, comme il s'agit d'une connexion avec l'autoroute Est-Ouest, et par conséquent une démarche soumise à l'autorisation de l'Agence nationale des autoroutes (ANA) la DTP devra œuvrer en étroite coordination avec cet organisme, précise-t-on. La jonction projetée permettra également de désenclaver cette nouvelle zone urbaine et tout le périmètre adjacent, sachant que dans l'empressement d'implanter plusieurs centaines, voire milliers de logements pour répondre à la pression du program-

me de résorption de l'habitat précaire et du vieux bâti à Oran ville notamment, on ne pouvait se permettre d'attendre jusqu'à l'arrivée de cette route et régler au préalable le problème d'accessibilité pour s'occuper ensuite de la réalisation des logements. Raison pour laquelle, le centre urbain des 17.000 logements, malgré sa consistance, n'est pas relié à ce jour au réseau autoroutier et n'est accessible qu'au détour d'un long boucle, donnant lieu à une congestion de la circulation des plus désagréables et incommodes. Seul le chef-lieu de la commune d'Oued Tlélat, l'ancienne ville autrement dit, est branché avec l'autoroute Est-Ouest, sachant, pour rappel, que c'était le même groupe chinois CITIC-CRCC qui a réalisé la partie ouest de l'autoroute Est-Ouest (dont le tronçon Oran sur 20 km) qui avait réalisé quelques années auparavant, en 2007 précisément, la bretelle (ou l'évitement) d'Oued Tlélat, sur 27 kilomètres, débouchant sur Zahana (wilaya de Mascara), voie d'évitement qui traverse les RN4, RN13, CW18 et CW 35, décongestionnant la circulation dans ce périmètre inscrit alors « point noir ». C'est d'ailleurs sur la base de cette réalisation que viendra, quelques années après, se greffer l'autoroute Est-Ouest, dont 927 kilomètres seront concrétisés par ce même groupement chinois, tandis que les 289 autres kilomètres (à l'Est) seront confiés au consortium japonais COJAAL.

Résultats contestés du concours de résidanat 2015 Les recalés préparent une action en justice

Sofiane M.

Les deux commissions d'enquête, dépêchées la semaine écoulée, à la faculté de médecine d'Oran, suite à la contestation des candidats recalés des résultats de concours de résidanat 2015, n'auraient rien trouvé d'anormal, selon une source bien informée qui a voulu garder l'anonymat. «Les enquêteurs sont revenus bredouilles à Alger. Ils n'ont trouvé aucune preuve crédible, pouvant étayer les accusations des candidats recalés qui soutiennent que les résultats auraient été traficotés au profit de quelques candidats pistonnés», soutient notre source.

Les premières conclusions de l'enquête ministérielle sont tenues confidentielles, à ce jour, pour gagner du temps en espérant un essoufflement de la contestation. Le temps ne joue, aucunement, en faveur des contestataires qui seraient, dans quelques jours, devant le fait accompli vu que la répartition des postes ouverts pour le résidanat 2015, à Oran, aura lieu le 9 novembre en cours. Les candidats recalés s'obstinent, toutefois, à aller jusqu'au bout de leur mouvement de contestation. Ils préparent, ainsi une action en justice contre

la faculté de médecine et son recteur. Une procédure judiciaire, qui devra traîner dans les tribunaux, et risque de ne pas aboutir, vu que les contestataires ne disposent d'aucune preuve crédible pour soutenir leurs accusations.

Pour de nombreux observateurs, les dés sont jetés et sauf volte-face, de dernière minute, le concours de résidanat 2015 ne sera pas annulé. Un climat délétère règne, depuis l'annonce des résultats parmi les recalés et même des lauréats de ce concours et nombreux ont exprimé leurs sentiments de dégoût et de colère.

La joie de centaines de lauréats a été troublée par les graves accusations de traficage des résultats lancés par les recalés. Les contestataires soutiennent que les listes des lauréats auraient été «traficotées», selon leurs propos, au profit

d'étudiants «médiocres». Ils estiment que les meilleurs éléments et les plus assidus ont été sacrifiés dans ce concours de résidanat. Les recalés avaient observé, fin octobre, un rassemblement à la faculté de médecine avec pour unique revendication l'annulation des résultats de concours de résidanat 2015 et l'organisation d'une deuxième session, sous la supervision des inspecteurs du ministère de tutelle.

Un mot d'ordre a été lancé sur les réseaux sociaux et, essentiellement sur Facebook, pour la mobilisation des centaines de médecins internes recalés. Sur les 1.300 candidats qui se sont présentés les 17 et 18 octobre passé, au concours de résidanat 2015, seuls 400 ont été retenus, alors que les 900 candidats recalés doivent patienter jusqu'à l'année prochaine pour avoir une deuxième chance.

La direction de l'école préparatoire SNV Oran nous écrit

Suite à la parution de l'article en date du 29 octobre 2015, ayant pour titre « Manque d'enseignants permanents à l'école préparatoire SNV d'Oran, sit-in des étudiants devant le siège de la wilaya », une erreur s'est glissée dans le sujet. Effectivement la demande de rattachement a été déposée le 24 août 2015. Par contre, l'accord nous a été donné le 11 octobre au lieu du 11 septembre comme rapporté dans l'article.

Aïn El Turck

Les prix donnent le tournis

Rachid Boutlélis

Une véritable anarchie semble caractériser le secteur du commerce à Aïn El Turck, notamment en ce qui concerne les prix affichés de certains produits de consommation qui diffèrent d'un commerce à un autre, à la faveur du peu ou carrément de l'absence de contrôle. Cet indésirable état de fait est relevé, dans la plupart des cas, chez les établissements versés dans la vente de l'alimentation générale.

Hormis les produits subventionnés par l'Etat, le tangage des prix, qui n'obéissent à aucun décret, conjugué au non respect des règles de l'hygiène, vivement décriés par le consommateur, ne semblent désormais, plus émouvoir quoique dans ladite daïra. Ces infractions ont pris des proportions démesurées au point où certains commerçants n'hésitent, nullement, à proposer à la vente, à des prix dépassant tout entendement, des produits impropres à la consommation. Ces transgressions, perpétrées, allègrement, prennent des proportions démesurées, plus particulièrement, durant la période estivale, dans cette région côtière, mais perdure cependant, avec un degré, plus au moins, moindre, le reste de l'année. Des automatismes frauduleux, qui semblent, vraisemblablement, s'être ancrés avec le temps dans l'esprit de certains gérants d'établissements de commerce, installés dans les différen-



tes zones, essaimées dans ladite région.

La fraude épouse souvent l'informel et continue à être commise, sans aucune vergogne, au détriment du consommateur. « Un nombre indéterminé d'établissements de commerce, versés dans la vente de produits alimentaires et dans la restauration, devraient, en principe, être rappelés à l'ordre, à travers des sanctions exemplaires, en raison de la violation itérative des règles élémentaires en vigueur. D'ailleurs nous nous interrogeons, comment ces contrevenants sont toujours en activité » a fait remarquer un vieux riverain de la localité de St Germain, située sur le territoire du chef-lieu de cette daïra. Des déclarations, encore lourdes de sens, ont été formulées à

ce propos par des ménagères, domiciliées dans la commune d'Aïn El Turck. « Je constate des différences notables de prix, sur un seul produit de la même qualité, qui flirtent souvent avec les 20 dinars, voire plus, lorsque j'effectue la tournée des magasins. Certaines boucheries par exemple, proposent à la vente de la viande hachée, qui a été préparée à l'avance, en violation des règles en vigueur, exposant ainsi la santé du consommateur à des conséquences néfastes et ce, au su et au vu de tout un chacun » a déploré, outrée, l'une d'elles. Toujours est-il que des infractions, parfois, plus graves encore, en matière de qualité et/ou de prix, sont régulièrement relevées par le consommateur dans cette partie de la wilaya d'Oran.

Sûreté de daïra de Oued Tlélat Plus de 110 affaires élucidées ces six derniers mois

K. Assia

Pas moins de 48 affaires d'atteinte aux personnes ont été traitées entre la période d'avril et septembre 2015 par les éléments de la nouvelle sûreté de daïra de Oued Tlélat, selon un premier bilan d'activité de la sûreté. Le nombre d'atteinte aux personnes a connu une légère hausse pour passer de 21 affaires à 27, selon les statistiques du service de la police judiciaire. Par ailleurs, pour ce qui est des atteintes aux biens, le bilan fait état de 31 affaires solutionnées durant le troisième trimestre contre 24 au courant du second trimestre. D'autre part, six affaires d'atteintes aux

mœurs, six autres affaires de détention et de commercialisation de stupéfiants ont été également solutionnées durant cette période. Les services concernés ont enregistré un total de 192 instructions de parquet dont 192 au cours du troisième trimestre. En matière de lutte contre la criminalité de la route, 20 accidents de la route faisant 20 blessés ont été enregistrés par les services de la sécurité routière. Les éléments d'intervention ont retiré 97 permis de conduire pour différentes infractions liées au non respect du code de la route. Le bilan indique 36 délits au code de la route enregistrés. Ce sont souvent l'excès de vitesse, les dépassements dange-

reux, l'utilisation du portable pendant la conduite entre autres. Il y a lieu de noter que ce nouveau siège situé à la sortie de Oued Tlélat a été inauguré la semaine dernière par le DGSN lors de sa visite à Oran. Cette infrastructure érigée en R+2 a été conçue de façon à abriter tous les services de police. Huit logements de fonction ont été également réalisés à proximité de cette structure qui vient renforcer la sécurité des biens et des personnes dans cette commune laquelle a connu plusieurs opérations de relogement. L'ancien siège de la sûreté de daïra jugé exigu et très vétuste avait traduit l'urgence de concrétiser un tel projet, apprend-on.

Réalisation d'une annexe du Conservatoire Une entreprise retenue pour les gros œuvres

J. Boukraï

Après un grand retard, le projet de réalisation d'une annexe du Conservatoire communal Ahmed-Wahbi sera lancé incessamment. L'entreprise qui prendra en charge le projet, à savoir les gros œuvres, l'étanchéité et l'assainissement, vient d'être désignée par le service des marchés de la commune d'Oran. Pour la première phase de ce projet qui sera réalisé à la cité Akid Lotfi à Oran, une enveloppe de près de 7 milliards de centimes a été débloquée. Inscrit il y a près de deux années, ledit projet a été bien accueilli par les habitants, qui souhaitent le voir livré dans les délais. Rappelons, dans ce cadre, que le Conservatoire municipal Ahmed-Wa-

bi avait bénéficié d'une opération de réhabilitation. Cette structure a bénéficié d'une opération de remise en état initiée par la division des travaux neufs et de maintenance des salles annexes. Les travaux de réfection ont également permis la remise en état des sanitaires, le parquet de la scène par la DTNM et les servitudes extérieures par les agents de la division de la voirie et de la circulation.

Le matériel et les équipements ont été aussi renouvelés par la division du matériel et des magasins généraux. Cette structure avait connu le passage sur ses planchers d'artistes de renom tels que Jimmy Smith, un jazzman américain, l'orchestre «Haut de France», spécialisé dans les instru-

ments à vent, le poète français Laenec et autres personnalités du monde de la musique et du théâtre. Cette structure a formé aussi de grands musiciens tels que Maghni, le compositeur pianiste connu sur la place d'Oran, Kouider Berkane, célèbre violoniste et accompagnateur de cheb Khaled, ainsi que des chanteurs de renommée nationale. D'autre part, dans le cadre de son plan d'action 2013-2017, la commune d'Oran vient d'inscrire la réalisation d'un nouveau conservatoire pour un montant de 110 millions de dinars, sachant que l'actuel édifice, qui date du début du 20^e siècle, connaît des dégradations. Dans ce sens, l'APC propose son inscription au patrimoine universel.

SIDI-BENADDA

Les citoyens revendiquent une ambulance

Mohamed Bensafi

Après une longue attente, la polyclinique de Sidi-Benadda (05 km à l'ouest d'Aïn-Temouchent) porte enfin un nom. L'établissement de santé a été baptisé au nom du chahid Abdelkader Rezzigui, un enfant du pays tombé au champ d'honneur. Le baptême s'est déroulé avant-hier en marge des festivités du 61^{ème} anniversaire du déclenchement de la révolution de Novembre 54 en présence des autorités locales à leur tête Hamou Ahmed Touhami, wali d'Aïn-Temouchent. L'infrastructure paraît à première vue ne manquer de rien. Tous les services ou presque existent, y compris la maternité. La polyclinique est dotée également d'un service de stomatologie, d'une unité SEMEP (actions de prévention) et des plateaux techniques (radiologie et laboratoire). Cet établissement tourne, nous dit-on, avec un effectif qui ne reste pas loin des nor-



mes nationales qui prévoient un médecin pour 700 habitants et un infirmier pour chaque agglomération de 350 habitants, disponibles en garde de travail (permanence). Tous ces moyens humains et matériels, mobilisés par le secteur de tutelle dans le but d'être au plus près des habitants, semblent avoir obtenu des résultats probants sur le terrain sauf que le service d'une ambulance manque rude-

ment à cet établissement. L'occasion pour des citoyens présents, en cet événement du 1er novembre, pour redemander la présence en permanence d'un tel véhicule spécialisé pour l'évacuation des cas urgents. Contactée par nos soins, une source proche de la direction de la santé a affirmé que des procédures sont entreprises pour acquérir une ambulance pour cette structure sanitaire.

RELIZANE

Une caravane pour attirer les jeunes vers le secteur des PTIC

Mahi Ahmed

La caravane nationale des micro-entreprises est arrivée dimanche matin à Relizane, à la place de la Résistance, pour une durée de deux jours. Les directeurs d'Algérie Télécom, de l'ANSEJ, des PTIC et de la CNAC et de nombreux jeunes bénéficiaires du soutien de l'Ansej étaient présents à la cérémonie du coup d'envoi de cette manifestation. Des tentes ont été installées en la circonstance par Algérie Télécom attirant ainsi les jeunes qui se sont frayé une piste dans le monde des micro-entreprises acti-

vant dans le domaine des technologies notamment le montage et la maintenance des réseaux téléphoniques et les fibres optiques. L'objectif principal de cet événement est, selon les organisateurs, le rapprochement d'Algérie Télécom, l'ANSEJ et les jeunes désireux de monter leurs propres entreprises dans le secteur des PTIC afin de profiter du projet d'investissement d'Algérie Télécom au niveau national de l'ordre de 45 milliards de dinars tendant à couvrir ses besoins pour la modernisation des réseaux et l'extension des câbles de fibre optique sur tout le territoire national.

Il faut rappeler que depuis 2011 date de la convention entre Algérie Télécom et l'ANSEJ, pas moins de 300 micro-entreprises ont été créées et 504 techniciens formés. En outre, l'on apprend qu'un millier de jeunes sont intéressés par le créneau et souhaitent monter leurs entreprises. Algérie Telecom prendra à sa charge leur formation pendant 45 jours dans chaque wilaya. A l'issue de la formation des contrats seront signés avec les nouvelles entreprises qui activeront dans les domaines de la fibre optique, du montage des réseaux hertziens et le creusage et de l'installation des canalisations.

CHLEF

Des structures éducatives et sanitaires inaugurées

Abbad Miloud

A l'occasion de la célébration du 61^{ème} anniversaire du déclenchement de notre glorieuse révolution armée, le wali, accompagné des autorités locales civiles et militaires, des élus, des membres de la famille révolutionnaire et de la société civile, a procédé ce dimanche à l'inauguration et/ou baptême de huit structures de l'éducation nationale, de la santé et de l'habitat aux communes d'El-Hadjadj, Ouled Ben Abdelkader, Ouled Farès et Chlef. Trois établissements scolaires ont été inaugurés et baptisés simultanément, il s'agit du premier lycée dans la commune d'El-Hadjadj, d'un groupe scolaire à Ouled Ben Abdelkader et d'un collège d'enseignement moyen au hameau «Les cinq palmiers» dans la commune de Ouled Farès qui portent désormais respectivement les noms des moudjahidine Serbah Mohamed, Badni Mohamed et du chahid Maâmeri Djelloul.

A Chlef, il a été procédé au baptême d'un long boulevard s'étendant au marché de gros de fruits et légumes jusqu'au site d'El Hamadia. Il porte désormais le nom de boulevard de l'armée de libération nationale. De même, il a été procédé au baptême de la polyclinique située au quartier El-Houria, qui porte depuis ce dimanche le nom du martyr Benazoune M'hamed.

Sur place, le wali a pris la décision pour la réalisation d'une nouvelle polyclinique au quartier cité en indiquant le terrain où elle doit être érigée.

Dans le quartier avoisinant, haï Bensouana, il a été procédé à l'inauguration d'un établissement hospitalier privé Nesma Farah. Il est doté d'un matériel médical sophistiqué. Les médecins généralistes et spécialistes possèdent une longue expérience. La délégation s'est ensuite dirigée au quartier Aroudj, au centre intermédiaire de soins pour toxicomanes (CIST) qui porte désormais le nom de Boualili Djillali. Le directeur de la santé et la population de la wilaya a informé les présents que certains patients nécessitant des cures sont transférés vers

d'autres hôpitaux psychiatriques du pays. A partir du mois de décembre prochain, ils seront admis au nouvel hôpital psychiatrique de Ténès. Ceci va éviter les longs déplacements aux patients et alléger les problèmes en matière de prise en charge.

Au même quartier, il a été procédé à l'inauguration du siège de la direction régionale de la caisse nationale du logement (CNL) et d'une agence de wilaya. La structure comprend un centre de formation régionale pour l'information. Plusieurs activités à caractère sportif, culturel et scientifique ont été programmées dans plusieurs communes de la wilaya. Elles s'étalent sur la période du 31 octobre au 2 novembre.

MOSTAGANEM

Saisie de près de 200 psychotropes

Une quantité de près de 200 comprimés de psychotropes de différentes marques a été saisie par les éléments de la brigade de lutte contre les stupéfiants (BRI) qui relève de la sûreté de wilaya de Mostaganem lors de trois opérations distinctes menées dans différents quartiers de la ville. Notre source fait état de l'arrestation de cinq dealers âgés entre 31 et 42 ans. Il s'agit de O.M. (32 ans) de Mazagan, B.M.N. (42 ans) et B.Y. (31 ans) connu sous le

pseudonyme « R4 », B.T (35 ans), tous de Hassi Mamèche, et enfin D.B.K. (32 ans) de Mostaganem. Dans ce contexte, près de 200 comprimés de psychotropes et une importante somme d'argent représentant le revenu de la commercialisation de ces psychotropes, ont été saisis. Présentés par devant le procureur de la république de Mostaganem, les mis en cause ont été écroués pour détention et commercialisation de psychotropes. H. B.

EL-BAYADH

Premier tour de manivelle du film «Géryville la résistante»

Hadj Mostefaoui

L'histoire tumultueuse et ô combien passionnante de la capitale des Laghouat Ksel ou Géryville, actuellement El-Bayadh, l'une des villes d'Algérie, au même titre que tant d'autres du reste du pays, qui a souffert le martyre durant la guerre de libération nationale, vient d'être portée à l'écran et le premier tour de manivelle d'un film documentaire sur cette période d'après privations et de luttes incessantes vient d'être donné sur l'une des places publiques de la ville en cette journée mémorable du 61^{ème} anniversaire du déclenchement de la lutte de libération nationale. Idée originale, puisée dans le légendaire répertoire historique de cette région à savoir le livre intitulé « Les sources tariées de Géryville », ouvrage de référence écrit par la sociologue et monument de la littérature algérienne qu'est l'historienne Mme Rabia Mousaoui, née Bessaih, noble descendante d'une grande famille de révolutionnaires et d'incontestables artisans du mouvement nationaliste. Ce film documentaire d'une durée de 80 minutes, réalisé par le célèbre homme du septième art, Larbi Lakhal, est un hymne à la gloire des combattants de la liberté et des chouhadas, dont il est le producteur, le réalisateur et le scénariste à la fois, se veut un regard sur la vie d'une famille de renom et de références, issue de la tribu des Guerarradj, de retour dans sa ville natale après plus d'une vingtaine d'années d'exil au nord du pays, soit le long de la période allant de 1942 à 1962. Il s'agit de l'itinéraire d'un père et de son enfant qui reviennent au bled après, les évènements phares de notre glorieux passé, telles la naissance et la création respectivement des deux cellules du PPA/MTLD lors des élections de leurs bureaux locaux, le premier en présence de Messali Hadj pour le PPA/MTLD et le second, Ahmed Ben Bella pour l'Organisation secrète en 1948. Deux cellules embryonnaires qui ne tarderont pas à germer et à donner naissance à un véritable et vaste mouvement de lutte de libération nationale par la naissance du FLN rassembleur de toutes les énergies et forces nationales ainsi que de l'ensemble des patriotes sincères de ce pays, grâce à d'intrépides et courageux hommes, dont tous les membres de la famille Bessaih d'El-Bayadh Baki Boualem, cités dans cet ouvrage et tant d'autres dont nous nous excusons de citer les noms tellement la liste est longue à énumérer. Un récit de référence pour les générations futures, vécu et fidèlement rapporté sans mesure ni prétention aucune par l'une des dignes filles du bled,

dont la maison familiale était l'un des bastions de la révolution. Larbi Lakhal, cinéaste algérien d'envergure internationale, ayant arraché ses galons sur les plateaux de cinéma par la réalisation d'une série de productions cinématographiques l'ayant porté aux sommets du monde du septième art, rapporte fidèlement et sans parti-pris l'itinéraire mouvementé d'une famille de résistants de Géryville, autour de laquelle gravitaient tous les chefs historiques du mouvement nationaliste et libérateur du pays dont de glorieux chouhadas, issus des Ouled N'har de Sebdu, une vingtaine de combattants tombés au champ d'honneur, les armes à la main, dans la région de Sbahi. Les premiers rôles dans ce film historique sont tenus par l'acteur Abdennour Chellouche, et Bahia Rachedi, des scènes de lutte et de résistance solidement soutenues par des témoignages authentiques et indiscutables de révolutionnaires de haut rang, tel Le docteur Boualem Baki, pièce maîtresse et cheville ouvrière du noyau dur du mouvement nationaliste et libérateur à l'échelon national. La durée du tournage s'étalera sur plus d'une semaine. Auteur d'une série de documentaires retraçant l'héroïque lutte armée du peuple algérien, dont notamment un long document sur la longue épopée de la résistance politique et militaire des populations du sud-ouest algérien depuis 1855 à 1935 une première partie de notre histoire, parachevée par d'autres œuvres retraçant les hauts faits d'armes des combattants de la liberté jusqu'à l'indépendance du pays en 1962, et enfin d'un court-métrage, intitulé « les rites Diwane ». A travers cette nouvelle œuvre cinématographique grandiose, Rabia Mousaoui, rend un vibrant hommage à tous ces femmes et hommes ayant opté pour le sacrifice suprême pour que vive le peuple algérien indépendant et souverain de sa destinée. Un témoignage émouvant et inédit sur la guerre de libération nationale par ceux qui l'ont vécue et par les populations du sud-ouest algérien isolées par l'occupant français, assujetties et éternellement soumises aux corvées les plus basses et à des travaux de forçats dans les activités agricoles et forestières. La population d'El-Bayadh ne saura jamais comment remercier cette grande dame du monde de la culture et des arts, en l'occurrence Mme Rabia Mousaoui, nous a confié un jeune universitaire sur les lieux du tournage de ce documentaire, pour son précieux concours dans l'écriture de l'histoire de la région. Quant au réalisateur de cette grandiose œuvre cinématographique, il a déjà le vent en poupe.

AIR ALGÉRIE

| MARDI | |
|--------------------|--------|
| Vol | Départ |
| Oran - Alger | 09h30 |
| Oran - Alger | 13h30 |
| Oran - Alger | 17h30 |
| Oran - Alger | 21h45 |
| Oran - Alger | 20h25 |
| Oran - Adrar | 19h15 |
| Oran - Constantine | 14h45 |
| Alger - Oran | 09h50 |
| Alger - Oran | 07h35 |
| Alger - Oran | 11h35 |
| Alger - Oran | 15h35 |
| Alger - Oran | 15h20 |
| Adrar - Oran | 21h40 |
| Constantine - Oran | 17h05 |

| MERCREDI | |
|--------------------|--------|
| Vol | Départ |
| Oran - Alger | 07h00 |
| Oran - Alger | 09h30 |
| Oran - Alger | 13h30 |
| Oran - Alger | 17h30 |
| Oran - Alger | 20h25 |
| Oran - Béchar | 14h30 |
| Oran - Timimoune | 09h00 |
| Oran - H.Messaoud | 12h40 |
| Oran - Constantine | 09h50 |
| Alger - Oran | 07h35 |
| Alger - Oran | 11h35 |
| Alger - Oran | 15h35 |
| Alger - Oran | 16h55 |
| Alger - Oran | 10h45 |
| H.Messaoud - Oran | 15h15 |
| Constantine - Oran | 12h20 |
| Timimoune - Oran | 12h05 |
| Béchar - Oran | 17h50 |

INTERNATIONAL

| MARDI | |
|---------------------|--------|
| Vol | Départ |
| Oran - Paris-Orly | 08h00 |
| Oran - Marseille | 09h00 |
| Oran - Toulouse | 10h05 |
| Oran - Istanbul(+1) | 11h35 |
| Oran - Lyon | 15h00 |
| Oran - Paris-CDG | 15h05 |
| Oran - Alicante | 15h35 |

| MERCREDI | |
|----------------------|---------|
| Vol | Arrivée |
| Paris-Orly - Oran | 13h50 |
| Marseille - Oran | 13h25 |
| Toulouse - Oran | 13h50 |
| Istanbul (+1) - Oran | 20h05 |
| Lyon - Oran | 19h45 |
| Paris-CDG - Oran | 20h45 |
| Alicante - Oran | 17h55 |

| MERCREDI | |
|---------------------|--------|
| Vol | Départ |
| Oran - Paris (Orly) | 08h00 |
| Oran - Marseille | 09h00 |
| Oran - Toulouse | 10h05 |
| Oran - Lille | 14h50 |
| Oran - Lyon | 15h00 |
| Oran - Paris (CDG) | 15h05 |
| Oran - Alicante | 15h35 |

| MERCREDI | |
|---------------------|---------|
| Vol | Arrivée |
| Paris (Orly) - Oran | 13h50 |
| Marseille - Oran | 13h25 |
| Toulouse - Oran | 13h50 |
| Lille - Oran | 21h40 |
| Lyon - Oran | 19h45 |
| Paris (CDG) - Oran | 20h45 |
| Alicante - Oran | 17h55 |

AIGLE AZUR

| VOL | DEP/ARR |
|-------------------|---------------|
| Mar /Mer /Jeu/Ven | |
| Oran - Paris-Orly | 17h40/ 21h00 |
| Oran - Lyon | 17h35/ 20h30 |
| Oran - Marseille | 15h50/ 18h25 |
| Mer | |
| Oran - Paris-Orly | 10h40/ 14h00 |
| Paris-Orly - Oran | 15h00/ 16h20 |
| Mer | |
| Paris-Orly - Oran | 08h15/ 09h35 |
| Lun/Ven | |
| Paris-CDG - Oran | 15h15/ 16h35 |
| Lun/Mar/Ven | |
| Marseille - Oran | 09h00 / 09h40 |
| Mar | |
| Toulouse - Oran | 14h10 / 14h45 |

الخطوط التونسية TUNISAIR

| Tunis / Oran | Oran / Tunis |
|---------------|--------------|
| Arrivée | Départ |
| Lundi / Jeudi | |
| 09h45 | 10h30 |



TRAIN

| Départ | Arrivée |
|--------------|---------|
| ORAN - ALGER | |
| 06h25 | 11h29 |
| 08h00 | 12h30 |
| 12h30 | 17h39 |
| 15h00 | 19h30 |

| ALGER - ORAN | |
|--------------|-------|
| 06h25 | 11h29 |
| 08h00 | 12h30 |
| 12h30 | 17h39 |
| 15h00 | 19h30 |

| ORAN - MAGHNA | |
|---------------|-------|
| 07h30 | 11h05 |
| 12h50 | 16h22 |
| 16h00 | 19h42 |

| MAGHNA - ORAN | |
|---------------|-------|
| 04h45 | 08h09 |
| 08h50 | 12h22 |
| 14h05 | 17h26 |

| ORAN - RELIZANE | |
|-----------------|-------|
| 17h15 | 18h47 |

| RELIZANE - ORAN | |
|-----------------|-------|
| 05h25 | 07h17 |

| ORAN - BECHAR | |
|---------------|-------|
| 20h30 | 05h46 |

| BECHAR - ORAN | |
|---------------|-------|
| 20h00 | 05h00 |

| ORAN - CHLEF (AUTORAIL) | |
|-------------------------|-------|
| 16h15 | 18h22 |

| CHLEF - ORAN (AUTORAIL) | |
|-------------------------|-------|
| 06h50 | 09h11 |

| ORAN - TÉMOUCHENT | |
|-------------------|-------|
| 08h10 | 09h11 |
| 17h02 | 18h03 |

| TÉMOUCHENT - ORAN | |
|-------------------|-------|
| 06h15 | 07h14 |
| 15h05 | 16h05 |

| ORAN - SBA | |
|------------|-------|
| 17h00 | 18h22 |

| SBA - ORAN | |
|------------|-------|
| 05h40 | 06h58 |

ALGÉRIE FERRIES



| DÉPART | ARRIVÉE |
|------------------|----------------|
| ORAN / ALICANTE | |
| Jeu 05 - 18h00 | Ven 06 - 07h00 |
| Jeu 12 - 18h00 | Ven 13 - 07h00 |
| Mar 17 - 18h00 | Mer 18 - 07h00 |
| ALICANTE / ORAN | |
| Lun 02 - 19h00 | Mar 03 - 07h00 |
| Ven 06 - 19h00 | Sam 07 - 07h00 |
| Ven 13 - 19h00 | Sam 14 - 07h00 |
| ORAN / MARSEILLE | |
| Dim 08 - 12h00 | Lun 09 - 14h00 |
| Jeu 19 - 12h00 | Ven 20 - 14h00 |
| MARSEILLE / ORAN | |
| Mar 10 - 12h00 | Mer 11 - 14h00 |
| Ven 20 - 12h00 | Sam 21 - 14h00 |

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN



«EL ASSAD OUEL HATTABA»
Auteur : Mourad Senouci
Mise en scène : Samir Bouanani (T.R.O.)

«ET TOUFAH»
Auteur : Abdelkader Alloula
Adpt et Mise en scène : Samir Bouanani (T.R.O.)

«SAID OUEL IBRIK»
Auteur : et Mise en scène : Malika Youcef
(Coop/Cinquantenaire de la culture et arts)

«EN NAHLA»
Adapt et Mise en scène : Abdelkhalek Houari (T.R.O.)

«EL HAICHA»
Auteur : Eugène Ionesco
Adapt et Mise en scène : Mohamed Cherchel (T.N.A.)

«WISSAM OUEL MALIKA»
Auteur : Azzedine Amari
Mise en scène : Youcef Gouasmi (T.R.O.)

«SELKOU EL HASSEL»
Auteur et Mise en scène : Kadid Walid
(Ass/Culturelle El Feth)

«MA ASGHARA MENI»
Auteur : Cheggag Safia
Mise en scène : Cheggag Safia
et Boualem Abdelhafid (T.R.O.)

«Hamid Baroudi»
En concert au théâtre régional d'Oran (OREF)

CINÉMATHEQUE D'ORAN

61^{ème} anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale 1954/2015

Mardi 03 novembre
-15h00 : «Mostefa Ben Boulaid»
de Ahmed Rachedi Alg/ 2008

Mercredi 04 novembre
-15h00 : «Krim Belkacem»
de Ahmed Rachedi (Alg/2014)

INSTITUT FRANÇAIS

CINÉ MANGA
POKEMON LE FILM
Aujourd'hui à 15h00 à IF d'Oran
A partir de 5 ans . De Kunihiko Yuyama et Michael Haigney

Concert Fethi Tabet
Jeudi 12 novembre à 18h à Hôtel le Méridien Oran
Fethi Tabet et son ensemble proposent une musique chaude et puissante de style andalou métrisé, des rythmes latinos et des envolées funk, dans un bel esprit de fête. L'Algérie multiculturelle prend ici toute sa dimension !!

JOURNÉES MANGA - 4 ÈME ÉDITION
Du mardi 24 novembre au samedi 28 novembre à IF d'Oran
Les Journées Manga sont organisées par un club de jeunes, tous fans de la culture Manga, le club Idéale Communauté Otaku.

MÉTÉO

| AUJOURD'HUI | DEMAIN |
|------------------------------|-------------------------------|
| ORAN | |
| Ensoleillé Max.24 -Min.12 | Peu nuageux Max.24 -Min.13 |
| MOSTAGANEM | |
| Ensoleillé Max.26-Min.13 | Peu nuageux Max.26-Min.13 |
| TLEMCEN | |
| Ensoleillé Max.24-Min.11 | Peu nuageux Max.24-Min.11 |
| MASCARA | |
| Ensoleillé Max.23-Min.9 | Peu nuageux Max.23-Min.11 |
| TIARET | |
| Peu nuageux Max.22-Min.9 | Peu nuageux Max.21-Min.8 |
| CHLEF | |
| Ensoleillé Max.26 -Min.13 | Peu nuageux Max.25 -Min.14 |
| BÉCHAR | |
| Ensoleillé Max.27- Min.13 | Ensoleillé Max.28- Min.13 |
| ALGER | |
| Ensoleillé Max.26 -Min.13 | Peu nuageux Max.23 -Min.13 |
| CONSTANTINE | |
| Nuageux Max.23- Min.10 | Peu nuageux Max.23- Min.12 |
| ANNABA | |
| Nuageux Max.24-Min.15 | Ensoleillé Max.24-Min.16 |

الصالون الوطني للكتاب بالجزائر
29 أكتوبر - 7 نوفمبر 2015
الجمعية الوطنية للتحرير والتأليف
الجمعية الوطنية للكتاب بالجزائر

Division de Recherche :
Socio-Anthropologie de l'Imaginaire et Pratiques Signifiantes

Table Ronde

Je change mon nom

Animée par l'équipe de recherche/CRASC :
Les prénoms et les noms de famille en Algérie :
mode d'attribution et signification

Mardi 03 novembre 2015 à 10h00
Atelier Vert au siège du CRASC

www.crasc.dz

جامعة وهران 2
Université d'Oran 2
وحدة البحث في العلوم الاجتماعية والصحة
Unité de Recherche en Sciences Sociales et Santé

CONFÉRENCE-DÉBAT
Mardi 10 novembre 2015 à 10h00, GRAS

LE CANCER
Perceptions et attitudes dans la wilaya de Sétif

Animé par Dr. Boukharouba Hafida
Centre Hospitalo-Universitaire (CHU) de Sétif

Coordination : Azzouz Naouel, chercheuse au GRAS, Université d'Oran
Unité de Recherche en Sciences Sociales et Santé
Email: gras_lab@yahoo.fr Web-site: www.gras-oran.org

Grande-Bretagne Une zone d'exclusion aérienne contre... les paparazzi

Une zone d'exclusion aérienne est entrée en vigueur dimanche au-dessus d'Anmer Hall, la résidence familiale du prince William et de son épouse Kate dans le Norfolk, en réponse aux paparazzi et pour raisons de sécurité. Le couple, très à cheval sur le respect de sa vie privée, a obtenu fin septembre du ministère britannique des Transports la mise en place d'une "no fly zone" d'un rayon de 2,4 kilomètres au-dessus de la propriété, située dans l'est de l'Angleterre. Le texte officiel stipule qu'aucun objet volant, avion, drone ou autre, n'a le droit de survoler la zone à moins de 2000 pieds (609 mètres). Si des raisons de sé-

curité ont été mises en avant, la presse britannique a évoqué surtout la crainte des paparazzi, susceptibles d'utiliser des drones pour approcher le couple et leurs deux jeunes enfants à l'approche des fêtes de Noël. Le Duc et la Duchesse de Cambridge sont particulièrement jaloux de leur intimité et n'hésitent pas à jouer de fermeté pour faire respecter leur volonté d'élever leurs enfants, le prince George et la princesse Charlotte, loin des flashes. En mai, ils ont fait distribuer une lettre de mise en garde aux photographes campés à proximité de leur résidence pour les enjoindre à respecter leur vie privée. Anmer Hall, manoir géorgien comptant dix

chambres à coucher, est un cadeau de mariage de la reine Elizabeth II. Il est situé à quelques kilomètres de Sandringham House où la reine a l'habitude de passer la période de Noël. Depuis la naissance de leurs enfants, Kate et William, troisième dans l'ordre de succession au trône britannique, passent la majeure partie de leur temps à Anmer Hall, plutôt que dans leur palais de Kensington à Londres. Surtout depuis que le prince William a pris en juillet ses nouvelles fonctions de pilote d'hélicoptère-ambulance au sein de l'organisme caritatif "East Anglian Air Ambulance", dont le siège est à l'aéroport de Cambridge, à 80 km de là.

Comment votre vieux matelas peut vous rendre malade

Une équipe de chercheurs britanniques vient de révéler ce qu'on pouvait trouver dans un matelas âgé de plus de 8 ans. Et ça fait (très) peur. Notre matelas, on a un peu tendance à l'oublier. On dort dessus depuis des années, on le recouvre de draps-housses, on le retourne de temps en temps... Mais on n'a jamais pensé à le changer. Pourtant, selon une récente étude menée par des chercheurs de l'Université de Salford (Royaume-Uni) au profit de la marque de matelas Dreams, le meilleur compagnon de nos nuits est aussi... un nid à bactéries. Pour en arriver à cette conclusion, les scientifiques ont scruté à la loupe une dizaine de vieux matelas - âgés de plus de 8 ans. Et le résultat fait (vraiment) peur. En vrac, ils y ont trouvé : des molécules issues de produits cosmétiques, des restes de nourriture (microscopiques, évidemment), des champignons (17 espèces ont été recensées), des



peaux mortes (accrochez-vous : 4 kg de peaux mortes par matelas, à la condition que celui-ci ait plus de 10 ans d'âge !) ainsi que diverses bactéries fécales, génitales, orales et intestinales, parmi lesquelles le staphylocoque doré et E.Coli. Un

matelas trop âgé est donc mauvais pour notre santé - et pas seulement au niveau du dos. D'autant plus que les experts estiment qu'on y passe en moyenne un tiers de notre vie ! Asthme, allergies, intoxications : le risque est bien réel.

218.000 migrants arrivés en Europe via la Méditerranée en octobre

Un peu plus de 218.000 migrants et réfugiés ont traversé la Méditerranée pour rejoindre l'Europe en octobre, un "record mensuel", a annoncé lundi le Haut-commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR). "Le mois dernier, il y a eu un record mensuel d'arrivées", a déclaré un porte-parole du HCR, Adrian Edwards, interrogé par l'AFP. Le mois de septembre dernier constituait le précédent record avec 172.843 arrivées. Les chiffres actualisés du HCR montrent 218.394 traversées de la Méditerranée en octobre, soit légèrement plus que durant les 12 mois

de 2014. En octobre, malgré de mauvaises conditions météorologiques, les migrants et réfugiés ont continué à affluer en Europe. La très grande majorité - 210.000 - sont arrivés en Grèce, principalement sur l'île de Lesbos, depuis la Turquie. En Italie, 8.129 sont arrivés en octobre, contre plus de 15.000 pour la même période l'an dernier. Les experts attribuent cette baisse au fait que les Syriens ne passent plus par l'Italie pour rejoindre l'Europe, mais par la Turquie et la Grèce. Jusqu'à présent, le HCR prévoyait que 700.000 migrants al-

laient chercher refuge en Europe cette année en empruntant les routes périlleuses de la Méditerranée, et qu'ils seraient au moins aussi nombreux en 2016. Mais étant donné que plus de 744.000 sont déjà arrivés, le HCR va revoir à la hausse ses estimations et les publier d'ici la fin du mois. En 2015, environ 3.440 personnes ayant tenté de traverser la Méditerranée pour rallier l'Europe sont mortes ou portées disparues, selon le HCR. La majorité des décès ont toutefois eu lieu sur le trajet vers l'Italie, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Une opération esthétique toutes les 2 minutes au Brésil pour les hommes !



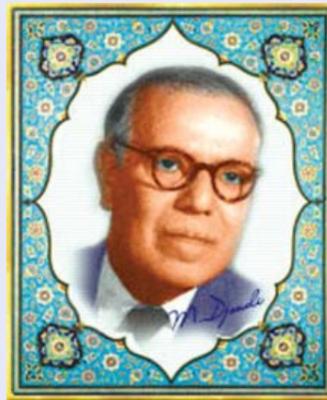
Autrefois tabou au Brésil pour les hommes, la chirurgie esthétique progresse à grands pas et actuellement un homme se fait opérer toutes les deux minutes, a indiqué la Société brésilienne de Chirurgie plastique (SBCP). En cinq ans (de 2009 à 2014), ce type d'opérations a quadruplé, passant de 72.000 à 276.000 par an, soit en moyenne 31,5 opérations par heure, selon les chiffres de l'étude de la SBCP publiés par le quoti-

dien Estado de Sao Paulo, dimanche. L'année dernière, 712.902 interventions esthétiques ont été recensées (hommes et femmes) au Brésil, pays où le culte du corps frise l'obsession et où ce genre de chirurgies peuvent se payer à crédit. C'est le deuxième pays réalisant le plus d'opérations esthétiques derrière les Etats-Unis. "La principale raison est le changement culturel avec la baisse des préjugés. De plus, au Brésil la chirurgie esthétique est vue comme

un procédé populaire et le pays est une référence mondiale en la matière", explique à Estado de S.P Luiz Henrique Ishida, directeur de la SBCP qui regroupe 5.800 chirurgiens. Les opérations les plus demandées sont la gynécomastie (réduction des seins) dont 80% sont réalisées sur des adolescents, la liposuction et l'opération des paupières, dans cet ordre, selon l'étude de la SBCP. La plupart des patients ont entre 20 et 50 ans. Mais le directeur de la SBCP avance comme autre raison de cette augmentation, le fait que plus de personnes âgées sont aujourd'hui sur le marché du travail et souhaitent garder une apparence jeune. "Un regard fatigué est vu comme quelque chose de négatif sur le marché du travail. Il y a des patients de 70 ans qui se font opérer parce qu'ils ont une vie sociale active ou pour avoir une apparence plus compatible avec celle de leur compagne" plus jeune qu'eux, explique-t-il.

Les timbres de Racim

Hamid Dahmani *



L'artiste et miniaturiste Mohamed Racim a contribué beaucoup dans le façonnage et la création artistique en dessinant de très beaux timbres poste algériens devenues au fil du temps des œuvres incomparables dans l'art de la miniature arabe à l'échelle universelle. Des timbres fascinants confectionnés avec des fragments de fils de soie aux couleurs vives et chatoyantes qui retracent la richesse historique de l'Algérie à travers son fabuleux patrimoine. Barberousse, la Princesse et la Gazelle, les Musiciens, le Cavalier, la Toilette de la Mariée et l'effigie de l'Emir Abdelkader sont des chefs d'œuvres de l'harmonie magique de l'image sur une petite dimension en papier. Mohamed Racim est né à la Casbah d'Alger. C'est un peintre qui a été formé par l'école des beaux arts d'Alger. Ses nombreux dessins dédiés aux timbres postaux de l'Algérie sont sans équivalents les plus belles réalisations artistiques produites au profit du patrimoine de la nation.

Mohamed Racim est né le 24 juin 1896 c'est un artiste doué avec un savoir faire étonnant qui va percer et émerveiller dès son jeune âge les passionnés de l'art. Très vite repéré on va lui confier de décorer par des illustrations des ouvrages du saint coran et des citations divines par des ornements appelés enluminures. Il a également dessiné des étiquettes de produits cosmétiques tels le célèbre parfum « Zouai » d'Alger. Racim est surtout reconnu pour la maîtrise de l'art de l'enluminure et ses superbes tableaux de peintures sur la miniature exposés aux musées des antiquités d'Alger qui ont fait le bonheur des visiteurs à l'occasion de grandes expositions internationales.

TIMBRES POSTE DE L'ÉPOQUE COLONIALE



Son aventure avec les timbres poste va débuter sous l'ère coloniale en 1937 avec un dessin sur l'exposition internationale de Paris de 1937. Quatre (4) timbres poste avec des valeurs faciales différentes, numérotés sur le catalogue universel Yvert et Tellier : 127-128-129 et 130. Suivra ensuite toujours en 1937 une autre série de quatre timbres sur le centenaire de la prise de Constantine numérotés 131-132-133 et 134. En 1950 il dessine deux autres timbres imagés pour la poste sur le cinquantième de la présence française à In Salah et sur l'inauguration du monument sur l'Emir Abdelkader à Cacherou. (284-285).



En 1955 c'est un autre timbre représentant une famille sur les œuvres de guerre qui est produit sous le numéro 330. En 1954 à la suite du terrible tremblement de terre qui a secoué la ville d'Orleansville (El-Asnam) il dessine pour la circon-

stance six (6) beaux timbres émis aux profits des sinistrés avec surtaxe ; 319-320-321-322-323 et 324. Cette dernière émission clôturera ses produits artistiques avec l'administration coloniale française de l'époque. Un bilan de 17 timbres poste ont été dessinés sous la signature de Racim durant l'époque coloniale entre 1937 et 1954.

TIMBRES POSTE DE L'ÉPOQUE INDÉPENDANCE



Après l'indépendance du pays, le peintre Mohamed Racim est sollicité en 1965 par l'administration postale nationale pour dessiner une série de trois (3) timbres sur le patrimoine artistique représentant des musiciens avec des costumes traditionnels et des instruments de musique avec des couleurs sublimes, (R'bab et Luth)- (Derbouka et Tara) (Princesse et Gazelle). Des timbres dans les deux langues l'arabe et le français et numérotés sur le catalogue Yvert et Tellier ; 411-412-413. Des timbres confectionnés avec du papier mélangé avec fils de soie. Des timbres souvenirs d'une grande qualité artistique très recherchés par les collectionneurs.



En 1966 il dessine deux (2) de timbres dédiés à la journée du Moudjahid (20 aout) avec deux faciales et une surtaxe façonner avec des fils de soie ; 428 et 429. Toujours en 1966 il produit trois autres timbres représentant sur le premier thème un « Cavalier Arabe » et sur le suivant une « Toilette de la Mariée » et le dernier thème représentant le redoutable corsaire Barberousse devant l'Amirauté ». 1967 c'est un timbre sur l'archéologie sur les fouilles de Sedrata qui est dessiné par Racim.



Entre 1966 et 1968 Mohamed Racim est chargé par l'administration postale de l'époque de dessiner pour l'usage postal courant une série de dix timbres (10) avec l'effigie de l'Emir Abdelkader avec différentes couleurs et valeurs faciales avec un très fort tirage ; 431-432-455-456-457-470-470A-470B-471 et 472. En 1970 Il dessine son ultime timbre sur l'année internationale de l'éducation une enluminure du peintre Racim, illustrant un hadith du prophète (QSSSL) « Demande la science du berceau jusqu'au tombeau ». Ce sera son dernier timbre poste dessiné pour l'Algérie. Mohamed Racim est un enluminure émérite qui a illuminé la philatélie algérienne avec ses superbes et merveilleuses créations artistiques. Il nous a offert du bonheur imagé et coloré exceptionnel dessiné sur des timbres. Le miniaturiste Racim est mort assassiné le 30 mars 1975. Il a produit 20 timbres poste de 1965 à 1970. *Philatéliste

Le mal algérien est plus douloureux que le syndrome hollandais

Peu de gens aujourd'hui défendent cette grande hypocrisie : on prétend aider les pays en développement alors qu'on les force à ouvrir leurs marchés aux produits des pays industriels avancés, qui eux-mêmes continuent à protéger leurs propres marchés. Ces politiques sont de nature à rendre les riches encore plus riches et les pauvres encore plus pauvres - et plus furieux.»

Joseph Stiglitz, économiste et Prix Nobel d'économie.

Par Benallal Mohamed

Les profits représentent par schématisation le sang vital du système économique, c'est aussi l'élixir magique sur lequel repose tout progrès. Mais le sang d'une personne peut avoir la leucémie destructrice du corps de l'homme. Paul Samuelson (économiste américain). La notion de la maladie hollandaise ou plus trivialement le mal hollandais, ou habituellement le syndrome hollandais ou encore sous la langue de Shakespeare « dutch disease », dans le temps et l'espace un contrecoup économique réel vécu par les Pays-Bas (la Hollande) suite à une politique économique dont les conséquences ont abouti à une surexploitation tous azimuts des ressources naturelles, dégageant une rente importante au détriment d'une déchéance et une sénescence de tout un secteur productif de valeur. Ce phénomène vécu par la Hollande dans les années 1960 par une surexploitation du pétrole et du gaz de la mer du Nord. Ce phénomène avait pour conséquence des situations néfastes, avanta-gé par une augmentation significative des exportations de cette ressource naturelle au détriment d'autres valeurs ajoutées.

Les économies abondamment dotées en ressources naturelles comme en Algérie ont ainsi montré que les économies présentant de forts ratios d'exportations de ressources naturelles sur le PIB tendent à avoir de plus faibles taux de croissance (chômage- inflation-dégradation du cadre de vie...).

Le syndrome hollandais ou dutch disease (maladie hollandaise) met en évidence des mécanismes économiques par lesquels une forte dotation en ressources naturelles peut influencer négativement sur la croissance économique à moyen et long terme. Ceci a été vérifié et expliqué durant les années 70 par une stagnation de l'activité économique aux Pays-Bas.

L'exploitation de ressources naturelles génère par principe une rente magnétisante qui est destinée plus spécialement au développement de l'activité de cette même ressource au détriment et même de l'atrophie des autres secteurs de l'économie à forte valeur ajoutée.

L'accroissement du revenu national et surtout de la demande intérieure entraînent des pressions inflationnistes (augmentation de salaires au détriment de la productivité-subventions- investissements non rentables...).

Mais si une fois les ressources naturelles épuisées, et l'atrophie de la base productive conduisent à une stagnation durable de l'activité économique ou même une décrépitude de la demande.

La situation devient sérieuse lorsque l'entreprise n'est plus qu'une bulle d'air dans le tourbillon spéculatif. John Maynard Keynes.

L'abondance en ressources naturel-



les complique pour certains et pervertit pour d'autres, toutefois, la conduite de la mauvaise politique budgétaire et même de la politique économique, sociale.

En Algérie, c'est encore pire puisque ça touche la gouvernance, favorise la corruption, élimine la justice, ignore le droit, avantage la force de l'argent, la spéculation... En effet, les revenus du gouvernement dépendent alors largement des prix des matières premières. Or ces derniers sont fragiles et imprévisibles en même temps (cas de la chute du prix du pétrole en 1985, la suite a été ornée par la désolation et le malheur pour les détenteurs du pouvoir et un espoir pour les autres pour ce jour historique du 05/octobre/1988). Les gouvernements intelligents à forte valeur de savoir doivent alors découpler à court terme leurs dépenses courantes des revenus et planifier à plus long terme des dépenses assurant l'équité intergénérationnelle pour ceux où la notion de la bonne gouvernance et la démocratie ont leur puissance de dire le vrai et faire de l'authentique.

L'Algérie est un pays abondamment dotés en ressources naturelles voit ses institutions sapées par des comportements de recherche insensée de rentes dont la périphérique décisionnelle est semée de clientélisme pour la capture illégale de rentes. Le développement du secteur financier nécessite quant à lui l'instauration de droits de propriété dans un système de droit, afin de jouer un plus grand rôle dans l'allocation de ressources vers les petites et moyennes entreprises et lutter contre le blanchiment de la rente.

L'Algérie est un pays, il faut le dire, gouverné par une caste qui ne sait pas lire, ne sait pas gérer, ne comprend rien, ne sait pas prévoir ; où le droit se confond avec le pouvoir, ses institutions sont des coquilles vi-

des qui nous placardent une démocratie de façade ou le trio bureaucratie-corruption et incompétence fait l'objet de ce pouvoir.

Le « syndrome hollandais » est une notion réelle et concrète à connaître pour aborder le rôle des richesses naturelles dans le développement pour ceux qui ont un esprit, un savoir, et une expérience.

Les revenus commerciaux de l'Algérie ont considérablement augmenté à la suite de la flambée des prix de la ressource naturelle depuis l'an 2000. Mais cet accroissement des recettes d'exportations a conduit par ailleurs à une appréciation flagrante de l'importation ce qui nuit à la culture économique, c'est-à-dire de la compétitivité-prix des exportations non-hydrocarbures du pays (politique de l'après pétrole mise dans le grenier des politicards), sinon à leur destruction purement et simplement. Quand on voit que la structure des exportations est de 98% des recettes en hydrocarbures, qu'en reste-t-il en fin de compte pour la fameuse valeur ajoutée ? Sinon El Harba ! M'Harga ! et El M'harga source d'El Hogra !!!

Le dutch disease ou syndrome hollandais se reproduit de plus belle en Algérie. Il représente en économie une situation où un surplus de revenus (rente) engendre une détérioration du tissu industrielle soit une désindustrialisation (Le plan d'ajustement structurel (PAS) du FMI a fait l'affaire de plus belle après la loi de 1988).

Rapporté par la presse écrite de l'époque, un ministre officiel visitant une fabrique de tapis à Tlemcen trouvait à dire au responsable de la fabrique qu'un bateau de pétrole rapporte mieux et bien que toute la production exportée de ce tapis. Malheureusement le ridicule ne tue pas !!! En Algérie, entre la

rente et la richesse le choix ne s'impose même pas !!.

Les investissements d'aujourd'hui sont les profits de demain et les emplois d'après-demain. (Helmut Schmidt, économiste et homme politique allemand).

Un surplus de demande face à une offre interne inexistante. Les seuls prix existant pouvaient monter, au bénéfice des producteurs ! Cependant, sur un marché mondial où s'exercent les forces de la concurrence internationale, les prix industriels ne peuvent partir à la hausse : prenons un exemple simple pour mieux saisir le fait : si un concurrent chinois propose soit un pantalon, un gadget ou autre bien à x \$, l'industriel algérien producteur de ce même bien devra maintenir coûte que coûte son prix aux environs de x \$ sous peine de se voir exclu du marché face aux produits importés. Sinon la fermeture totale de l'entreprise devient une obligation. Cas visible des friperies qui ont mis les chaînes SONITEX dans un embarras de prix (liquidation); le cas des conserveries de poissons de Benisaf ou le coût de la boîte à sardine est plus fort que de celle venant d'Espagne, la fermeture est de mise.

Les investisseurs, au moment de choisir, préféreront se lancer dans les secteurs de services et de biens non exportables : il en résulte une désindustrialisation de l'économie et la politique du container prend plus d'ampleur en tant que pouvoir de la sphère de distribution et de commercialisation. Lorsque la rente s'amenuise à moyen terme, la reconstitution d'un tissu industriel de biens exportables prend plus de temps que la destruction que nous avons citée plus haut. Certains instruments financiers peuvent couvrir contre la volatilité des prix des matières premières, si le savoir y est bien sûr et si

l'autisme politique disparaît des têtes de nos responsables... L'accumulation d'épargne dans les « fonds souverains » ou l'investissement public sont deux moyens, éventuellement complémentaires, par lesquels le gouvernement à culture de « savoir » peut gérer efficacement les revenus issus des ressources naturelles (politique de l'après pétrole).

L'Algérie était un pays en voie de développement (émergent) durant les années 70, actuellement, elle éprouve d'immenses besoins en biens publics, mais elle est contrainte par la capacité d'absorption limitée de son économie, ce qui plaide dans ce cas précis, la constitution d'une épargne (éventuellement au sein d'un fonds souverain si on avait plus pensé à le mettre en action au lieu de le mettre au profit des bons de Trésor américain) en parallèle à l'accumulation du capital public et même privé. Malheureusement le FMI*, l'OMC*, le GATT*, l'OCDE*, la CNUCED*, la Banque Mondiale (BIRD*-SFI*-AID*) les répercussions du commerce mondial sur les pays comme l'Algérie, le libre-échange, l'Union douanière font le jeu de l'ultralibéralisme... Pour mieux nous piller et enfin nous appauvrir pour une nouvelle soumission dépassant peut-être la culture de la colonisation.

La croissance économique à long terme ne peut dépendre que du développement d'entreprises suffisamment nombreuses et diversifiées pour prendre le relais une fois que les ressources naturelles seront épuisées. Si les pouvoirs publics ont un savoir et un rôle définitivement essentiel dans une telle diversification, les politiques industrielles à travers lesquelles l'Etat s'implique directement par des stratégies de développement global qui ne s'effacent pas avec le concepteur ou bien par le changement de l'homme, de gouvernement, de pouvoir, de régime et de système. Ils peuvent être capturées et mis en application par les élites locales et susciter des comportements culturels de créativité de valeurs ajoutées avec une qualité morale hautement humaine et une restitution de valeurs universelles dans un système où le droit deviendra maître et la loi souveraine et l'homme retrouvera sa pleine liberté.

FMI : Fonds monétaire international.

BIRD : Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

OMC : Organisation mondiale du Commerce.

CNUCED : Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement, créée en 1964.

SFI : société financière internationale.

OCDE : Organisation de coopération et de développement économique.

AID : Association internationale pour le développement.

MC Oran

Cavalli en position de force



M. Benboua

Incroyable rebondissement au Mouloudia d'Oran, où l'entraîneur français Jean-Michel Cavalli, annoncé pourtant comme étant limogé à l'issue du match face à l'USMH, a assuré dimanche la reprise des entraînements au stade Ahmed Zabana et ce, dans la confusion la plus absolue en l'absence bien évidemment des dirigeants et surtout d'une politique de communication digne des clubs professionnels.

Accompagné d'un huissier de justice et d'un avocat, le technicien français a entamé son travail le plus normalement du monde, donnant une forte impression d'être en position de force, surtout qu'il a été bien soutenu par une centaine de supporters venus le conforter et l'encourager à rester. Regroupés devant l'entrée principale menant aux vestiaires du stade, ce groupe de supporters n'a pas arrêté d'acclamer l'ancien sélectionneur de l'EN. En tous cas, la séance d'entraînement s'est déroulée le plus normalement du monde malgré l'absence de quatre

joueurs, à savoir Benchaâ, Larbi Kamel, Benyahia et Moussi.

Par ailleurs et afin de tirer les choses au clair, nous nous sommes rapprochés de Cavalli en fin de séance pour recueillir ses impressions face à cette situation. Ce dernier n'a pas tenu à polémiquer davantage et a préféré insister sur le parcours sportif de l'équipe. «Écoutez, tant que personne n'est venu me voir pour m'informer d'une telle ou telle décision, je continue à faire mon travail comme stipulé dans mon contrat. C'est vrai que le secrétaire voulait me voir pour me remettre une lettre. Pour ma part, j'ai signé un contrat en bonne et due forme avec un président qui s'appelle Belhadj Ahmed.

Donc, c'est avec lui que je dois parler pas avec d'autres personnes», a affirmé Cavalli. Et d'ajouter : «Pour le moment, j'essaie de me concentrer sur mon travail, car ma conception du football est purement professionnelle. Nous avons arraché un précieux nul d'El Harrach. A présent on doit confirmer devant le DRB Tadjenanet, dans un match qui s'annonce difficile et que nous devons

coûte que coûte gagner». Aussi, Cavalli a tenu à préciser qu'il introduira une action en justice pour diffamation à l'encontre du dirigeant Krimo Hassani. Ce dernier a accusé ouvertement l'entraîneur français d'être l'auteur d'un geste désobligeant à son encontre. Pour ce qui est de la position des joueurs à l'égard de cette situation, il semblerait que les coéquipiers de Berradja soutiennent entièrement Cavalli dans sa démarche. Nous avons même appris que quelques éléments ont menacé de quitter le club si Cavalli venait à être évincé. Aussi, dans l'entourage du club, on estime que ce conflit qui perdure depuis plusieurs mois déjà, pourrait inciter le président Baba à faire le ménage dans son entourage, surtout que Cavalli a désormais gagné la confiance des fans et des joueurs. En tous cas, face au mutisme du président et en l'absence d'une réaction d'une source autorisée, des proches de Baba pensent que Cavalli, et sauf un énième rebondissement, est en sursis jusqu'au match face au DRBT ce week-end. Affaire à suivre.

Relizane - Jubilé Besbès Mustapha
La fête était grandiose

Saisissant l'occasion du 1^{er} Novembre coïncidant avec le 61^{ème} anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, les dirigeants du Rapid, en collaboration avec l'AAJ-RCR, ont organisé le jubilé de Besbès Mustapha, ancien joueur du RCR de 1977 à 1985. Ayant occupé le poste d'arrière droit, il fut l'un des artisans de l'accession historique du Rapid en Nationale Une durant la saison 1984/1985. Mustapha était très heureux que cette manifestation sportive soit organisée en son honneur notamment avec la présence d'ancien-

nes stars du football national, à l'image des Belloumi, Bencheikh, Megharia, Betrouni, et bien d'autres qui ont marqué la scène footballistique algérienne comme Selguia, Belbahri, Benabdellah et Hadj Adlane. Côté local, plusieurs joueurs qui ont porté le maillot du Rapid ont répondu à l'appel pour participer à ce jubilé et manifester leur soutien à Besbès. On cite pêle-mêle Nekâa, Bouguelmouna, Merzoug, Meguenni, Nefir, Bounab, Haddad et Benkharfia.

Le stade Zougari Tahar a été ainsi le théâtre de deux matches gala.

ES Guelma

Achouri galvanise le groupe

Il semble qu'avec l'arrivée de l'entraîneur Achouri Kamel aux commandes de la barre technique, l'ESG a vite fait de retrouver la joie de jouer en renouant avec la victoire. Mené par 2 à 0 au cours de la première mi-temps du match disputé à domicile, vendredi dernier contre l'USM Khenchela, avide de rachat, qui restait sur une déconvenue à domicile contre Hamra Annaba, l'Escadron Noir a renversé la vapeur en seconde période et remporté sa seconde victoire depuis le début du championnat. Et ce retournement spectaculaire est dû au coaching payant de Achouri qui

avait pris fonction trois jours seulement avant cette rencontre. Il n'en fallait pas plus pour satisfaire les dirigeants et les supporters. En sortant du stade Souidani Boudjemaa de Guelma, les fans de « El-Kahla » n'ont cessé de scander le nom de leur nouvel entraîneur qui avait, pour rappel, remplacé Chiha, remercié pour manque de résultats. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, les résultats de la 6^{ème} journée du championnat amateur du groupe Est ont favorisé l'ESG qui se retrouve maintenant avec un total de neuf points, soit à trois longueurs du leader, l'En-

tente de Collo. « Mais avec l'arrivée de Achouri qui a su en peu de temps insuffler un nouvel état d'esprit au groupe, on peut espérer se mêler à la course au titre », espèrent des supporters guelmas. Ces fans ont souhaité uniquement que les autorités se penchent un peu sur la situation financière du club et débloquent au plus vite l'aide promise en début de saison. Sur cette question précise, nous n'avons pas pu malheureusement avoir l'avis du président Meniaï Tarek, le mieux placé pour éclairer notre lanterne sur ce dossier.

A. Mallem

Béni-Saf

L'ex-footballeur Soussi
Abdallah honoré

Mohamed Bensafi

L'ex-joueur de football et coque Lucho de l'équipe du CSBS des années 1960-70, Abdallah Soussi, a été honoré, dernièrement, par l'Association des anciens joueurs de Béni-Saf. L'ex n°10 a été élu meilleur joueur local de tous les temps à la faveur d'un sondage organisé par la ligue de football de la wilaya d'Aïn Témouchent. Cette dernière a mis en valeur la contribution de ce joueur dans le développement du sport-roi et son parcours sportif durant une vingtaine d'années ainsi que sa participation au sein de plusieurs grands clubs de l'Ouest, à l'image de l'ASO Chlef aux côtés des frères Djelly, Driss, Djellouli, Boulefred, feu Meddadi, Dif, Feknos pour ne citer que ceux-là. L'émotion était à son comble dans la grande salle du siège de l'hôtel de ville qui a abrité la cérémonie, en présence de figures sportives locales. Les membres de l'Association des anciens joueurs de football de Béni-Saf (AAJFB), présidée par Khellil Zenasni, à l'origine de cette louable initiative, ne s'attendaient pas à une telle ambiance. D'autant plus que de nombreuses personnalités et joueurs de

différentes générations de la région ont fait le déplacement pour saluer Soussi l'artiste, qui a reçu ainsi un hommage à la dimension de son talent. Il faut préciser que la manifestation a été rehaussée par la présence du maire de Béni-Saf et de nombreux élus locaux ayant grandement contribué à la réussite de la rencontre ponctuée par la remise de cadeaux et présents à un Soussi Abdallah ému. Ne trouvant pas les mots pour exprimer sa gratitude, le désormais détenteur du titre «meilleur joueur local de tous les temps» dira en substance : «Merci à vous tous».

L'AAJFB a rendu aussi un vif hommage à Hadj Abderrahmane Kouider, un autre ancien footballeur qui a évolué pendant plusieurs années comme milieu de terrain au CSBS avant de s'exiler de l'autre côté de la Méditerranée où il a porté les couleurs de plusieurs équipes amateurs jusqu'à un âge très avancé mais sans jamais caché l'amour qu'il avait pour son premier club où il revenait régulièrement voir les matchs. Enfin, l'Association des anciens joueurs de Béni-Saf prévoit, dans le cadre de son programme d'action, d'organiser des cérémonies similaires en l'honneur d'autres anciens joueurs.

Rallye raid international d'Algérie -
Coup d'envoi hier
142 participants pour
un challenge passionnant

Le coup d'envoi de la première édition du Rallye Raid international d'Algérie, «Challenge Sahari», a été donné hier devant l'esplanade du complexe Riadh El Feth en présence de 142 pilotes et co-pilotes de 14 pays dont l'Algérie, a constaté l'APS sur place. Les ministres de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat Amar Ghoul, ainsi que le directeur général de la Protection Civile, le colonel Mutapha Lahbiri, le DG de Sonatrach Amine Mazouzi, le directeur de la sécurité publique du Commandement de la Gendarmerie nationale, le colonel Djamel Zeghida et le wali d'Alger Abdlekader Zoukh, ont assisté au départ de cette course. «Après une longue absence, notamment pendant la décennie noire, l'Algérie renoue avec ce grand événement international, sachant qu'elle compte parmi les pionniers en la matière», a indiqué le ministre de l'Intérieur et

des Collectivités locales Nouredine Bedoui, rappelant au passage le haut patronage du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour montrer «l'intérêt que porte l'Etat algérien à ce Rallye Raid». L'Algérie a engagé 6 véhicules de type 4x4 et 6 motos dans le «Rallye Raid», ainsi que 21 motos et 7 voitures dans le «Rallye de régularité» (messieurs/dames), et enfin 4 véhicules dans la formule «Chrono». «Outre l'aspect sportif et touristique, cette compétition entend sensibiliser les conducteurs sur les dangers de la route», a indiqué pour sa part le président de la Fédération algérienne des Sports mécaniques (FASM) Chihab Baloul.

Treize pays étrangers participent à cette compétition: Italie, Libye, Espagne, Belgique, Qatar, France, Emirats arabes unis, Allemagne, Jordanie, Pays-Bas, République tchèque, Autriche et Norvège. La course est prévue en six étapes, entre Alger et Laghouat, sur une distance globale de 1770 km, 1210 km sur piste et 560 km sur asphalte.

Programme du «Challenge Sahari international»

- 2 novembre : 1^{ère} étape : Alger - Laghouat (380 km/ asphalte et piste)
- 3 novembre : 2^e étape : Laghouat - El Ménea (360 km/piste)
- 4 novembre : 3^e étape : El Ménea - Timimoun (250 km/piste)
- 5 novembre : 4^e étape : Timimoun - El-Abiodh Sidi Chikh (250 m/piste)
- 6 novembre : 5^e étape : El-Abiodh Sidi Chikh - Laghouat (250 km)
- 7 novembre : 6^e étape : Laghouat - Alger (380 km/asphalte)
- 8 novembre : visite touristique et cérémonie de clôture.

DIVERS

■Vends Piano à queue de marque GAVEAU en bon état. Mécanisme en très bon état. Presque neuf – Tél : 0552.02.71.45 – 0774.40.93.78

■Ecole HAMAMOUCHE Agréée propose Formations : Coiffure - Esthétique - Educatrice d'enfant - Cuisine - Pâtisserie - Gâteau - Pizza – 60, Gl Nivelles - Choupot – Tél : 0771.61.40.51 – 041.24.38.69

■Entreprise de Travaux Bâtiment offre ses services d'Enduit intérieur en plâtre à projeter – Tél : 0770.25.79.22

■Institut SELMANE lance des Cours de soutien : Primaire - Moyen - Secondaire - Toutes les matières – Tél : 0554.585.608

■Institut SELMANE lance des Formations 100% Pratique : Maçonnerie – Plomberie - Electricité Bâtiment - Froid - Climatisation - Installation Caméra – Tél : 0554.585.608

■Je vends une Chaîne complète de Gouffrette marque GOÇMEN. Bon état : Four 30 plaques 29/47 - Pétrin - Tartineuse - Coupeuse - TCM de Crème - Empaqueuseuse - Tél : 0557.24.20.84

■A vendre 2 Groupes électrogènes : 1^{er} 400 KV - 2^{ème} 850 KV – Tél : 0553.25.83.84 - 0778.05.13.39

■Proposons pour ANSEJ et Particuliers : Broyeurs pour Plastiques et Mousses - Densifieur pour films et Microniseurs PVC – Tél : 0668.14.77.77 - Site : www.erei-dz.tk

■Aff. à Saisir : Vends très bonne

affaire pour la fabrication du Saucisson Cacher Fumé : Unité complète Ind. Formation assurée – Aff. simple et rentable - ORAN - Tél : 0549.01.59.68 - M. ABDELKRIM

■Institut SELMANE lance des Formations 100% Pratique : Automate programmable SIEMENS 57-300 (STEP 7) - Electricité industrielle - Programmation des Pics C++ - Matlab - Instrumentation – Tél : 0554.585.608

■Vends : Pompe à béton 4 cylindres ATLAS COPCO - Groupe électrogène 40 KVA insonorisé automatique - Dérouleuse de Câble hydraulique 2,5 tonnes – Tél : 0560.31.19.44 – 0561.71.66.82

■Vends au plus offrant Ligne d'extrusion asiatique neuve de PVC : 1 Extrudeuse - 2 Bacs de refroidissement - 2 Coupeuses - 2 Tireuses - 2 Balanciers - 1 Tulipeuse + Outillage – Contacter : 0661.21.24.08

■Vends Poste Transfo électrique maconné 400 KVA / 30 Volts avec équipements complets marque SCHNEIDER + 2 Refroidisseurs industriels très bon état + 1 Broyeur – Tél : 0558.44.93.27

■« Réparateur Machine à laver Oran » sur Google pour retrouver mon téléphone. MERAD Réda : 0552.65.23.94 - Intervention à domicile sur Oran et Banlieue.

■« Commerce International et Marketing » : Formation de 6 mois par des Samedi. 5 Modules. Formateurs des Experts (FR/AR). Niveau 1.AS et plus - Ecole agréée IBN KHALDOUN - Tél/Fax : 041.41.43.36 / 0550.02.21.36/15

■V. Unit. Product. Mat.1ères pour Gobe-

lets Carton. Mach. Flexo 4 couleurs + Mach. Découpe (2 Moules) + Papier / Transf. + Encre) – Tél : 0561.82.97.40

■Cède Licence Pension à ALICANTE - Centre : 10 Chambres - Parquet stratifié - Parquet en PVC - Papiers adhésifs - Bordure décorative - Tapis rouge - Tél : 0560.01.51.79 / 0550.22.76.48 – BLIDA - ORAN - ALGER - SETIF

■Loue Licence de Café Wilaya d'ORAN - Tél : 0696.34.60.14

■Importateur Grossiste dispose en Stock : Photo murale - Parquet stratifié - Parquet en PVC - Papiers adhésifs - Bordure décorative - Tapis rouge - Tél : 0560.01.51.79 / 0550.22.76.48 – BLIDA - ORAN - ALGER - SETIF

■Vds Meubles de la Malaisie : Chambre - Demi Chambre - Salles à manger - Table + Chaises pour Restaurant et Coffee Shop - Salons complets – Tél 041.54.10.20

■Le Facebook Algérien est un réseau social éducatif, pour le Bac 2016 - Inscrivez-vous et connectez-vous sur : www.fcbk31.com – Tél : 0771.07.76.32

■Le Facebook Algérien est un réseau social éducatif, pour le Bac 2016 - Inscrivez-vous et connectez-vous sur : www.fcbk31.com – Tél : 0771.07.76.32

■Import Médical Vend : Echographie vétérinaire et humaine 2D. 4D. Couleur Doppler neuve - Autoclave - Compresseur - ECG - Laser CO2 Dermato... etc. - Bon prix - Tél : 0771.63.32.73

■Le Facebook Algérien est un réseau social éducatif, pour le Bac 2016 - Inscrivez-vous et connectez-vous sur : www.fcbk31.com – Prof. NEHARI Abdou : 0771.07.76.32

Office Public des Ventes aux Enchères
Maître TAHRAOUI BAHOUS
Commissaire-priseur près le Tribunal d'Arzew
60 Rues des Jardins N° 23 Arzew - Wilaya d'Oran -
Fax/Tél : 041-79-13-43 - 05-49-63-63-61

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE LUNDI : 16 / 11 / 2015 à partir de 10 H 30
Au Parc de la Société de Montage et Maintenance Industriels SMMID SPA
EX TARSI Zone Industrielle Hassi Ameur W. d'ORAN

| Lot | Désignation | Marque | Type | Immatric. | Etat |
|-----|---|-------------|-------------------|------------------------------|--|
| 01 | Grue | GROVE | TM 800 | 00324.474.16 | Moyen avec C.G. |
| | Grue | TADANO | TL 200 | 00062.783.16 | // |
| 02 | Camion sans Cabine | SONACOME | K120 | 00003.295.31 | Moyen avec C.G. |
| | Camion avec Moteur | SONACOME | K66 | 00003.296.31 | Moyen avec C.G. |
| 03 | Véhicule Daewoo | DAEWOO | CIELO | 00419.198.31 | Moyen avec C.G. |
| 04 | Véhicule | RENAULT | EXPRESS | 00293.393.31 | Moyen avec C.G. |
| 05 | Véhicule | DAEWOO | CIELO | 02310.199.31 | Moyen avec C.G. |
| 06 | Véhicule | DAEWOO | CIELO | 02312.199.31 | Moyen avec C.G. |
| 07 | Véhicule sans Moteur | HYUNDAI GLS | ACCENT | 11468.106.31 | Moyen avec C.G. |
| 08 | Land Cruiser | TOYOTA | HZFG80L HZFG80 | 01108.197.31 01333.197.31 | Châssis avec C.G. Châssis avec C.G. |
| 09 | Groupe Electrogène | KOMATSU | EG 200 | | Moyen |
| 10 | Groupe Electrogène | FG-WILSON | P300 | | Moyen |
| 11 | Compresseur ENMTP | ENMTP | D71 | | Moyen |
| | Compresseur ENMTP | // | D45 | | Moyen |
| 12 | MULTI Poste | MILLER | T15 | | Moyen |
| | MULTI Poste | // | T15 | | |
| | MULTI Poste | // | T15 | | |
| 13 | POSTE.S. Autonome | MILLER | 500 DX | | Moyen |
| | POSTE.S. Autonome | // | 401 DX | | |
| | POSTE.S. Autonome | // | 401 DX | | |
| | POSTE.S. Autonome | // | 401 DX | | |
| 14 | (01) Un Container + (19) Dix-neuf Cabines | | | | Moyen |
| 15 | Matériel et Outillage Divers + Divers Lot de Ferrailles : (02 Moteurs Nissan + 01 Moteur Toyota BU 30 + 02 Moteurs Express et 405 + 01 Moteur Hobart + Lot Moteur + Lot Pneumatique Usagé) + Divers Matériel de Cantine + Mobilier de Bureau + Climatiseur. | | | | Usagés |
| 16 | Pièces de Rechange à l'état Neuf « Grue Petit Bonne + Tadano + Grove » + Véhicules (204 Peugeot + Toyota + Niva + Citroën + Renault Express) + Tracteur Agricole + Clark Manitou + Poste Autonome Denyo + Poste à Souder Hobart + Divers PDR 038 + Filtrés | | | | A l'état Neuf |

Conditions de vente : Vente sans garantie : - Pour la participation les soumissionnaires doivent obligatoirement présenter le jour de la vente le Cahier des charges qui doit être retiré du bureau du C.P. contre Paiement 1000,00 DA.

Le Commissaire-priseur
TAHRAOUI BAHOUS

Office Public Maître MOSTEFA HANCHOUR MOSTEFA Commissaire-priseur près le Tribunal de Mostaganem BT 18 (B) N° 202 CIA - MOSTAGANEM - Tél : (045) 30.82.21 AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES 2^{ème} Avis

Le Commissaire-priseur porte à la connaissance du Public, qu'il sera procédé à la Vente aux Enchères Publiques uniquement avec Soumissions Cachetées «des Oliviers sur pied » 24 Hectares, appartenant à «EURL - F.S.P.P.» SIDI BELLATAR - MOSTAGANEM »

LE 10/11/ 2015 A 10H00

Conditions de vente :

- Retrait cahier des charges obligatoire versement 2000,00 DA.
- Participation à la vente avec cahier des charges.
- Versement 21% non remboursable.
- Pour toutes informations s'adresser au Bureau du Commissaire-priseur.

Le Commissaire-priseur

الديوان العمومي للأستاذ ممو نصر الدين
محافظ البيع بالمزايدة لدى اختصاص محكمة سيدي بلعباس
رقم 13 شارع الجمهورية الطابق الثاني سيدي بلعباس
رقم الهاتف: 048.54.09.02 & النقال: 0561.69.06.98

إعلان عن البيع بالمزايدة لمنقولات محجوزة
الخميس 12 نوفمبر 2015 على الساعة 09:30
على مستوى مكتبتنا بالعنوان المذكور أعلاه

I. بتخلي من المحضر القضائي وبأمر من السيد رئيس محكمة سيدي بلعباس تحت رقم 699 المؤرخ في 2015.05.12، ضد المؤسسة العمومية للأشغال العمومية ولصالح الشركة الجزائرية لزفت والأشغال العمومية، سنشرع في البيع بالمزايدة لأعلى عارض و بأظرفه مختومة للمنقول المحجوز بالمواصفات التالية:

Lot unique : Niveleuse type 5410 marque ENMTP, série : 229000090786 Année : 2014 IMM : 92990-00-0031 bonne état en marche A/CJ.

(الزيارة بمؤسسة EPTP بالمنطقة الصناعية سيدي بلعباس)

شروط البيع: بدون ضمان، التقيد بدفتر الشروط ضروري، على الراسي عليه المزايد التكفل بإجراءات استخراج الوثائق لدى المصالح المعنية.

محافظ البيع بالمزايدة



L'Eden Resort & Spa,
recherche pour l'animation
de son restaurant « Alcazar »
un groupe musical avec chanteur
et artistes, pour animer
ses soirées.
Envoyez vos CV avec photos et
lettre de motivation à:
direction@hotelseden.com
ou par fax au : 041 74 40 09
Tel : 0561 655 310

CAUSE CESSATION D'ACTIVITE VENDS

Machines pour fabrication

- o Stores californiens
- o Stores vénitiens
- o Stores enrouleurs

Plus matière première

Tél : 0770 91 69 36

0770 94 79 23

Entreprise privée à Oran,
recrute en urgence

01 - 04 Tourneurs - Fraiseurs qualifiés.
02 - 02 Tourneurs qualifiés.
03 - Tourneurs - Fraiseurs hautement qualifiés.
04 - 03 Chaudronniers hautement qualifiés.
Profils :
Pour 1 et 2 ayant plus de 15 ans d'expérience.
Pour 3 et 4 ayant plus de 10 ans d'expérience
et avoir le diplôme de
Technicien ou Technicien Supérieur.

Avantage :

- Hébergement assuré.
- Salaire motivant et intéressant.
- Transport disponible.

Nous contacter au 05-59-56-93-50
Ou nous envoyer votre CV au : recrut@live.fr



ART : 3157677241
Direction Générale
Dpt Commercial
Tél : 00 213 41 24 07 43
Tél : 00 213 41 24 09 09
Fax : 00 213 41 24 09 09

NIF : 099931010369785

E-mail : trefilor@tpl-algeria.com

شركة التحويل و قلد الصلب وهران
Société de Transformation et de Tréfilage des Aciers d'ORAN
Filiale du Groupe TPL
Société par action au capital de 754.300.000 DA
19, Rue MEKKI KHELIFA BP 1005 EL MENAOUER ORAN ALGERIE
RC : B990103697

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 01/2015

A LA PRESELECTION DES FOURNISSEURS
« De Fil machine destiné à la transformation »

La Société de Tréfilage TREFILOR, lance un Avis d'Appel d'Offres National à la présélection des FOURNISSEURS « DE FIL MACHINE DESTINE A LA TRANSFORMATION ».

Cet avis est lancé à l'intention des Producteurs et des Importateurs. Les Sociétés intéressées par ce présent avis sont invitées à retirer le cahier des charges auprès de l'adresse suivante : 19, RUE MEKKI KHELIFA EL MENAOUER ORAN Ou sur demande par e-mail : direction.trefilor@gmail.com

Les offres de candidature accompagnées des documents nécessaires, conformément aux prescriptions du cahier des charges, devront être déposées par pli cacheté à l'adresse indiquée, avec la mention « A NE PAS OUVRIR » et peuvent être envoyées par le courrier électronique.

La date limite de dépôt est fixée à vingt et un jours (21 jours), à compter de la parution de ce présent avis. L'ouverture des plis fera le lendemain de la date limite de dépôt à 09 h 00 au siège de la direction générale de TREFILOR.

NAHD Sur la bonne voie

M. Lamine

Le NAHD est revenu de loin. Le coaching de l'entraîneur youcef Bouzidi a été payant et a permis aux «sang et or» de se refaire une santé, et surtout de se dégager de la zone dangereuse en si peu de temps. Quatre nuls, dont deux à l'extérieur, et deux victoires gagnées à la force des jarrets contre le MCA et la JSK, tel est le bilan de ce technicien qui avait pris le train en marche alors que le NAHD était dans une situation catastrophique et que peu de personnes lui accordaient des chances de sauver les meubles. Avec l'autre enfant du club Billel Dziri, Bouzidi a mis en place une stratégie pour sortir l'équipe du trou. Avec treize points au compteur, le NAHD grimpe à la 8ème place mais n'est pas pour autant en sécurité car n'ayant que trois longueurs d'avance sur le premier relégué, ce qui dénote le travail qui attend le staff technique pour se hisser en haut du tableau et ceci passe impérativement par un succès lors de la prochaine

journee face à la lanterne rouge, le RCA. Parlant du bilan de son équipe, Bouzidi le qualifie de positif sur le plan comptable, avec à la clé la confiance retrouvée. «On a été au four et au moulin ces derniers temps, les joueurs ont sué pour améliorer leurs performances, mais la peur de mal faire était présente à chaque match. Moi-même, j'étais envahi par le stress. Malgré tous les efforts consentis, nous étions inquiets sur le devenir de l'équipe en championnat, mais Dieu merci, on s'est retrouvés sur la voie de la réussite, ce qui va nous conforter davantage pour la suite de la compétition», a déclaré Bouzidi à l'issue de la victoire face à la JSK. Son adjoint Billel Dziri n'a pas omis, quant à lui, de rendre hommage aux joueurs en affirmant qu'ils ont bien travaillé durant le stage de Hammam Bourguiba et c'est grâce à leurs efforts, dira-t-il, que l'équipe est arrivée à remonter la pente. Toutefois, le staff technique du Nasria estime que le plus dur est à venir et les joueurs sont tenus de conserver cette dynamique de bons résultats et

surtout compter sur leur solidarité qui les a animés jusque-là, d'autant plus qu'ils effectueront un déplacement périlleux à l'Arba avant la trêve que connaîtra le championnat qui sera une véritable aubaine pour le NAHD afin de recharger ses batteries. L'autre aspect positif pour la formation de Hussein-Dey reste sans aucun doute le retour en force de ses supporters qui soutiennent maintenant à fond leur équipe, comme on l'a constaté devant le MCA et la JSK. Ces derniers croient maintenant dur comme fer au maintien de leur équipe et vouent une grande admiration à l'entraîneur Bouzidi qui avait cru plus que tout le monde au sauvetage de l'équipe qui pourrait aller plus loin en championnat, maintenant que ses joueurs ont repris confiance et sont mis dans de bonnes conditions de travail par la direction du club qui ne lésine pas sur les moyens financiers pour récompenser les coéquipiers de Guebli, appelés à fournir des efforts supplémentaires pour gagner la confiance de leurs dirigeants.

Entente de Collo Une première place et des caisses vides

A. Mallem

Tout baigne dans l'huile à l'Entente de Collo. A la faveur des résultats de la 6e journée du championnat de la division nationale amateurs groupe Est, l'équipe dirigée par le jeune entraîneur émigré Sofiane Gueram, déloge du fauteuil de leader qu'elle occupe seule maintenant, son adversaire du jour l'US Biksra, outre le MOC et le NRB Touggourt. L'Entente demeure la seule équipe du groupe invaincue avec la meilleure défense qui n'a encaissé que deux buts. «Ils viennent de réaliser un record digne de figurer dans le livre des records. Non seulement ils

sont invaincus depuis six rencontres, outre le match de coupe, mais pour les amateurs de statistiques, il faut ajouter à cela les dix matchs amicaux disputés durant la préparation d'intersaison. Cela fait un total de dix-sept matches sans défaite», expliquent, euphoriques, des supporters colliotes. Pourtant, le président de l'EC, Kamel Ladjimi lui, s'il se montre évidemment satisfait du parcours de son équipe en ce début de saison, il ne veut pas s'enflammer en prenant en considération la situation financière dans laquelle se débat le club. «Nous n'avons fait que notre devoir, aux autres maintenant de faire le leur», a-t-il estimé, faisant al-

lusion aux instances concernées. «Nous attendons avec impatience l'aide des autorités locales et de la wilaya», a poursuivi Ladjimi. «Le wali de Skikda, qui ne manque jamais d'aider l'EC quand elle en a besoin, était à Collo pour présider les festivités de commémoration du 1er Novembre. Nous lui avons parlé de notre situation et il nous a promis d'aider l'équipe. Et cette promesse va nous galvaniser davantage, pourvu que les services concernés de l'administration de la wilaya fassent preuve de diligence pour nous l'acheminer dans les meilleurs délais», conclura vivement le président de l'E.Collo.

MO Constantine Un technicien chevronné, urgence signalée

Le retard pris par les dirigeants du MOC pour recruter un entraîneur afin de pallier au départ de Boufenara intrigue beaucoup de monde. Et comme les locataires de la Coupole Blanche, siège du club cher à l'Imam Benbadis, ne communiquent pas trop, en tout cas pas suffisamment, sur ce dossier précis, la rumeur fait rage sur la place constantinoise et désoriente les supporters mocistes qui ne savent plus qui croire. Une version de cette rumeur, la plus pernicieuse de tous selon ces mêmes supporters, est celle qui affirme que le MOC est devenu désormais «infréquentable» et semble boudé par tout technicien sensé. «Rien de cela n'est

vrai. Nous avons beaucoup de candidats sur la table et nous n'attendons que le moment venu pour choisir le profil qui conviendrait au MOC. Nous ne voulons pas nous hâter car il faut engager un entraîneur capable de tenir la route», soulignera le vice-président Mohamed-El-Hadi Belaghrabli. Mais ce moment tarde singulièrement à arriver et tout le monde s'impatiente, les supporters et les joueurs en premiers, avons-nous rétorqué. «Je pense qu'avant ce week-end, le nom du nouvel entraîneur sera connu», a précisé notre interlocuteur. «Il serait temps alors, car tout le monde a remarqué que le MOC a grandement besoin d'un technicien chevronné

susceptible de mener le MOC à bon port. L'entraîneur des gardiens de but, Fayçal Denni, qui assure l'intérim depuis le départ de Boufenara, n'est pas l'homme de la situation. Nous estimons qu'il a fait de son mieux en réalisant quelques bons résultats. Mais compte tenu de son inexpérience à ce poste, son apport est limité», ont commenté des supporters, faisant allusion aux circonstances dans lesquelles les camarades de Bouragaa ont perdu vendredi dernier le match contre le NCM. «Pourtant, ils n'auraient pas dû perdre ce match qui était à leur portée», ont conclu des supporters du voyage à Magra.

A. M.

O C Beaulieu Rebâtir l'équipe sur du solide

M. Lamine

Les dirigeants de l'OC Beaulieu qui évolue en Régionale Une de football, Ligue d'Alger, espèrent rebâtir leur équipe sur de nouvelles bases et lui donner un nouvel élan, ce qui lui permettrait à l'avenir de viser haut. C'est le souhait aussi de ses supporters qui veulent voir leur formation gravir les échelons en commençant d'abord par jouer les premiers rôles cette saison, même si sa mission paraît difficile dans un groupe où figure beaucoup de prétendants à l'étage supérieur.

Concernant la barre technique, elle a été confiée cette saison à Noureddine Foughar, un technicien qui traîne derrière lui une longue carrière d'entraîneur, après avoir dirigé plusieurs équipes, entre autres l'AG Beni-Messous, l'IR Hussein Dey, l'IR Bir Mourad Rais, le WRB Meftah, l'OM Sidi Aissa, le Paradou AC, le DRB Baraki et le NR Bouchaoui. Foughar fut aussi membre de la direction technique de football de la Ligue de wilaya d'Alger et de la LRFA.

Détenteur des diplômes 3ème degré et CAF,

outre un diplôme délivré en 2002 par la fédération française.

Foughar est assisté à la barre technique par Youcef Loucheni.

Parlant de son équipe, Foughar estime avoir sous la main un effectif étoffé et qui allie jeunesse et expérience, ce qui permet à l'OCB d'avoir un meilleur équilibre entre les trois compartiments. «On va vivre une saison charnière, car d'une part, on va tenter de jouer les premiers rôles dans un championnat qui s'annonce difficile, et d'autre part, on s'est tracé un objectif qui consiste à former une équipe compétitive pour la saison prochaine, car notre principal souci, comme celui des dirigeants, consiste à rendre la crédibilité au club», soulignera Foughar qui a reconnu toutefois la dure adversité à laquelle sera confrontée son équipe dans le groupe Est de la Régionale Une, avec la présence d'anciens clubs à ce niveau de la compétition et qui ont fait un recrutement judicieux, donc ambitieux, à l'image du DRB Baraki, l'EC Oued Smar, le GS Tixeraine et le MB Bouira. Mais le grand handicap auquel est confronté l'OCB reste l'indis-

ponibilité du terrain local qui n'est pas homologué pour la compétition officielle, puisque la formation de Beaulieu reçoit ses adversaires en dehors de ses bases. «On devait recevoir sur le terrain de la commune de Oued Smar, mais ce dernier n'est pas encore opérationnel pour cause de travaux. Outre la domiciliation qui perturbe mes joueurs et qui n'ont pas le moral, on fait aussi des pieds et des mains pour trouver un terrain pour nous entraîner», a déploré l'entraîneur de l'OCB qui s'efforce de donner le meilleur de lui-même avec son adjoint afin de gagner la confiance des dirigeants et des supporters, et surtout faire oublier à ces derniers les deux dernières saisons catastrophiques vécues par le club.

Dans un autre registre, les dirigeants placent beaucoup d'espoir sur l'APC locale et ce, dans le but de dégager une subvention conséquente afin de permettre au club de faire face aux difficultés financières auxquelles il est confronté et qui occupe la seconde place au classement du championnat de la Régionale Une derrière le DRB Baraki.

Dinamo Zagreb Soudani indisponible deux semaines



L'international algérien Hilal Soudani, victime d'une légère déchirure des ischio-jambiers avec son club croate, Dinamo Zagreb, devrait s'absenter pendant deux semaines, annonce lundi la presse locale.

Sorti en première mi-temps vendredi contre Split, Soudani a passé des examens qui ont révélé une elongation, voire une légère déchirure

des ischio-jambiers. L'attaquant sera absent quinze jours et manquera notamment le match de Ligue des champions d'Europe sur le terrain des Grecs de l'Olympiakos, demain, pour le compte de la 4e journée.

Le meilleur buteur de la sélection algérienne actuellement (17 buts), risque aussi de rater la double confrontation des

Verts face à la Tanzanie (14 et 17 novembre) dans le cadre du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde de 2018 en Russie.

Il rallonge ainsi la liste des blessés de l'équipe nationale qui comporte également Yacine Brahimi, Nabil Bentaleb et Aïssa Mandi, tous les trois donnés encore incertains pour la double confrontation en question.

Ligue des champions d'Europe Bras de fer à Madrid



Adjal Lahouari

Comme chaque saison, la quatrième journée de la Ligue des champions d'Europe ressemble comme une sœur jumelle à la journée précédente, sauf que les clubs ayant déjà reçu se déplaceront pour affronter les mêmes adversaires. Aussi, en vertu de cette précision, on peut dire que la tonalité des affiches va changer, d'autant plus que les clubs ayant accusé un retard vont tout faire pour inverser la tendance. La première remarque à relever au terme de ces trois journées est que seul le Zenith Saint-Petersburg a réalisé un carton plein avec neuf points. Ce qui signifie que les plus ambitieux n'ont pas réalisé tout à fait leurs desseins, et c'est tant mieux pour l'intérêt de cette compétition.

Dans le groupe A, le choc entre le Real et le Paris SG au stade Santiago Bernabeu retient évidemment l'attention, même si le match aller au Parc des Princes n'a pas tenu toutes ses promesses. Il est vrai que les Français et les Espagnols appréhendaient un faux pas que leurs dirigeants, aussi généreux qu'exigeants, n'auraient pas admis. En principe, et compte tenu du niveau moyen des deux autres adversaires, les deux entraîneurs devront oser, car même le perdant ne risque pas d'être rejoint. En outre, les Ukrainiens de Shakhtar Donetsk sont appelés à mettre à la raison Malmö,

qui n'a qu'une victoire à son actif. Personne ne comprendrait qu'avec la flopée de stars sur le terrain du stade Benarbeu, le spectacle ne soit pas au rendez-vous.

Dans le groupe B, au départ, on attendait à ce que Manchester United, avec son effectif impressionnant, fasse la loi. Or, après les trois étapes, c'est l'étonnant Wolfsburg qui mène le bal avec deux victoires pour une seule au crédit de ses trois concurrents. Ce soir, l'orgueilleux coach hollandais Van Gall exigera les trois points face au CSKA Moscou qui a le même nombre de points ainsi que le même goal-averge. Cet affrontement direct risque d'être déterminant pour la qualification, un nul ayant sanctionné le match joué à Moscou, il y a deux semaines. Dans l'autre débat, si les Bataves du PSV Eindhoven s'imposent, à domicile face aux Allemands de Wolfsburg, le suspense risque de se poursuivre au cours des deux journées restantes, programmées le 25 novembre et le 8 décembre.

Dans le groupe C, si l'Atletico et Benfica se partagent le fauteuil de leader, Galatasaray n'est pas écarté de la course pour autant. Néanmoins, les Turcs se déplacent à Lisbonne où Benfica voudra oublier ses déboires en championnat étant distancé par ses deux grands rivaux, le Sporting et Porto. Ce qui signifie que le club de l'icône Eusebio va se lancer à l'assaut de la défense stambouliote, où le gar-

dien uruguayen Musquera aura à jouer un grand rôle. A charge pour Schneider et Burak d'exploiter la moindre ouverture dans le périmètre lisboète. De leur côté, les Madrilènes de l'Atletico se déplaceront au Kazakhstan où le novice Astana ne paraît pas de taille à les freiner, surtout que les attaquants de Simeone, Jackson Martinez et Antoine Griezmann, sont en forme.

Enfin, dans le groupe D, on s'achemine vers la qualification du duo Juventus-Manchester City en raison de l'avance acquise après les trois premières journées. Toutefois, évoluant hors de leurs bases, ils devront batailler ferme pour justifier ce statut. Les Italiens de la Juventus miseront sur leur expérience dans ce genre de débats et le grand talent de leur pépite argentine Dybala pour mettre à la raison l'équipe allemande de Mönchengladbach à la traîne dans ce groupe, tandis que Manchester City possède les atouts nécessaires pour contrer le FC Séville, beaucoup moins rayonnant que la saison écoulée.

Aujourd'hui à 20h45

Shakhtar Donetsk - Malmö
Real Madrid - Paris SG
Man United - CSKA Moscou
PSV Eindhoven - Wolfsburg
(16h00) Astana - Atletico Madrid
Benfica - Galatasaray
Mönchengladbach - Juventus
FC Séville - Man City

Real Madrid Modric, Navas et James d'attaque face au PSG

Les joueurs du Real Madrid Luka Modric, Keylor Navas et James Rodriguez, incertains pour recevoir le Paris SG mardi en Ligue des champions, se sont entraînés hier et figureront dans le groupe, à l'inverse du Français Karim Benzema, a confirmé l'entraîneur Rafael Benitez.

Le milieu croate Modric, touché à une hanche samedi contre Las Palmas (3-1), et le gardien costaricien Keylor Navas, ménagé ce week-end en raison d'une contracture, ont participé lundi matin à la séance collective sur la pelouse du centre d'entraînement du Real Madrid, dans la banlieue est de la capitale espagnole. « Keylor va jouer. J'ai parlé avec lui, il

m'a dit qu'il peut jouer et il n'y a pas de problème », a commenté Benitez, précisant que l'autre milieu croate du Real, Mateo Kovacic, était également disponible. Le Colombien James Rodriguez, qui se remet d'une blessure musculaire à une cuisse, a lui aussi pris part à l'entraînement avec le reste de l'équipe mais Benitez a fait état d'un possible manque de «rythme» après une cinquantaine de jours sans jouer.

« Il est dans le groupe, il va mieux », a dit le technicien, tout en se montrant prudent. « C'est un joueur qui ne s'est pas entraîné pendant un certain temps. Pour rassurer tout le monde, soyez tranquille, il va bien. Il lui

manque le rythme de la compétition mais il est en état de jouer. » Enfin, Benzema (ischio-jambiers) ne s'est pas montré avec le groupe hier matin, pas plus que le Gallois Gareth Bale (mollet).

A trois semaines du clasico face au FC Barcelone en Championnat d'Espagne, il paraît peu probable que le Real prenne le moindre risque avec ses deux attaquants. « (Benzema) suit les délais prévus. Pour lui, pour Bale ou (Alvaro) Arbeloa, il leur manque encore la confiance pour jouer un tel match. Ils s'améliorent mais ils manquent de confiance pour un match d'une telle intensité », a fait valoir Benitez.

Tanzanie

Les Taifa Stars à Oman pour préparer l'Algérie

La sélection nationale de Tanzanie entamera mardi un stage de 10 jours à Mascate (Oman) en prévision de la double confrontation face à l'Algérie au second tour des éliminatoires de la Coupe du monde 2018 de football. La Tanzanie accueillera l'Algérie le 14 novembre à 14h30 au National Stadium de Dar es-Salam en match aller du second tour des éliminatoires du Mondial Russie-2018. La manche retour aura lieu trois jours plus tard, le 17 novembre à 19h15 au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Les joueurs tanzaniens ont rallié hier après-midi la capitale du Sultanat d'Oman, précise Daily News. Une fois sur place, les Taifa Stars effectueront aujourd'hui une légère séance d'entraînement avant que les choses sérieuses ne commencent demain. Vingt-huit joueurs prendront part au stage, tandis que les deux attaquants de TP Mazembe, Mbwana Samata et Thomas Ulimwengu, rejoindront le reste du groupe le 9 novembre après la finale retour de la Ligue des champions contre l'USM Alger, prévue le 8 novembre à Lubumbashi, a précisé la Fédération tanzanienne de football. Le troisième joueur professionnel Mrisho Ngasa qui évolue dans le championnat sud-africain, est

déjà avec le groupe. La Tanzanie s'est qualifiée pour le second tour des éliminatoires aux dépens du Malawi (2-0, 0-1). Le vainqueur de la double confrontation entre la Tanzanie et l'Algérie se qualifiera pour le troisième et dernier tour qualificatif qui regroupera 20 équipes qui seront scindées en cinq groupes de 4. Les premiers de chaque groupe se qualifieront pour le Mondial 2018 en Russie.

Liste des joueurs tanzaniens:
Gardiens: Ally Mustafa (Yanga), Aishi Manula (Azam), Saïd Mohamed (Mtibwa). Défenseurs: Kessy Ramadhani, Mohamed Hussein (Simba), Juma Abdul, Haji Mwyni (Yanga), Shomari Kapombé (Azam), Salim Mbonde (Mtibwa sucre), Hassan Isihaka (Simba), Kelvin Yondani, Nadir Haroub (Yanga). Milieux de terrain: Salum Telela (Yanga), Salum Abubakar, Himid Mao, Mudathir Yahya, Frank Domayo (Azam), Jonas Mkude, Saïd Ndemla (Simba). Attaquants: Farid Musa (Azam), Saimon Msuva (Yanga), Mrisho Ngasa (Free State Stars, Afrique du Sud), John Bocco (Azam), Elias Maguri (Stand Unies), Ibrahim Hajibu (Simba), Malimi Busungu (Yanga), Mbwana Samata, Thomas Ulimwengu (TP Mazembe/RDC).

Mondial-2015 U17

Le Nigeria et le Mali dans le carré final



Le Nigeria, champion du monde en titre de la catégorie, et le Mali se sont qualifiés pour les demi-finales de la Coupe du monde des moins de 17 ans, dimanche au Chili. A Vina del Mar, les Nigériens ont écrasé un bien faible Brésil (3-0), grâce notamment à l'attaquant Victor Osimhen, auteur

de son huitième but de la compétition. A Chillan, le Mali s'est défait avec difficulté de la Croatie (1-0). En demies, le Nigeria affrontera le vainqueur du quart de finale entre le Mexique et l'Equateur, tandis que le Mali sera opposé au gagnant du dernier quart entre Belgique et Costa Rica, lundi.

Espagne

L'Espanyol passe sous pavillon chinois

L'Espanyol Barcelone, deuxième club de la capitale catalane, va peut-être entrer dans une nouvelle dimension avec l'arrivée de nouveaux actionnaires. Selon l'Equipe, l'Espanyol Barcelone passera aujourd'hui sous capital chinois. En effet, l'entreprise Rastar Group a annoncé racheter 56% des parts du club. L'investissement est estimé entre 143 et 178 millions d'euros. La société, spécialisée dans la fabrication de jouets élec-

troniques et notamment de voitures télécommandées souhaite «se diversifier et surtout renforcer sa présence en Europe». Le nouvel actionnaire majoritaire du club catalan est basé dans la province de Guangdong, au sud du pays. Jusqu'alors, le club était détenu par les Espagnols Dani Sánchez Llibre et Ramon Condal, qui contrôlaient 35% du club catalan. L'Espanyol est actuellement 10e de la Liga avec 13 points en poche.



08.00 Bonjour d'Algérie (direct)
09.30 Le soleil de la vérité
Feuilleton algérien
10.00 El ilm bayna yedaik II
Documentaire
10.30 Dessin animé
11.00 Questions d'actu (rediff)
12.25 Mehwer el adala

13.50 Rawai'e el inssane oua e'tabaa
14.25 Les larmes du coeur
15.10 52 chrono
16.10 Dessin animé
17.00 Algérie, génies des lieux
17.30 Takder tarbah
18.00 Journal télévisé en Amazigh
18.25 Le soleil de la vérité
19.00 Journal télévisé en français

19.25 Casting alhane wa chabab

20.00 Journal télévisé en arabe
20.45 La semaine éco
21.40 Omar guetlatou
Film algérien
22.40 Expression livre
00.00 Bonjour d'Algérie



20.55 Apocalypse Staline



Saison 4 - Episode 1

- Le possédé
S'appuyant sur des images d'archives restaurées et colorisées, Isabelle Clarke et Daniel Costelle dressent le portrait du dictateur, de 1878 à 1945. Le premier épisode revient sur l'incroyable ascension du Géorgien Djougachvili. En 1917, il fait partie, avec Lénine, des bolcheviks qui s'emparent du pouvoir en Russie et mettent en place un régime de terreur tandis que la guerre civile déchire le pays.
23.35 Poutine pour toujours ?
00.55 Einsatzgruppen : les commandos de la mort

10.55 Motus
11.25 Les Z'amours
12.00 Tout le monde veut prendre sa place
12.55 Météo 2
13.00 Journal
13.50 Météo 2
14.00 Toute une histoire
15.05 L'histoire continue
15.35 Comment ça va bien !
17.15 Dans la peau d'un chef
18.10 Joker
18.50 N'oubliez pas les paroles
19.55 Météo 2
20.00 Journal
20.50 Météo 2



20.50 La vie en miettes



Avec Bruno Debrandt, Audrey Fleurot, Marie Denarnaud, Christian Rauth
Tout juste mariés, Jonathan et Lucie ont déjà des problèmes de couple. Alors que Jonathan songe à divorcer, il reçoit une fortune colossale de son père, qu'il n'a jamais connue. Sa joie est de courte durée. Il apprend que Lucie a eu un accident de voiture. Il se précipite à l'hôpital, mais c'est une inconnue qu'il y découvre. Pourtant, ses papiers d'identité attestent qu'il s'agit bien de Lucie, son épouse.
22.25 Grand Soir 3
23.00 Le pitch
23.05 Playoff
00.55 Couleurs outremers

10.50 Midi en France
12.00 12/13 : Journal régional
12.25 12/13 : Journal national
13.50 Un cas pour deux
14.55 Questions au gouvernement
16.05 Un livre, un jour
16.15 Des chiffres et des lettres
16.55 Harry
17.30 Slam
18.10 Questions pour un champion
19.00 19/20 : Journal régional
19.30 19/20 : Journal national
20.00 Tout le sport
20.20 Plus belle la vie



11.45 La quotidienne
13.00 Terre des mondes
13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.10 Zoo nursery Berlin
15.35 Yucatan, culture nature, culture maya
16.35 Miracles de la nature
17.30 C à dire ?!
17.45 C dans l'air
19.00 C à vous
20.15 Entrée libre
20.40 Enquête de santé
22.20 C dans l'air
23.30 Entrée libre
23.50 Le feu, ennemi de nos assiettes
00.40 Echappées belles

12.25 360°-GEO
13.20 Arte journal
13.35 Un taxi pour Tobrouk
15.30 Ports d'attache
16.25 Pirates
17.45 Mystères d'archives
18.15 La mémoire de la planète
19.00 La Corée du Sud, le pays aux multiples miracles
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.55 Daech, naissance d'un Etat terroriste
21.50 Encerclés par l'Etat islamique
22.55 Disparus, la guerre invisible en Syrie
23.45 La désintégration
01.05 Yes We Can

13.00 Brico club
13.25 La petite géante
14.05 Les alpes vues du ciel
15.00 Questions pour un champion
15.30 R.I.F. (recherches dans l'intérêt des familles)
17.00 Service compris
17.30 64' le monde en français
18.35 Le point
19.30 Le journal de France 2
20.00 Les dames
22.00 TV5monde le journal Afrique
22.25 Le journal de la RTS
23.00 Survie, éviter l'apocalypse
00.45 Coup de pouce pour la planète



23.35 POUTINE POUR TOUJOURS ?

En mars 2000, Vladimir Poutine, ancien lieutenant-colonel du KGB, devient président de la Russie. Huit ans plus tard, il parvient à faire élire à la tête du Kremlin son homme de confiance Dimitri Medvedev, dont il devient le premier ministre. En mai 2012, Poutine est à nouveau aux commandes du plus vaste pays du monde. Elections truquées, contestataires réprimés... il est le maître incontesté de la police, de l'armée et des renseignements. Le réalisateur dresse un état des lieux de la Russie à travers le portrait d'un homme obsédé par le pouvoir.



20.55 DAECH, NAISSANCE D'UN ETAT TERRORISTE



L'Etat islamique, ou Daech, contrôle aujourd'hui un territoire grand comme la moitié de la France à cheval sur la Syrie et l'Irak. Cette sorte d'Etat hors-la-loi attire des militants et combattants du monde entier pour mener la « guerre sainte ». Enquête sur cette organisation terroriste qui chamboule tous les enjeux politiques de la région. Les journalistes reviennent ainsi sur ses origines, son modèle économique et ses objectifs.



Avec Benicio Del Toro, Emily Blunt, Hugo Weaving, Anthony Hopkins
Pour venir en aide à Gwen, la fiancée de son frère, Lawrence Talbot tente de comprendre pourquoi ce dernier a mystérieusement disparu. Revenu auprès de son père, sir John Talbot, au domaine familial qu'il avait quitté des années auparavant, Lawrence apprend qu'une créature monstrueuse décime les villageois des environs les nuits de pleine lune. Dans le même temps, Aberline, un détective, est chargé d'enquêter.

TÉLÉVISION



20.55 Mentalist



Saison 7 - Episode 11

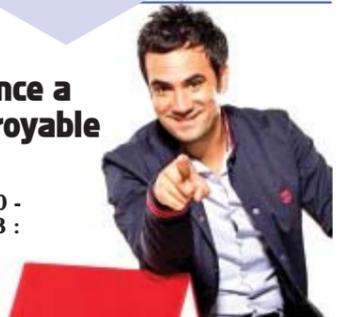
- Il ne faut pas jouer... Avec Simon Baker, Robin Tunney, Tim Kang, Rockmond Dunbar, Joe Adler
L'équipe enquête sur le meurtre d'un couple d'étudiants, survenu alors qu'il se trouvait dans sa voiture. En sous-effectif, les policiers auraient besoin de l'avis de Patrick Jane. Mais celui-ci est introuvable. C'est alors qu'un jeune homme, qui prétend avoir des dons de médium, propose son aide au FBI pour résoudre ce double assassinat.
00.20 Les experts : Miami

10.45 Petits secrets entre voisins
12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.40 Histoire d'un rêve
13.45 Météo
13.55 Les feux de l'amour
15.15 Statut suspect
17.00 Quatre mariages pour une lune de miel
18.00 Bienvenue à l'hôtel
19.00 Money Drop
19.55 Météo
20.00 Journal
20.30 My Million
20.35 Météo



20.55 La France a un incroyable talent

Saison 10 - Episode 3 : le retour de Dave



Présenté par Alex Goude, Hélène Ségara, Gilbert Rozon, Kamel Ouali
Pour cette troisième journée d'auditions, Dave fait son retour dans le jury afin de remplacer Hélène Ségara, qui a dû s'absenter pour un concert. Le chanteur rejoint donc temporairement son vieux camarade Gilbert Rozon, Kamel Ouali et Eric Antoine pour accueillir les nouveaux candidats.
23.00 La France a un incroyable talent, ça continue
01.15 Face à face

09.00 M6 boutique
10.00 Desperate Housewives
12.40 Météo
12.45 Le 12.45
13.15 Scènes de ménages
13.40 Météo
13.45 Espoir mortel
15.45 Le mari de mon amie
17.20 Les reines du shopping
18.35 Objectif Top chef
19.40 Météo
19.45 Le 19.45
20.10 Scènes de ménages



20.55 Samba



Avec Omar Sy, Charlotte Gainsbourg, Tahar Rahim, Izia Higelin
Samba Cissé, clandestin Sénégalais, vit en France depuis près de dix ans et subsiste grâce à des petits boulots dans la restauration. Sa situation précaire le conduit dans un centre de rétention, où il fait la connaissance d'Alice, qui travaille avec son amie Manu dans une association d'aide aux sans-papiers. La complicité est immédiate.
22.55 Léviathan
01.10 Game of Thrones

10.05 Yes We Love
10.20 Pride
12.15 Mon oncle Charlie
12.45 La nouvelle édition
14.05 The Driver
15.35 Salut les Terriens !
16.40 Tu veux... ou tu veux pas ?
18.09 Importan-tissime, les coulisses de l'émission
18.10 Mon oncle Charlie
18.50 Le grand journal
20.10 Le petit journal



11.40 Super 4
12.10 Zouzous
13.30 Une saison au zoo
15.35 Les lapins crétins : invasion
15.55 Un jour, une question
16.00 Les Tortues Ninja
16.45 Ninjago
17.50 Les as de la jungle à la rescousse
18.45 Le meilleur d'une saison au zoo
20.45 Une saison au zoo
22.15 Grand gala de l'humour France 4
00.25 On n'est plus des pigeons !



10.30 Gossip Girl
11.25 Secret Story
13.15 NT1 infos
13.30 L'étrange de l'amour
15.00 Secret Story
20.40 Météo
20.55 Le grand bazar
22.40 Ça reste entre nous
00.20 Secret Story

10.10 @ vos clips
11.40 W9 Hits
12.30 Météo
12.40 Malcolm
16.40 Un dîner presque parfait
18.55 Les Ch'tis vs les Marseillais : la revanche
20.15 Les Simpson
20.40 Soda
20.55 Enquête d'action



Téhéran appelle Ryad à cesser ses «ingérences» dans la région



Le président iranien Hassan Rohani a demandé à l'Arabie saoudite de cesser ses "ingérences" dans la région pour permettre la coopération entre les deux pays, lors d'un discours à Téhéran devant les ambassadeurs d'Iran à l'étranger. "Si la vision de l'Arabie saoudite à propos des grandes questions régionales s'approche de la réalité et qu'elle cesse ses ingérences, nous pourrions régler beaucoup de problèmes notamment dans les relations" bilatérales, a déclaré M. Rohani, selon le site de la présidence iranienne. L'Iran chiite et l'Arabie saoudite sunnite sont les deux principales puissances rivales de la région. Elles s'opposent ouvertement à propos des conflits en Syrie, en Irak et au Yémen, et des tensions à Bahreïn et au Liban. L'Iran dénonce les bombardements réguliers de l'Arabie saoudite au Yémen contre les rebelles Houthis soutenus par Téhéran, la présence de l'armée saoudienne à Bahreïn et le soutien de Ryad aux rebelles armés syriens. Dimanche, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir Abdollahian, avait déjà mis en garde le jeune chef de la diplomatie saoudienne, Adel al-Jubeir, lui enjoignant de "ne pas tester les limites de la patience de la République islamique".

Koweït : 5 personnes condamnées pour financement de Daech



Un tribunal koweïtien a condamné lundi cinq personnes à dix ans de prison chacun pour collecte de fonds en faveur du groupe djihadiste Etat islamique (Daech), selon une source judiciaire.

Trois de ces personnes sont de nationalité koweïtienne. Les peines des deux autres, dont les nationalités n'ont pas été précisées, ont été assorties d'un ordre d'expulsion à la fin de leur emprisonnement, selon la même source. Deux autres personnes, poursuivies dans le cadre de la même affaire, ont été acquittées. Les cinq condamnés ont la possibilité de se pourvoir en appel. Ils ont été reconnus coupables, selon l'énoncé du verdict, d'avoir collecté 400.000 dinars koweïtiens (1,3 million de dollars) et transféré cette somme au groupe EI qui est particulièrement actif en Syrie et en Irak. De nombreuses personnes ont été condamnées ces derniers temps au Koweït pour soutien au groupe EI. En septembre, sept personnes ont été condamnées à mort, dont cinq par contumace, pour avoir aidé un kamikaze saoudien qui avait commis un attentat dans une mosquée chiite du Koweït, tuant 26 fidèles et blessant des centaines d'autres.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Un prince saoudien inculpé au Liban pour trafic de drogue

La justice libanaise a inculpé lundi pour trafic de drogue dix personnes, dont un prince saoudien, ayant tenté de faire sortir près de deux tonnes de pilules de Captagon dans un avion privé à destination de Ryad, a indiqué une source judiciaire à l'AFP. Abdel Mohsen Ibn Walid Ibn Abdelaziz et quatre autres Saoudiens avaient été arrêtés le 26 octobre à l'aéroport international de Beyrouth alors qu'ils tentaient d'embarquer avec cette drogue à base d'amphétamine, rangée dans des caisses selon une source de sécurité, ainsi qu'une quantité de cocaïne. Ils ont été inculpés pour contrebande et trafic de drogue, selon la source judiciaire. Cinq autres personnes en fuite -deux Saoudiens et trois Libanais- ont aussi été inculpées. L'affaire a été confiée à un juge d'instruction



du Mont-Liban pour de nouveaux interrogatoires, selon la source judiciaire. Une source de sécurité avait affirmé à l'AFP que cette saisie était la plus importante jamais effectuée à l'aé-

roport de Beyrouth. En avril 2014, 15 millions de pilules de Captagon avaient été saisies dans le port de la capitale libanaise, cachées dans des conteneurs de maïs.

Huit morts dans un échange de tirs devant une discothèque au Liban

Huit personnes, dont deux soldats libanais, ont été tuées lundi à l'aube dans un échange de tirs entre des militaires et des hommes recherchés devant une discothèque près de Beyrouth, a annoncé l'armée libanaise. L'un des hommes recherchés, Mehdi Hussein Zaaïtar, et ses compagnons "ont tiré

sur une patrouille" de l'armée devant une discothèque de Maameltein, au nord de Beyrouth, "tuant deux militaires", a indiqué l'armée. Les autres militaires ont répliqué, tuant Mehdi Hussein Zaaïtar, un autre homme identifié comme Ahmed Ali Ammar et quatre autres personnes. Deux jeunes femmes fi-

gurent parmi les victimes, selon l'agence nationale ANI, qui précise qu'une enquête va être ouverte par la police militaire. Onze avis de recherche et six mandats d'arrêt avaient été émis pour activité criminelle à l'encontre de Mehdi Hussein Zaaïtar et de Ahmed Ali Ammar, a précisé l'armée.

Les cours du pétrole baissent en raison du ralentissement chinois

Les prix du pétrole étaient orientés à la baisse, lundi en Asie, plombés par une nouvelle contraction annoncée dimanche de l'activité manufacturière en Chine, premier consommateur d'énergie.

Ce recul intervient après trois jours consécutifs de hausse des cours du pétrole la semaine dernière en raison d'une baisse de la production américaine de pétrole. Les investisseurs estimaient que celle-ci pourrait permettre de soulager un marché sur lequel pèse une offre surabondante.

Le cours du baril de "light sweet crude" (WTI) pour livraison en décembre reculait lundi de 19 cents à 46,40 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, la référence européenne du brut, pour livraison en décembre cédaït 3 cents à 49,53 dollars. "Les chiffres économiques révélés dimanche ont révélé une



contraction inattendue du secteur manufacturier chinois en octobre pour un troisième mois consécutif", a déclaré Sanjeev

Gupta, du cabinet EY. "Cela risque d'avoir un impact négatif sur l'analyse faite du marché du pétrole", a-t-il ajouté.

Treize employés de l'ONU libérés au Soudan du Sud

Treize employés de l'ONU ont été libérés sains et saufs par des rebelles qui les retenaient "en otages" au Soudan du Sud depuis une semaine, a annoncé lundi la Mission de l'ONU dans ce pays (Minuss). Libérés dimanche, ces 13 Sud-soudanais, employés de la Minuss, avaient été capturés le 26 octobre avec 18 Casques bleus du Bangladesh - libérés eux le 29 octobre - par des combattants de la rébellion qui affronte les forces gouvernementales depuis près de deux ans. Ces 31 employés de l'ONU circulaient sur un convoi fluvial, dont une barge transportant 55.000 litres de carburant.

La chef de la Minuss, Ellen Margrethe Loj, s'est dite dans un communiqué "soulagée par la libération de tous les employés de l'ONU", tout en rappelant "la nécessité pour toutes les parties au conflit au Soudan du Sud de respecter et de s'abstenir d'entraver le libre accès et les mouvements du personnel de l'ONU et de ses équipements". Elle avait auparavant averti que retenir "en otages" des membres du personnel de l'ONU "pouvait constituer un crime de guerre".

Ooredoo, Sponsor Majeur du 1er Challenge SAHARI International



Ooredoo est le Sponsor Majeur du 1er Challenge SAHARI International, qui se tient du 01er au 09 novembre 2015, indique un communiqué de cet opérateur. «Ce rallye organisé par la Fédération Algérienne des Sports Mécaniques (FASM), sous le haut patronage de Son Excellence le Président de la République Monsieur Abdelaziz Bouteflika, regroupe des participants dans trois formules (Raid-Chrono-Régularité), venus d'Algérie, de Libye, d'Italie, des Pays-Bas, de France, de Roumanie et des USA. » Cette compétition d'envergure internationale, première du genre en Algérie, enregistre la participation de plusieurs pilotes dans les différentes catégories, à savoir : motos, autos, camions, Side by Side Vehicles (SSV) et quads. Durant ce rallye, les participants sillonneront plusieurs wilayas, notamment Alger d'où a été donné le top départ ce lundi de l'esplanade de Riadh El Feth, Laghouat, Ghardaïa (El Menia), Adrar (Timimoun) et El Bayadh, puis le retour vers Alger le 07 novembre 2015. A chaque fin d'étape, les spectateurs peuvent acquérir les produits et services Ooredoo dans le bivouac installé à cet effet.

EDITORIAL

Par M. Abdou BENABBOU

LA RAISON ET L'HUMILITE

Trancher dans le vif est devenu inévitable et plutôt tôt que tard la pression économique sera si forte qu'il faudra se résoudre à accepter un constat imparable. Les retouches entreprises avec une frilosité décapante pour assurer une paix sociale aléatoire s'avèreront inopérantes et les chansonnettes sur une production nationale auront l'évidence du dérisoire. Le manque de savoir-faire des Algériens n'est pas une vue de l'esprit et perpétuer encore le ronronnement sur une fierté qui repose sur du vent est d'une dangerosité dont on n'évalue pas encore la vraie mesure.

On sait faire du jus de fruit et on excelle dans la mise en bouteille de l'eau minérale. On assemble bien des composants électroniques importés pour monter des tablettes et des téléviseurs et il arrive que l'on apprenne qu'ici ou là une étincelle créative s'est

manifestée dans une oasis inaudible. Mais dans les nombreux chantiers la présence des colonies chinoises côtoyant celles égyptiennes et turques est bien là démontrant que la fanfaronnade du verbe est une parade stérile pourvoyeuse de chimères nécessairement avouables. L'Algérien serait incapable de construire un mur droit et la distance entre sa langue et son bras est incommensurable. Cette évidence est nue et toutes les assurances livrées par les officiels stratèges ne sont que des antidotes superficiels qui n'inscrivent pas le pays dans une démarche raisonnable et sensée capable de l'extraire de son indolence ab-

solue faisant mine de ne pas se rendre compte que le torrent dans lequel il est transporté le voue à une fin certaine.

La solution ? Se débarrasser d'abord de la conjugaison à tous les temps des jérémiades et bannir le défilé incessant des grosses gueules armées de langues fourchues tout juste capables de psalmodier une litanie d'exigences superficielles avec des tonnes de «il faut». L'Algérie a besoin d'une phénoménale recette plutôt que celle de la jacquerie des phrases et des petites manœuvres politiciennes cousues de fil blanc. Son lourd esprit de suffisance mal fagoté n'exige pas d'aléatoires nouveaux habits. C'est de la mue totale de l'Algérien dont il doit être question. C'est de son retour à l'école qu'il doit s'agir. Une école jamais érigée jusqu'ici où les générations qui viennent apprendront la leçon de la raison, de l'humilité et du parler vrai.